



RAPPORT DE DURABILITÉ 2023





Notre mission en tant
qu'entreprise responsable :

**Placer nos exigences de qualité,
notre sens de l'innovation et nos valeurs
d'excellence au cœur de nos engagements
en lien avec la durabilité**

en inscrivant cette mission dans les décisions
et les actions de notre entreprise ;

en veillant à ce que la responsabilité sociale
et environnementale soit intégrée dans nos pratiques
tout au long de notre chaîne de valeur ;

en innovant constamment pour réduire
les impacts de notre activité ;

en continuant à concevoir et à fabriquer
des montres d'une qualité exceptionnelle
et qui durent dans le temps.

L'excellence au service de la durabilité

Depuis sa création, Rolex est animée par une passion : celle de concevoir et de fabriquer des montres destinées à durer dans le temps. La quête de la qualité et de l'excellence, fondement de notre philosophie, nous a toujours imposé des modes de fonctionnement responsables et durables.

Pour cette raison, nous avons souhaité maintenir un modèle d'affaires indépendant et intégré car il nous offre la maîtrise de notre chaîne de production. Toutefois, ces principes ne nous affranchissent pas d'un questionnement sur les impacts de notre activité.

En effet, nous utilisons aussi des matières premières rares pour créer des montres d'exception. Notre chaîne de valeur est complexe et implique de nombreuses parties prenantes. De près ou de loin, notre entreprise a des impacts sur des communautés à travers le monde et sur l'environnement. La priorité pour nous est d'identifier et de maîtriser ces impacts, en y dédiant les ressources financières et humaines à la hauteur de notre vision de l'excellence.

Ce premier rapport public est une étape importante de communication sur notre approche de la durabilité. Nous l'avons structuré autour de nos enjeux prioritaires. Vous y découvrirez une revue de nos actions avec de nombreux indicateurs de performance, qui nous permettront de faire connaître notre progression dans les années à venir. Au-delà du bilan, cet exercice est avant tout une opportunité de décrire les engagements qui nous fédèrent, dans un esprit de transparence. Nous abordons ainsi ce bilan selon le principe qui nous guide au quotidien dans notre métier : celui de l'amélioration continue.

Cette année, nous avons franchi des étapes importantes. Notre stratégie de durabilité a été formalisée. Et nous finalisons actuellement nos objectifs à atteindre pour les années à venir. La durabilité – qui guide depuis toujours nos processus et nos actions – gagne aujourd'hui en visibilité et mobilise toute l'entreprise.

Nous mènerons toutes nos actions futures en nous inspirant des valeurs fondamentales instillées dans notre culture d'entreprise par notre fondateur, Hans Wilsdorf; et nous continuerons à les transmettre à travers les engagements historiques de la marque en faveur des arts, du sport et de l'exploration, mais aussi à les partager avec celles et ceux qui œuvrent à la préservation de la planète. Parmi ces valeurs, la qualité et la recherche constante de l'excellence sont à notre sens les meilleures garanties que nous puissions donner en matière de durabilité. Car elles nous poussent à améliorer en permanence notre impact social et environnemental.

Rolex s'engage à mobiliser dans ce but les ressources nécessaires et se réjouit de collaborer avec l'ensemble de ses partenaires, pour garantir que les pratiques responsables et durables sont, dans tous les domaines, au cœur de ses engagements.



JEAN-FRÉDÉRIC DUFOUR
Directeur général de Rolex SA

TABLE DES MATIÈRES

4 – PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

À propos de Rolex
Chiffres clés
Rolex à travers le monde
Sites administratifs et sites de production en Suisse
Chaîne de valeur

13 – LA DURABILITÉ CHEZ ROLEX

Engagement avec les parties prenantes
Analyse de matérialité
Enjeux prioritaires de Rolex organisés par pilier stratégique
Contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies
Accomplissements en 2023
Nos engagements stratégiques

23 – NOS ACTIONS POUR LA DURABILITÉ

24 – GOUVERNANCE

Gouvernance de la durabilité
Gouvernance de l'éthique et de la conformité
Gouvernance de la traçabilité
Communication sur la durabilité
Code de conduite
Protection des données et cybersécurité

34 – CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement et achats responsables
Traçabilité des matières premières
Traçabilité des pierres précieuses
Autres matières
Droits humains

55 – PRODUITS DURABLES

Innovation
Écoconception
Économie circulaire
Satisfaction des clients

112 – ANNEXES

Indicateurs de durabilité
À propos de ce rapport

69 – ENVIRONNEMENT

Changement climatique
Efficacité énergétique
Parc industriel
Transport et mobilité
Gestion de l'eau
Protection de la biodiversité
Pollution de l'air
Déchets

89 – EMPLOYEUR RESPONSABLE

Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs
Attractivité de l'entreprise, engagement et rétention des talents
Diversité, équité et inclusion
Formation et développement des compétences

103 – ENTREPRISE ENGAGÉE

Savoir-faire
Entreprise citoyenne

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE





À propos de Rolex

Rolex est une manufacture horlogère suisse intégrée et indépendante, qui fabrique des montres conçues pour durer. Établie à Genève, la marque est réputée dans le monde entier pour son savoir-faire et la qualité de ses produits.

DES VALEURS FORTES EN HÉRITAGE

Créée en 1905 par Hans Wilsdorf (1881-1960), Rolex doit son succès et sa reconnaissance internationale à l'esprit d'entreprise et aux valeurs fortes transmises par son fondateur : la quête incessante de qualité, l'esprit d'innovation et la poursuite de l'excellence.

Aujourd'hui encore, la personnalité et l'œuvre de Hans Wilsdorf continuent d'inspirer Rolex et sa culture d'entreprise. L'empreinte de cet entrepreneur visionnaire se retrouve aussi bien dans l'esthétique et les caractéristiques fondamentales d'un produit demeuré fidèle à celui des origines que dans la capacité de Rolex à puiser dans son héritage pour se projeter vers de nouveaux horizons. En témoignent ses nombreuses innovations horlogères comme l'Oyster, la première montre-bracelet étanche lancée en 1926, ou encore le remontage automatique par rotor Perpetual breveté en 1931.

UN MODÈLE D'AFFAIRES FONDÉ SUR DES SAVOIR-FAIRE INTÉGRÉS

La marque Rolex est aujourd'hui réputée dans le monde entier pour son savoir-faire et la qualité de ses produits, dont les composants essentiels sont conçus en interne selon un modèle de production verticalisé : de la fonte des alliages d'or à l'assemblage des éléments du mouvement, du boîtier, du cadran et du bracelet, en passant par l'usinage et les finitions. Ce niveau de maîtrise et de contrôle permet à Rolex de disposer d'un outil industriel exceptionnel, au sein duquel designers, ingénieurs, horlogers et autres spécialistes collaborent étroitement à chaque étape de la fabrication de ses montres.



SOUS L'ÉGIDE D'UN ACTIONNAIRE UNIQUE: LA FONDATION HANS WILSDORF

Rolex est détenue par la fondation créée par Hans Wilsdorf en 1945.

Dans le respect des valeurs de son fondateur, l'entreprise peut ainsi poursuivre son essor en toute indépendance.

Chiffres clés

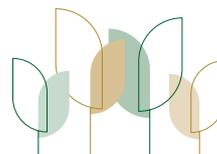


CHF **6,4** MILLIARDS

INVESTISSEMENTS 2007-2027 POUR LES BIENS D'ÉQUIPEMENT, LES MACHINES DE PRODUCTION AINSI QUE POUR LES IMMEUBLES DES SITES DE GENÈVE ET BIENNE



150 NOMBRE DE PROJETS INTERNES LIÉS À LA DURABILITÉ



15 548 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DANS LE MONDE (DONT 80% EN SUISSE)¹

1900 PERSONNES QUALIFIÉES POUR ASSURER LE SERVICE APRÈS-VENTE DANS LE MONDE



34 CENTRES DE SERVICE INTERNES (Genève et filiales)

815 CENTRES DE SERVICE EXTERNES

1470 POINTS DE VENTE DANS LE MONDE

19 FILIALES DE DISTRIBUTION

113 PAYS OÙ LA MARQUE EST PRÉSENTE



35 ANS DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DE RECHANGE POUR LE SERVICE APRÈS-VENTE
Passé ce délai, la marque fabrique sur demande des pièces spécifiques de remplacement.

¹ Ce chiffre représente les entités consolidées du groupe Rolex au 31.12.2023.

Rolex à travers le monde

Rolex est réputée dans le monde entier pour son savoir-faire et la qualité de ses produits. Ses montres, toutes certifiées Chronomètre Superlatif pour leur précision, leurs performances et leur fiabilité, sont devenues aujourd'hui des symboles d'excellence, d'élégance et de prestige. Pour maintenir ce haut degré de qualité et offrir un service de proximité à ses clients, Rolex est implantée dans une centaine de pays.

La marque possède notamment 19 filiales, un vaste réseau de détaillants officiels et près de 850 centres de service. Ces centres sont principalement des ateliers d'horlogerie établis chez les détaillants officiels de la marque ou au sein des filiales régionales. Ils sont garants de la qualité, de l'authenticité et de l'entretien des montres Rolex. L'entreprise assure ainsi la distribution, la vente et l'entretien de ses montres selon ses strictes exigences de qualité.



ROLEX MELBOURNE, AUSTRALIE

Sites administratifs et sites de production en Suisse

Le siège mondial de Rolex, basé dans le quartier des Acacias à Genève, abrite l'ensemble des activités de direction, d'administration et de communication de l'entreprise, celles rattachées à l'assemblage final, au contrôle final et à la commercialisation des montres ainsi que le Service Mondial Rolex, département responsable des activités liées au service après-vente. C'est également sur ce site que sont menées les activités de design ainsi que celles de recherche et de développement. Les laboratoires dans lesquels toutes les montres, une fois terminées, sont testées avant d'être envoyées dans le monde entier se trouvent également aux Acacias.

Le site de Plan-les-Ouates concentre toutes les activités de développement et de fabrication des boîtiers et des bracelets des montres Rolex, de la mise en forme et de l'usinage des matières premières jusqu'à la réalisation des finitions sur les pièces terminées.

Le site de Chêne-Bourg regroupe toutes les activités de développement et de fabrication des cadrans. Le site héberge également le laboratoire de gemmologie, les ateliers de sertissage de Rolex et la fabrication des inserts de lunettes en céramique.

La Manufacture des Montres Rolex SA, située à Bienne, est entièrement dévolue à la fabrication des mouvements de la marque. Les composants – de 200 à près de 400 pour les calibres les plus complexes – y sont manufacturés avec une précision extrême.

Avec ses quatre sites, Rolex dispose d'un outil industriel qui lui permet de donner la pleine mesure de sa capacité d'innovation et de création. La marque a par ailleurs fait l'acquisition, en 2022, d'un terrain de 100 000 m² à Bulle, dans le canton de Fribourg, pour y construire un nouveau site industriel en Suisse répondant à des critères de durabilité élevés. Cette unité va permettre de garantir le volume de production défini des montres Rolex, selon ses standards exclusifs de qualité.



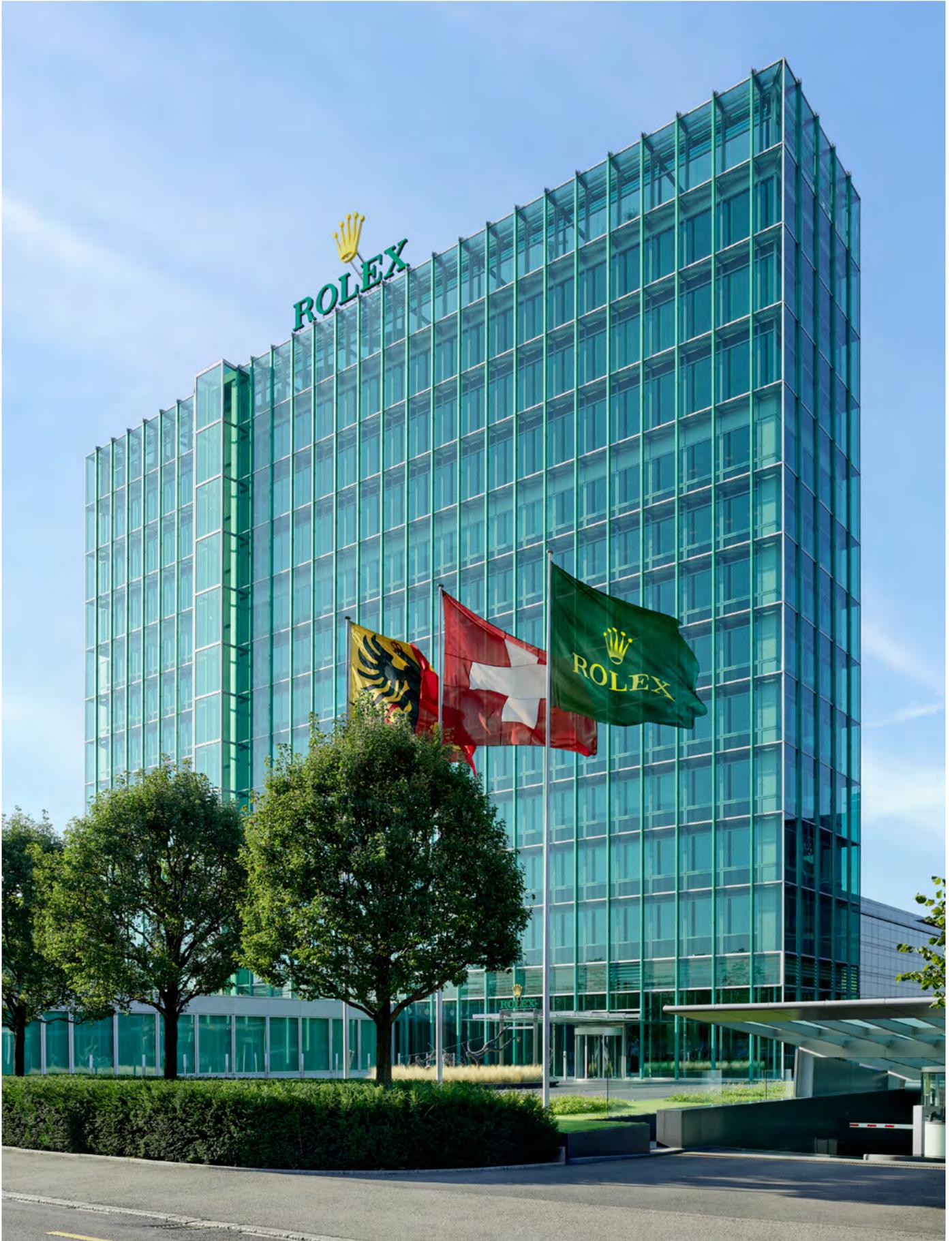
CHÊNE-BOURG



PLAN-LES-OUATES



BIENNE



ACACIAS

Chaîne de valeur

Dans le cadre de ses activités, Rolex prend en compte ses impacts sociaux et environnementaux tout au long de sa chaîne de valeur, de l'extraction des matières premières au service après-vente. Dans ce but, la marque a élaboré des politiques internes et développé des outils pour améliorer en continu la conduite responsable de ses affaires.



APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

Rolex cartographie et trace la provenance des matières premières composant ses produits afin d'assurer une chaîne d'approvisionnement éthique, calquée sur ses valeurs et conforme aux exigences légales.



CONCEPTION / RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Créés pour durer, les produits de Rolex tendent à intégrer de manière de plus en plus systématique des critères de durabilité, de leur phase de conception jusqu'à la fin de leur cycle de vie.



FABRICATION ET PRODUCTION

Qu'il s'agisse de procédés de production ou de l'usage de son outil industriel, Rolex intègre les principes du développement durable.



LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION

Conditionnement, transport, expédition : les solutions mises en place pour acheminer les biens, distribuer les produits ou déployer les services visent à réduire les émissions de CO₂ de la marque.



SERVICE CLIENT/ SERVICE APRÈS-VENTE

Reconnue pour ses valeurs d'excellence et la qualité de ses produits, Rolex met un point d'honneur à offrir des garanties et un service de proximité à ses clients, où qu'ils se situent dans le monde.

LA DURABILITÉ CHEZ ROLEX

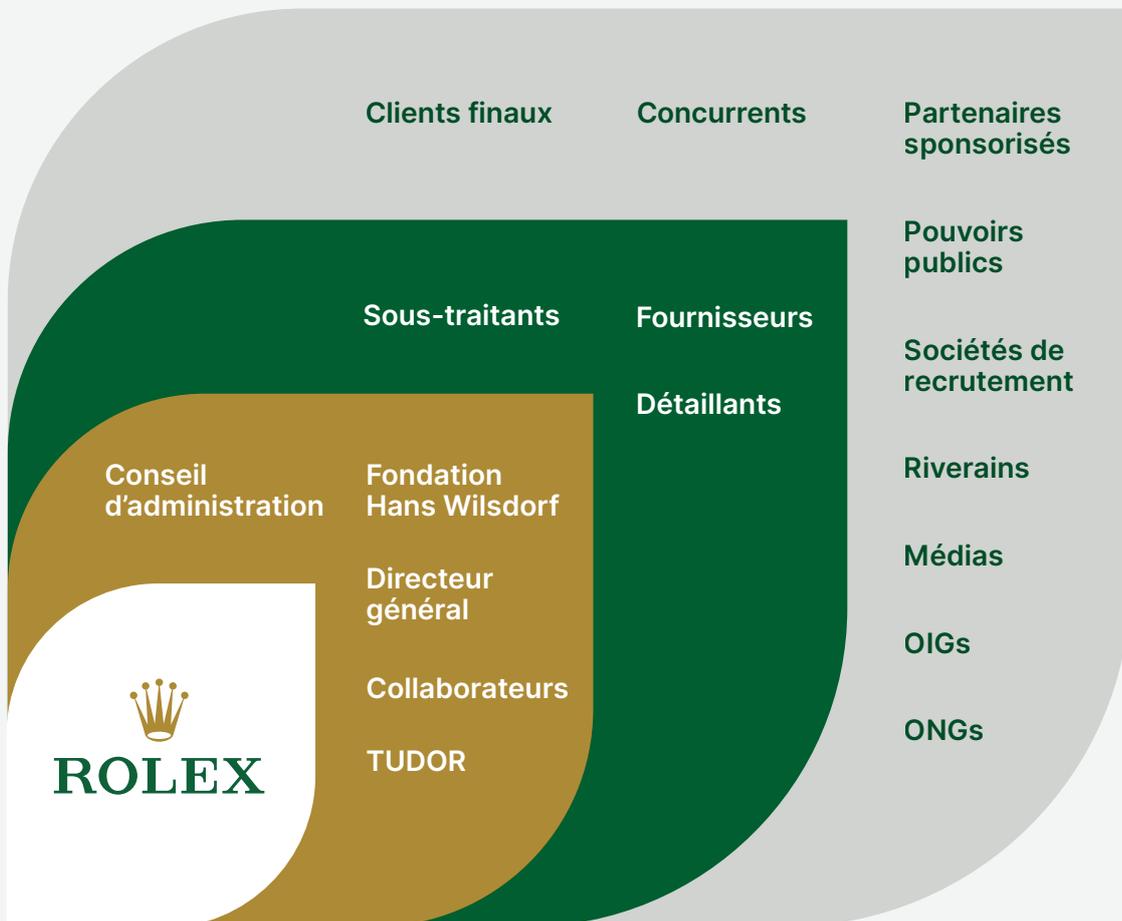


Engagement avec les parties prenantes

Dialoguer avec ses parties prenantes est l'un des fondements d'une démarche de durabilité. Cela permet de mesurer leurs attentes par rapport à la conduite des affaires, de mieux comprendre l'impact des activités de l'entreprise, d'identifier des pistes d'amélioration et d'orienter ses actions en conséquence. Rolex considère que la contribution de ses parties prenantes est essentielle pour pouvoir élaborer une stratégie de durabilité pertinente et solide.

Rolex interagit régulièrement avec ses parties prenantes, dans des contextes et des environnements variés. La marque implique en premier lieu ses collaboratrices et collaborateurs pour faire évoluer ses pratiques industrielles et commerciales. Elle associe également ses partenaires, fournisseurs, prestataires de services et filiales pour améliorer ses processus et définir des exigences en faveur de la société et de l'environnement.

Les principales parties prenantes de Rolex



Analyse de matérialité

Rolex a mené sa première analyse de matérialité en 2023. Ce processus consultatif a permis à la marque d'identifier et de hiérarchiser ses enjeux de durabilité, sur la base des attentes de ses parties prenantes et en tenant compte notamment de ses impacts les plus significatifs sur l'économie, l'environnement et la société.

Cette première analyse de matérialité a été pilotée par le Département Impact et durabilité de Rolex avec le soutien d'un partenaire externe et, à l'interne, du Comité de pilotage de durabilité.

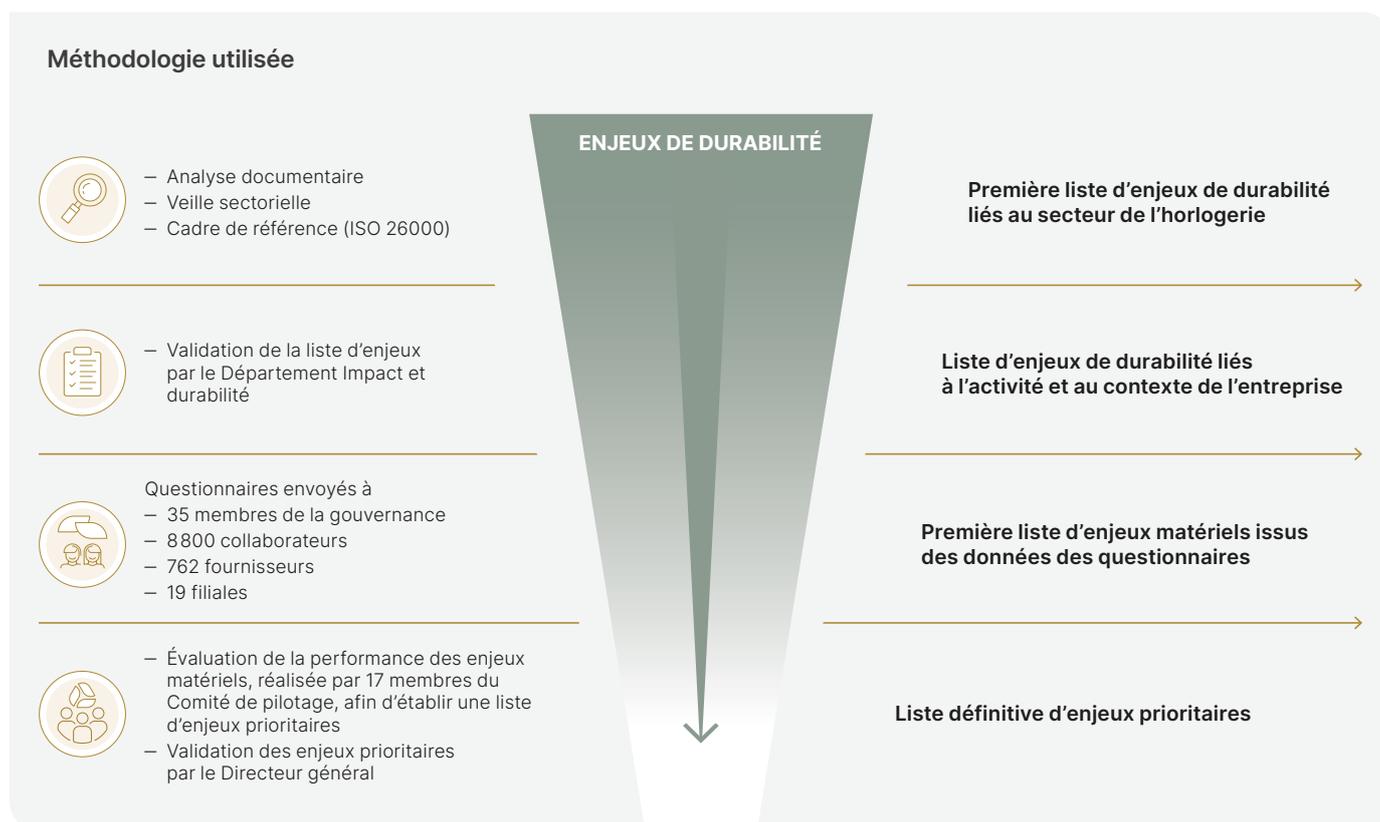
IDENTIFICATION DES ENJEUX MATÉRIELS

Afin d'identifier ses enjeux matériels, une première liste d'enjeux – très large et se rapportant à l'activité et au contexte de l'entreprise – a été définie sur la base d'une veille sectorielle, d'entretiens à l'interne, de diverses études d'impact mandatées par le Département Impact

et durabilité, et de différents cadres référentiels reconnus tels que la norme ISO 26000 ou encore les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Rolex a interrogé certaines de ses parties prenantes sur cette première sélection d'enjeux de durabilité, via un questionnaire en ligne. Cette consultation a permis de collecter des données pour construire une première matrice de matérialité. Le Comité de pilotage de durabilité a procédé à l'évaluation interne de la matrice en termes de performance de l'entreprise et a priorisé une liste d'enjeux matériels. Cette liste a ensuite été discutée par les membres de la direction et validée par le Comité stratégique de durabilité rattaché au Directeur général.

Les résultats de cet exercice vont contribuer à affiner la stratégie de durabilité de Rolex et permettre de renforcer l'action de l'entreprise en la matière puisque chaque enjeu matériel fera dans ce cadre l'objet d'engagements et d'objectifs chiffrés, avec des indicateurs de performance.



Enjeux prioritaires de Rolex organisés par pilier stratégique

À améliorer en priorité

À améliorer

À consolider



GOUVERNANCE

Transparence

Gouvernance, éthique
et conformité

Concurrence loyale

Protection des
données et
cybersécurité



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Respect des droits
humains tout le
long de la chaîne
d'approvisionnement

Approvisionnement
et achats responsables

Traçabilité des pierres
précieuses

Traçabilité des matières
premières



PRODUITS DURABLES

Innovation pour
la durabilité

Écoconception

Économie circulaire

Satisfaction des clients

À améliorer en priorité

À améliorer

À consolider



ENVIRONNEMENT

Gestion de l'eau

Changement climatique

Protection de la biodiversité

Pollution de l'air

Efficacité énergétique



EMPLOYEUR RESPONSABLE

Diversité, équité et inclusion

Attractivité de l'entreprise et rétention des talents

Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs

Satisfaction et engagement des collaborateurs

Formation et développement des compétences



ENTREPRISE ENGAGÉE

Savoir-faire

Partenariats et initiatives en lien avec la durabilité

Contribution aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies

Les engagements de Rolex en lien avec ses enjeux matériels sont une réponse concrète aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Répartis entre les six piliers stratégiques de la marque, ces enjeux matériels sont résumés dans le tableau ci-dessous avec les ODD correspondants.

ENJEUX PRIORITAIRES	PILIER	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
Transparence	GOVERNANCE	 
Gouvernance, éthique et conformité	GOVERNANCE	 
Concurrence loyale	GOVERNANCE	
Protection des données et cybersécurité	GOVERNANCE	
Respect des droits humains tout le long de la chaîne d'approvisionnement	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	   
Approvisionnement et achats responsables	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	 
Traçabilité des pierres précieuses	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	
Traçabilité des matières premières	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	
Innovation pour la durabilité	PRODUITS DURABLES	 
Écoconception	PRODUITS DURABLES	 
Économie circulaire	PRODUITS DURABLES	 
Satisfaction des clients	PRODUITS DURABLES	 
Gestion de l'eau	ENVIRONNEMENT	  
Changement climatique	ENVIRONNEMENT	
Protection de la biodiversité	ENVIRONNEMENT	  
Pollution de l'air	ENVIRONNEMENT	 
Efficacité énergétique	ENVIRONNEMENT	  
Diversité, équité et inclusion	EMPLOYEUR RESPONSABLE	  
Attractivité de l'entreprise et rétention des talents	EMPLOYEUR RESPONSABLE	 
Santé, sécurité et bien-être des collaborateurs	EMPLOYEUR RESPONSABLE	 
Satisfaction et engagement des collaborateurs	EMPLOYEUR RESPONSABLE	
Formation et développement de compétences	EMPLOYEUR RESPONSABLE	  
Savoir-faire	ENTREPRISE ENGAGÉE	
Partenariats et initiatives en lien avec la durabilité	ENTREPRISE ENGAGÉE	            

Accomplissements en 2023

Depuis la création d'un **Comité stratégique durabilité** en 2020 et du **Département Impact et durabilité**, Rolex a renforcé chaque année ses engagements dans le développement durable, avec, à la clé, des **accomplissements notables** pour l'année 2023.



GOUVERNANCE

Création d'un **Conseil consultatif** sur la durabilité

—

Mise en place d'un **Comité opérationnel durabilité** au sein de chaque division

—

Création du **Comité Éthique et Compliance**

—

Formalisation d'un **Code de conduite** (déploiement en 2024)

—

Réalisation de la première **analyse de matérialité** sur la base d'un dialogue avec une sélection de parties prenantes internes et externes

—

Lancement d'un **plan de communication interne** dédié à la durabilité

—

Mise en ligne d'une section **Développement durable** sur le site **rolex.com**



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Formalisation de la **Politique d'achats responsables** (déploiement en 2024)

—

Mise à disposition d'un **dispositif d'alerte** pour traiter les signalements en rapport avec le travail des enfants ainsi que les minerais et métaux en provenance de zones de conflit (périmètre étendu en 2024 au respect des droits humains et des libertés fondamentales, à la protection de l'environnement et à la bonne gouvernance)



PRODUITS DURABLES

Lancement de la **démarche «Analyse environnementale»**

—

Conduite de projets d'écoconception pour créer un **écrin écoresponsable** (disponible en 2024)

—

Participation à un **concours d'open innovation durable** axé sur la galvanoplastie



EMPLOYEUR RESPONSABLE

Développement d'un **plan de formation dédié à la durabilité** pour l'ensemble de l'entreprise (déploiement en 2024)

Sensibilisation des membres de la **Direction et des cadres** à la Fresque du Climat

Évolution du nombre de stagiaires de 2022 à 2023 : 106 à 147



ENVIRONNEMENT

Réalisation de la **3^e empreinte carbone**

Formalisation des **objectifs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et soumission à la Science Based Targets initiative** (validation des objectifs en 2024)

Développement de **projets dédiés à la durabilité des conditionnements**



ENTREPRISE ENGAGÉE

Augmentation de 23 % du nombre d'apprentis de 2022 à 2023 (de 198 à 244)

Augmentation de 11 % du nombre de filières d'apprentissage de 2022 à 2023 (de 18 à 20)

Restauration de récifs coralliens via l'initiative Coral Gardeners avec 100 000 coraux replantés en Polynésie française et aux Fidji

Remise du **Prix Rolex à l'esprit d'entreprise** au Professeur Grégoire Courtine et son équipe pour le développement d'une interface cerveau-moelle épinière qui, activée par la pensée, a permis à un patient tétraplégique de retrouver le contrôle de ses jambes

Célébration des **20 ans du Programme Rolex de mentorat artistique** avec l'organisation du Rolex Arts Festival à Athènes, en Grèce



Nos engagements stratégiques



GOUVERNANCE

- Accompagner l'évolution des modes de fonctionnement de l'entreprise pour gagner en transparence.
- Intégrer les critères de durabilité au sein de la gouvernance de l'entreprise.
- Allouer les ressources nécessaires permettant de réaliser les engagements pris et d'atteindre les objectifs fixés.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

- Prioriser les actions de la marque dans les pays à risque en termes de droits humains.
 - Réaliser des audits indépendants.
- Cartographier les chaînes d'approvisionnement et développer des systèmes de traçabilité en fonction du niveau de risque identifié.
 - Déployer une traçabilité numérique pour les diamants et les métaux précieux.
- Garantir des origines géographiques conformes aux critères RSE de Rolex.
 - Privilégier des flux d'achats en « ligne directe ».
- Étendre le système de *due diligence* à l'ensemble des risques RSE.
 - Déployer la démarche aux fournisseurs puis à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (fournisseurs des fournisseurs de Rolex).



PRODUITS DURABLES

- Limiter l'impact environnemental des produits et des processus de fabrication, tout au long de leurs cycles de vie, en intégrant des critères d'écoconception.
 - Former à l'écoconception 100% des concepteurs, designers et chargés d'industrialisation.
- Favoriser l'innovation pour la durabilité sur toute la chaîne de valeur.
 - Créer une plateforme de pilotage transverse au sein de Rolex.
- Engager l'entreprise dans une approche systématique d'économie circulaire.
 - Systématiser les circuits courts.
 - Réduire les quantités de matières premières utilisées.



ENVIRONNEMENT

- Prioriser l'analyse des impacts environnementaux découlant de l'extraction des matières premières.
- Mettre en place des actions mobilisant l'ensemble de l'entreprise pour atteindre les objectifs SBTi:
 - Réduire les émissions absolues des scopes 1 et 2 de 42% d'ici à 2030 (vs 2021)
 - Réduire les émissions absolues du scope 3 de 25% d'ici à 2030 (vs 2021)
- Réduire les consommations et rejets associés aux activités industrielles et commerciales de la marque.
- Compenser l'impact résiduel des activités de Rolex en soutenant des projets de haute qualité.



EMPLOYEUR RESPONSABLE

- Intégrer les compétences attendues en promouvant un accès équitable à toute forme de diversité.
- Renforcer l'excellence de la marque en tant qu'employeur pour faire de chaque candidat et employé Rolex un ambassadeur de l'entreprise.
- Promouvoir la mobilité interne et le management de la relève.

NOS ACTIONS POUR LA DURABILITÉ



GOUVERNANCE





GOUVERNANCE

Les activités industrielles et commerciales de Rolex s'appuient sur une déontologie des affaires rigoureuse ainsi que sur une gouvernance efficace. Cela se traduit concrètement par la mise en place d'une organisation et d'outils propres à garantir entre autres le respect de ses devoirs de diligence et de transparence au regard de la loi et de ses parties prenantes.

NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Accompagner l'évolution des modes de fonctionnement de l'entreprise pour gagner en transparence.

Intégrer les critères de durabilité au sein de la gouvernance de l'entreprise.

Allouer les ressources nécessaires permettant de réaliser les engagements pris et d'atteindre les objectifs fixés.

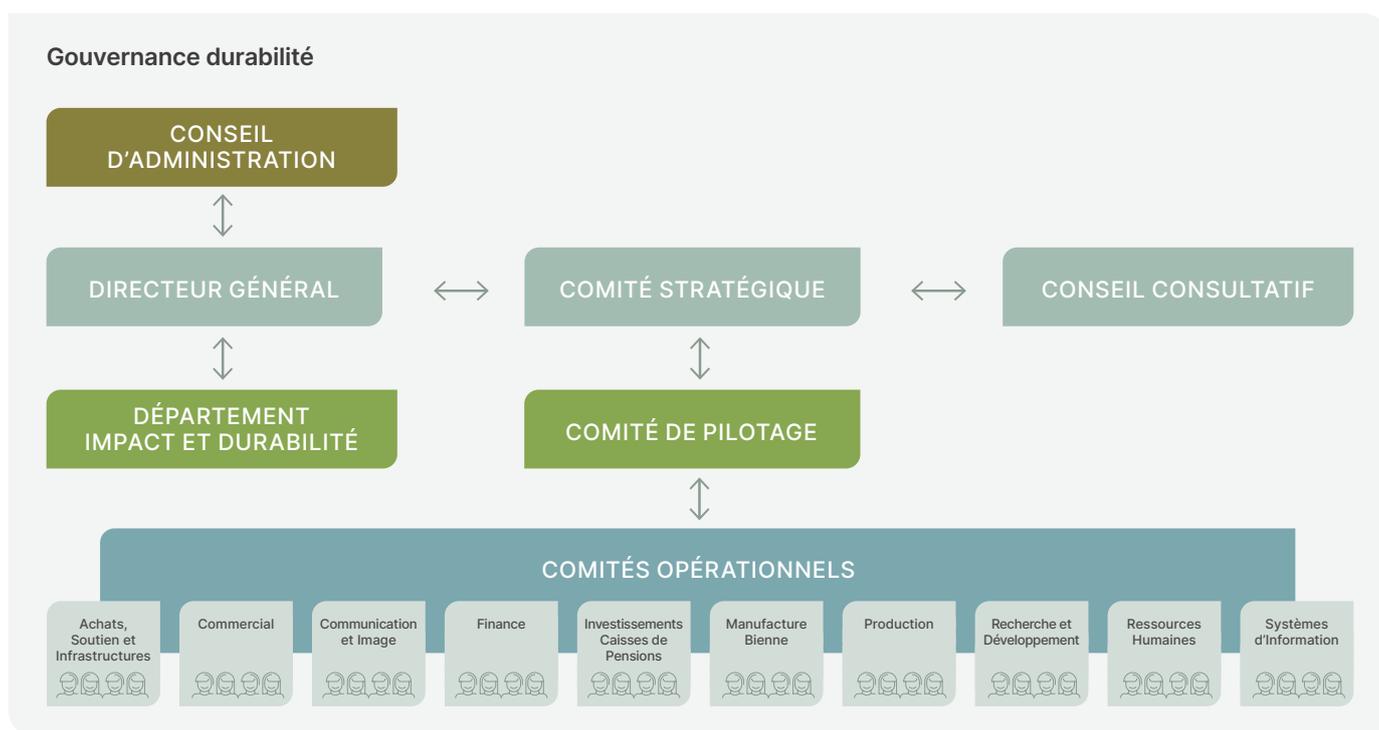
GOUVERNANCE DE LA DURABILITÉ

Structurer la démarche et les engagements

En 2020, Rolex a lancé une démarche « Impact et durabilité » afin de formaliser son engagement en termes de responsabilité sociale et environnementale. L'objectif était d'élaborer une stratégie de durabilité et de la mettre en œuvre. Cette initiative a permis de définir son approche et de renforcer sa gouvernance. Soutenue par les plus hautes instances de l'entreprise, la durabilité est désormais intégrée de manière transversale afin de garantir une gestion transparente des activités en réponse aux enjeux de développement durable, aussi bien sur le plan de l'éthique et de l'intégrité que sur celui de la conformité aux normes, aux lois et aux réglementations.

ORGANISATION

Pour relever les défis associés au développement durable, Rolex s'est organisée à tous les échelons, au niveau des instances de décision comme des services opérationnels. Dans ce cadre, l'entreprise a créé un Département Impact et durabilité et des comités dédiés pour piloter la stratégie et les activités de durabilité de l'entreprise. Le Directeur général, Jean-Frédéric Dufour, porte et incarne le projet de durabilité de la marque auprès du management et du Conseil d'administration.



RESPONSABILITÉS

Conseil d'administration

Composé de sept membres indépendants, le Conseil d'administration valide la stratégie de Rolex SA et veille à son application.

Directeur général

La conduite des affaires de l'entreprise est déléguée au Directeur général qui soumet son rapport de gestion au Conseil d'administration, notamment en ce qui concerne la durabilité.

Comité stratégique durabilité

Créé en 2020 au niveau du Directeur général, le Comité stratégique durabilité a pour objectif de piloter et de valider la stratégie de durabilité de Rolex. Animé par la Responsable de la durabilité et le Directeur général, le Comité réunit ses sept membres sur une base trimestrielle.

Conseil consultatif sur la durabilité

Formé d'experts externes à l'entreprise, le Conseil consultatif sur la durabilité a été mis en place pour conseiller Rolex sur les enjeux du développement durable pour le secteur horloger, tels que la traçabilité des matières premières, les droits humains et tous les sujets en lien avec l'environnement (notamment le changement climatique, la biodiversité et la gestion de l'eau).

Département Impact et durabilité

Rattaché au Directeur général, le Département Impact et durabilité a pour mission de coordonner la stratégie de durabilité de l'entreprise et de soutenir son déploiement, en Suisse comme à l'étranger, d'assurer le dialogue avec les parties prenantes internes et externes et de conduire le changement au sein de l'entreprise. Il s'occupe également de mesurer et d'améliorer les actions de Rolex dans les domaines extra-financiers.

Comité de pilotage durabilité

Composé d'un ou de plusieurs représentants de chaque division de Rolex SA et de la Manufacture des Montres Rolex SA, le Comité de pilotage durabilité regroupe une quinzaine de membres et se réunit 4 fois par mois. Il accompagne le déploiement de la stratégie de durabilité ainsi que la mise en œuvre du plan d'action relatif. Le Comité compte également un membre de la marque TUDOR afin d'assurer le partage de bonnes pratiques industrielles et commerciales avec cette entité.

Comités opérationnels

Les dix comités opérationnels existants ont pour mission de déployer la feuille de route de l'entreprise dans le périmètre de leurs activités.

GOUVERNANCE DE L'ÉTHIQUE ET DE LA CONFORMITÉ

Des instances de contrôle dédiées

Le groupe Rolex¹ s'est structuré pour répondre aux questions d'éthique et de conformité tant au niveau stratégique qu'au niveau du pilotage et du suivi de ses activités. Il a également mis en place des mesures de détection et de gestion des risques en lien avec ses différentes chaînes d'approvisionnement pour limiter ses impacts sur le plan environnemental et sociétal. Dans ce but, le groupe entretient des relations étroites avec ses partenaires, fournisseurs et détaillants, en les accompagnant et en les soutenant dans leurs actions en faveur du développement durable. De la même manière, il assure à ses clientes et clients – comme à ses collaboratrices et collaborateurs – que tout est mis en œuvre pour garantir une production responsable et des produits durables.

Pour renforcer sa responsabilité dans la conduite des affaires, Rolex développe depuis de nombreuses années un cadre de référence et des directives internes qu'elle adapte en permanence afin de répondre aux dernières évolutions de l'environnement législatif et réglementaire. La nouvelle Politique d'achats responsables de Rolex, par exemple, formalise l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence (ODiTr)² et du Règlement 2017/821 du Parlement européen et du Conseil. Elle repose également sur les principes du Guide de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)³ sur les devoirs de diligence liés aux chaînes d'approvisionnement en minerais provenant de zones

de conflit ou à haut risque (2016/troisième édition). Ces principes incluent notamment l'application des devoirs de diligence et traitent aussi de la collaboration avec les parties prenantes, de l'innovation, de l'amélioration continue, de l'égalité des chances ainsi que du suivi et de l'évaluation.

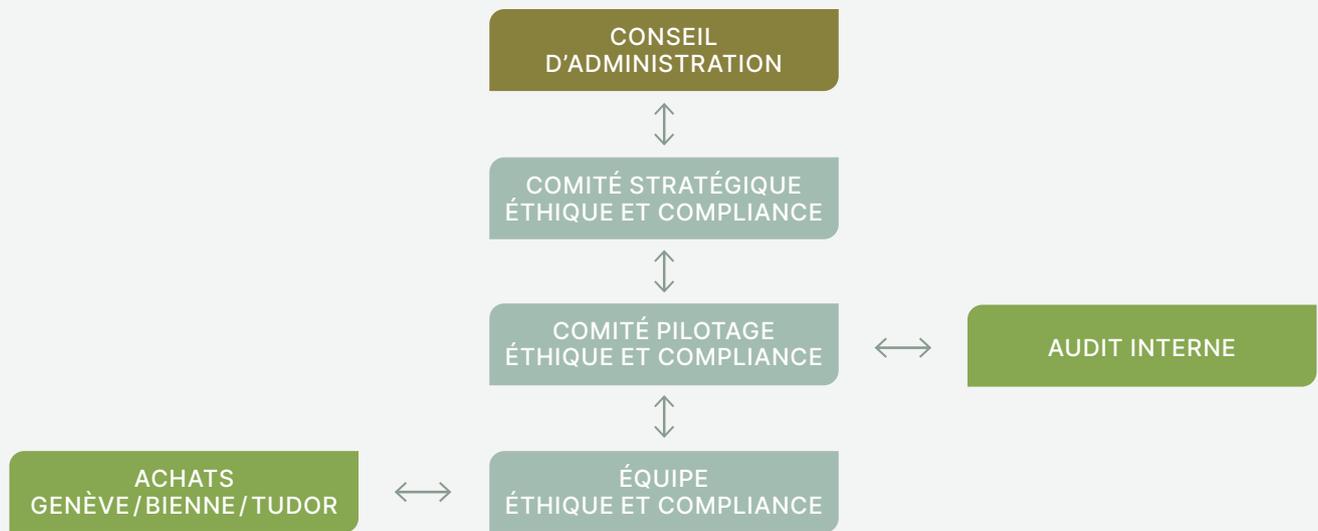
Ces démarches institutionnalisent l'engagement volontaire de Rolex, hérité de ses valeurs fondamentales. Elles lui ont également donné l'opportunité de structurer ses processus et ses contrôles pour être en mesure de gérer rigoureusement les risques dans de nombreux domaines. Il s'agit entre autres de bannir le travail des enfants ou l'approvisionnement en minerais et métaux en provenance de zones de conflit et à haut risque et de veiller au respect des droits humains, à l'impact des activités sur les communautés, aux actions sociales, à la prévention des risques environnementaux, à la réduction des gaz à effet de serre, à la gestion des déchets, à la traçabilité des matières premières, à l'éthique et à la déontologie des affaires.

¹ Le « groupe Rolex » désigne dans ce paragraphe Rolex SA, Manufacture des Montres Rolex SA, Rolex Promotions SA, Roldeco SA, Montres TUDOR SA et Manufacture TUDOR SA.

² Depuis 2023, les grandes entreprises suisses, comme Rolex, doivent répondre aux exigences légales 221.433 de l'Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr) du 3 décembre 2021. Les éléments contenus dans le présent rapport répondent à ces exigences.

³ OCDE (2016), Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque: Troisième édition, Éditions OCDE, Paris.

Gouvernance Éthique et Compliance



ORGANISATION

La gouvernance Éthique et Compliance porte sur l'ensemble des chaînes de valeur des entités de Rolex¹ soumises à une obligation légale de diligence et de transparence. Régie par une Charte Éthique et Compliance, elle a pour missions de piloter, de déployer et d'améliorer l'ensemble du système de diligence, qui comprend notamment la stratégie de *due diligence*, la diffusion et l'application des directives, le système de gestion des risques, la gestion du dispositif d'alerte, la coordination des audits externes et du Rapport de diligence, mais aussi la formation compliance ainsi que la veille réglementaire, géopolitique et médiatique.

Entrent aussi dans son champ d'action la définition des risques éthiques, sociaux et environnementaux pour chacune des parties prenantes externes, la mise en œuvre et le suivi de plans d'atténuation des risques, ainsi que l'actualisation de la Politique d'achats responsables et de la Charte de développement durable.

RESPONSABILITÉS

Comité stratégique Éthique et Compliance (CSEC)
 Le Comité stratégique Éthique et Compliance est composé a minima du Directeur de la Division Achats, Soutien et Infrastructures (ASI), du Responsable Achats et du Responsable Éthique et Compliance de Rolex SA. Ce comité, qui se réunit au moins deux fois par année, a pour principale fonction de garantir la gouvernance Éthique et Compliance en approuvant la charte interne, les plans de déploiement et les travaux de diligence. Ses responsabilités concernent également la validation des cartographies des risques, la collaboration avec les parties prenantes à risque, ainsi que la révision du rapport de diligence qu'il porte en signature au Conseil d'administration.

¹ Pour garantir l'application de principes communs, un membre de TUDOR SA est associé à la gouvernance Éthique et Compliance de Rolex.

Comité de pilotage Éthique et Compliance (CPEC)

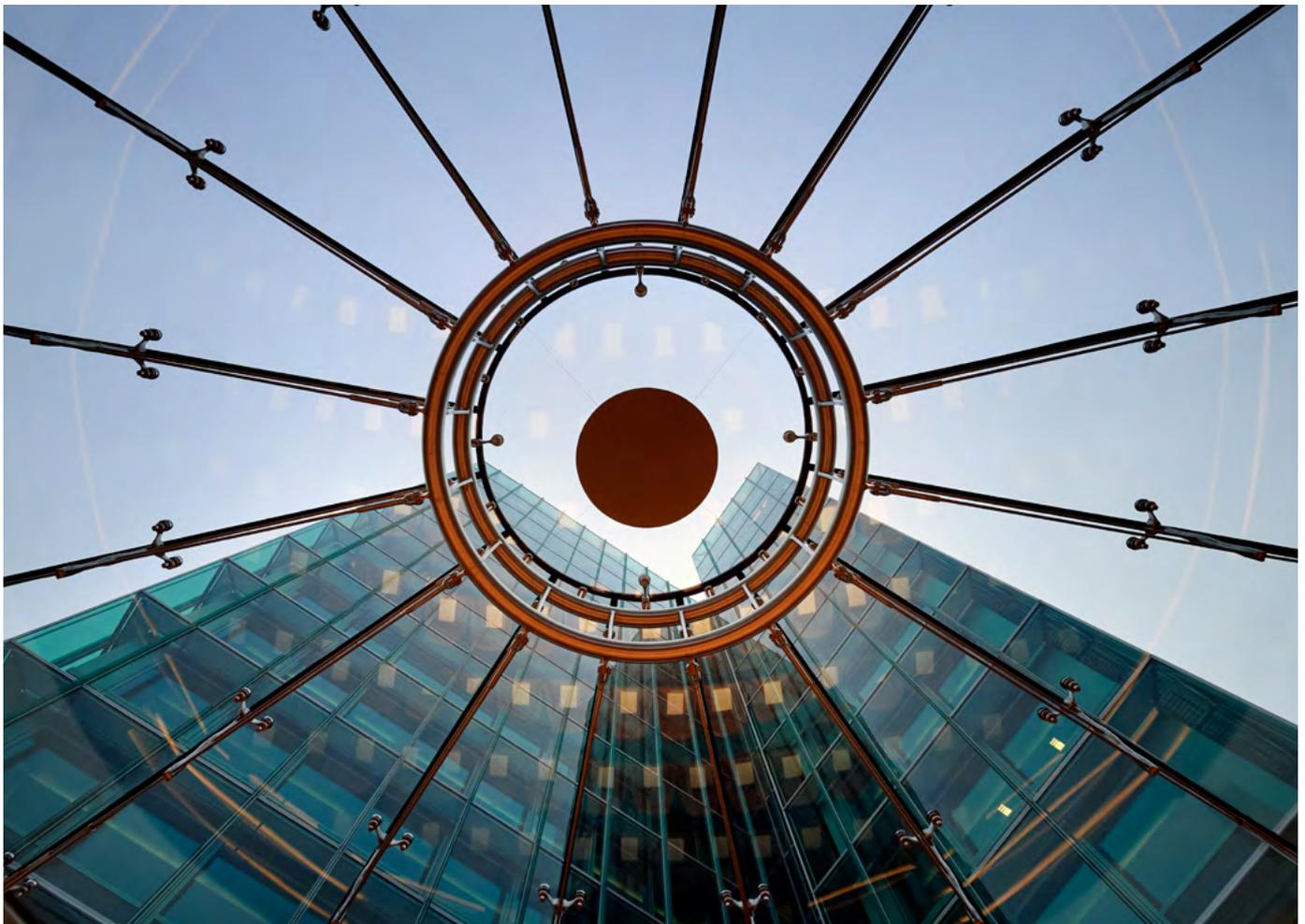
Le Comité de pilotage Éthique et Compliance est composé à minima des Responsables Achats de Rolex SA et de la Manufacture des Montres Rolex SA ainsi que de Montres TUDOR SA et de la Manufacture TUDOR SA, du Responsable des relations publiques de la Division Communication et Image de Rolex SA, du Responsable Finance Suisse de Rolex SA et du Responsable Éthique et Compliance de Rolex SA. Ce comité se réunit au moins dix fois par année. Il pilote la production du rapport de diligence annuel, du plan de déploiement et des travaux de diligence ainsi que la gestion des parties prenantes et des remontées du dispositif d'alerte.

Équipe Éthique et Compliance

L'équipe Éthique et Compliance est placée sous l'autorité du CPEC. Le Responsable de l'équipe Éthique et Compliance bénéficie d'un accès direct au CSEC ainsi qu'au CPEC avec lesquels il communique et dialogue régulièrement. Chargée des activités opérationnelles se rapportant à l'éthique et à la compliance, cette équipe a pour responsabilités :

- la conduite de la veille concernant les chaînes de valeur et les exigences de diligence ;
- la formation de l'ensemble des parties prenantes du groupe concernant la diligence et la compliance ;
- le bon déroulement de l'audit externe de diligence du groupe ;
- le suivi du processus d'intégration des nouvelles parties prenantes externes ;
- le suivi du processus d'investigation et de clôture des alertes ;
- la préservation de l'anonymat et de la confidentialité des lanceurs d'alerte.

L'équipe Éthique et Compliance exerce ses activités de manière impartiale et indépendamment des objectifs d'autres départements ou divisions internes. Il s'agit là d'une assurance supplémentaire sur le degré de maîtrise des risques liés, entre autres, au champ d'application de l'ODiTr.



GOUVERNANCE DE LA TRAÇABILITÉ

Un cadre spécifique

En marge des activités de contrôle et de surveillance dédiées à l'éthique et à la conformité, Rolex a mis en place une gouvernance spécifique pour les problématiques de traçabilité liées à sa chaîne d'approvisionnement.

COMITÉS DES MÉTAUX PRÉCIEUX ET DES PIERRES PRÉCIEUSES

Organe de supervision des pratiques d'achats responsables, le Comité des métaux précieux garantit la gouvernance, valide la stratégie et veille à la cohérence des décisions. Il se réunit sur une base régulière pour effectuer un suivi stratégique et opérationnel. L'or, l'argent, le platine et le palladium sont notamment traités dans ce comité. Ce niveau de gouvernance est répliqué pour les pierres précieuses au sein du Comité des pierres précieuses.

COMITÉ DES SOURCES

De son côté, le Comité des sources se réunit annuellement avec chaque fournisseur pour évaluer sa performance et définir un plan d'action pour certaines matières précieuses.

COMMUNICATION SUR LA DURABILITÉ

Faire savoir en interne et à l'externe

Depuis des années, l'entreprise communique régulièrement à l'interne sur l'évolution de sa démarche « Impact et durabilité », à travers son site intranet mais aussi via des canaux de communication spécifiques à destination du management.

Après avoir déployé fin 2022 une campagne d'information sur le sujet à l'intention de toutes les forces vives de l'entreprise, une publication thématique mensuelle a vu le jour en 2023. Le site intranet présente aussi depuis octobre 2023 une section spécifique dédiée à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Rolex a également renforcé sa communication sur la durabilité à l'externe. Le grand public peut prendre connaissance des engagements de la marque en matière de développement durable sur les pages du site internet de la marque (rolex.com) dédiées à cette thématique, depuis le mois d'octobre 2023.

La marque s'exprime en outre dans le présent rapport – et pour la première fois publiquement – sur l'ensemble de ses actions en matière de durabilité. Avant cela, depuis 2017, elle rédigeait des rapports de durabilité à usage interne.

Enfin, pour répondre aux exigences de l'Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence (ODiTr), Rolex a rédigé un rapport interne incluant les détails de l'organisation mise en place dans le but de veiller au respect des droits humains sur sa chaîne d'approvisionnement ainsi qu'à la traçabilité de certaines matières premières, en particulier l'or, le tungstène, le tantale et l'étain. La société d'audit PricewaterhouseCoopers SA a effectué une vérification de conformité aux exigences légales et n'a pas signalé de manquement de la part de Rolex à son devoir de diligence en matière de minerais et de métaux.

Une communication sur le système de traçabilité et sur le dispositif d'alerte a été effectuée en interne à l'intention des collaboratrices et des collaborateurs de Rolex. Ces informations sont également consultables sur les sites institutionnels de la marque par toutes ses parties prenantes. Tous les fournisseurs directs ont également reçu un courrier décrivant la mise en œuvre par Rolex d'un système de gestion des risques éthiques, sociaux et environnementaux ainsi que la formalisation des pratiques d'achats responsables. Les fournisseurs ont aussi été informés de la mise en ligne du dispositif d'alerte de Rolex et du déploiement d'une gouvernance Éthique et Compliance.

CODE DE CONDUITE

Des valeurs et des principes partagés

Élaboré en 2023 pour être diffusé en 2024, le Code de conduite de Rolex définit l'engagement attendu des collaboratrices et collaborateurs de la marque dans la conduite des affaires de l'entreprise, notamment sur des sujets comme la corruption, les conflits d'intérêts et les pratiques de saine concurrence, mais aussi dans la gestion de la santé et la sécurité au travail et, entre autres, dans celle des pratiques environnementales.

PROTECTION DES DONNÉES ET CYBERSÉCURITÉ

Garantir un environnement sécurisé

PROTECTION DES DONNÉES

Rolex a toujours porté une attention particulière à la protection des données personnelles, qu'il s'agisse de ses collaboratrices et collaborateurs, de ses partenaires ou de ses clientes et clients. Pour garantir cette protection, l'entreprise met en place des moyens techniques et organisationnels. Dans ce cadre, son approche concerne la collecte et le stockage sécurisés des données, ainsi que la réglementation de leur utilisation. L'objectif est de prévenir tout usage abusif ou accès non autorisé.

Supervisée et gérée par des équipes de spécialistes, cette activité couvre les risques et la conformité, la formation et la sensibilisation, la gestion des incidents et les tests de sécurité. Des politiques de confidentialité des données et de traçage sont également mises à disposition sur le site internet de l'entreprise (rolex.com).

L'entreprise s'est organisée à tous les échelons pour optimiser la sécurité et pour garantir la conformité et le respect de ses obligations légales. Elle a créé dans ce cadre la fonction de conseiller à la protection des données personnelles et nommé des personnes pour sensibiliser tous les métiers concernés afin de garantir les bonnes pratiques et d'assurer la conformité.

Chaque projet informatique est encadré dans le but de garantir l'intégration des solutions de protection pour éviter la perte fortuite, l'utilisation ou l'accès non autorisés ainsi que toute modification ou divulgation de données personnelles. Des requêtes peuvent aussi être présentées pour faire valoir des droits, dont le droit à l'oubli. Le service a traité 15 demandes d'effacement de données personnelles en 2023. À noter qu'aucune plainte fondée, fuite, perte identifiée ni aucun vol n'a été enregistré lors de l'exercice sous revue.

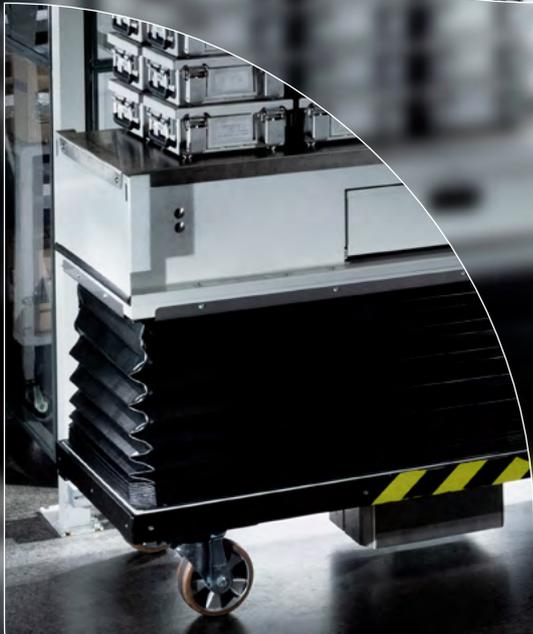
CYBERSÉCURITÉ

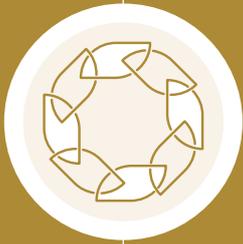
En marge de sa politique de protection des données, Rolex a mis en place une infrastructure et un environnement sécurisés pour protéger l'ensemble de ses activités contre les cyberattaques. Parallèlement, la marque édicte des réglementations internes et mène diverses actions de formation, en ligne, pour l'ensemble du personnel, et de formations obligatoires, en présentiel, pour le management. Des campagnes de sensibilisation sont également déployées dans l'entreprise, via notamment des campagnes régulières d'hameçonnage, la publication de newsletters et d'articles en ligne, l'organisation de conférences, ainsi que des actions de communication ponctuelles dans les espaces partagés.

En 2023, une campagne d'hameçonnage a permis de sensibiliser plus de 7000 personnes (collaborateurs, collaboratrices et prestataires de l'entreprise), tandis qu'une autre ciblait les divisions à risques et touchait quelque 2500 personnes.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT





CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement est un enjeu capital pour Rolex, car elle influence directement et notablement la durabilité de ses activités. Pour la maîtriser, la marque s'appuie sur le référentiel législatif et réglementaire et a formalisé son approche en collaboration avec ses partenaires.

Dans ce cadre, la marque déploie des mesures de détection et de gestion des risques et approfondit en permanence ses analyses environnementales et sociales. Elle entretient des contacts fréquents avec ses fournisseurs et s'accorde régulièrement avec eux sur des processus d'amélioration.

NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Prioriser les actions de la marque dans les pays à risque en termes de droits humains.

— *Réaliser des audits indépendants.*

Cartographier les chaînes d'approvisionnement et développer des systèmes de traçabilité en fonction du niveau de risque identifié.

— *Déployer une traçabilité numérique pour les diamants et les métaux précieux.*

Garantir des origines géographiques conformes aux critères RSE de Rolex.

— *Privilégier des flux d'achats en « ligne directe ».*

Étendre le système de due diligence à l'ensemble des risques RSE.

— *Déployer la démarche aux fournisseurs puis à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement (fournisseurs des fournisseurs de Rolex).*

APPROVISIONNEMENT ET ACHATS RESPONSABLES

Agir en accompagnant les partenaires

Qu'il s'agisse d'achat de matières, de produits ou de services, Rolex assure une sélection et une gestion responsables de l'ensemble des partenaires et des fournisseurs engagés dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette responsabilité implique de les évaluer régulièrement, de les sensibiliser à la durabilité et de prendre des mesures pour garantir que leurs pratiques sont conformes aux réglementations et alignées avec les pratiques responsables de l'entreprise.

À noter que 96% des achats directs – les achats liés aux produits, c'est-à-dire tout ce qui entre dans la composition des montres – sont réalisés en Suisse. Concernant le pourcentage restant, 1% provient des pays limitrophes de la Suisse (Allemagne, Autriche, France, Italie), 2% de pays situés en Europe (Belgique, Pays-Bas et Suède) et 1% de pays hors Europe (États-Unis et Thaïlande).

POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Construite sur la base d'un code de conduite dédié aux achats de l'entreprise, la Politique d'achats responsables de Rolex a été formalisée en 2023. Elle vise à assurer l'harmonisation des pratiques au sein du département Achats et intègre des aspects environnementaux et sociétaux dans les décisions d'achats de l'entreprise. Ce document a également pour objectif de préserver durablement la qualité des relations avec les fournisseurs et de promouvoir en interne les stratégies d'achats à impacts environnementaux et sociétaux positifs. La Politique d'achats responsables est accessible en ligne sur le site [rolex.com](https://www.rolex.com).

Cette politique se base entre autres sur les réglementations suisse¹ et européenne² ainsi que sur les principes développés par le Guide OCDE³ sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque (ci-après dénommé « Guide OCDE »).

Elle décrit le devoir de diligence de la marque et les bonnes pratiques mises en œuvre depuis de nombreuses années autour d'un mécanisme de gestion des achats.

Selon le Guide OCDE, « l'exercice du devoir de diligence est le processus continu, proactif et réactif qui permet aux entreprises de s'assurer qu'elles respectent les droits humains, qu'elles ne contribuent pas aux conflits, et qu'elles observent le droit international et se conforment aux législations nationales, y compris celles qui concernent le commerce illicite de minerais et les sanctions des Nations unies. » On parle également de « devoir de vigilance ».

La démarche repose sur les engagements volontaires de Rolex hérités de ses valeurs fondamentales, de son éthique et de ses règles internes.

¹ Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants du 3 décembre 2021 (état le 1^{er} janvier 2022).

² Règlement (UE) 2017/821.

³ OCDE (2016), Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque: Troisième édition, Éditions OCDE, Paris.

« La durabilité est un voyage au long cours, qui se prépare et se vit au quotidien. C'est aussi une démarche et un défi qui nous concernent tous. Pour Rolex, ce sujet est une priorité. Car à notre échelle, nous avons le pouvoir d'agir très concrètement, en faveur de l'environnement et de la société. »

JEAN-FRÉDÉRIC DUFOUR
Directeur général de Rolex SA

CHARTE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'encourager ses fournisseurs, prestataires de services, détaillants et relations commerciales à adopter une attitude responsable et à mettre en œuvre des mesures concrètes en matière de durabilité, Rolex a élaboré en 2022 une Charte de développement durable à leur intention. Touchant à la responsabilité environnementale, sociétale et de gouvernance des entreprises, les principes et les mesures de la charte s'inspirent des valeurs d'excellence de Rolex, de son esprit d'innovation permanente, mais aussi de textes de référence internationaux comme la Déclaration des droits de l'homme, les conventions de l'Organisation internationale du Travail et les Objectifs de développement durable des Nations unies. En signant ce document, les partenaires de Rolex témoignent de leur engagement volontaire en faveur de la société et de la planète, dans le souci du plus grand nombre et des générations futures. La charte est accessible en ligne sur le site [rolex.com](https://www.rolex.com).

À ce jour, 98% du chiffre d'affaires achats effectués avec les fournisseurs à risque ont été couverts par la signature de la Charte de développement durable. L'objectif est d'atteindre 100% des signatures en 2024.

À noter que Rolex exige de tous ses fournisseurs de métaux de signer sa Charte de développement durable et de suivre les principes du Guide OCDE pour garantir un approvisionnement responsable.

1269

Nombre de fournisseurs signataires de la Charte de développement durable de Rolex.

QUESTIONNAIRE SUR LA COMPLIANCE

Le questionnaire sur la compliance permet d'attribuer aux fournisseurs un degré de maturité dans la conduite de leurs affaires en termes de gestion des risques liés aux thématiques sociétales, environnementales et de gouvernance. À ce jour, 64% du chiffre d'affaires achats effectués avec les fournisseurs à risque ont été couverts par le questionnaire sur la compliance.

TRAÇABILITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

Remonter jusqu'à la source

Pour Rolex, pouvoir retracer l'ensemble du parcours d'une matière, de sa source à son utilisation finale, est un enjeu capital. La traçabilité renforce la garantie de transparence et la qualité du produit, et limite les risques tout au long de la chaîne d'approvisionnement; plus particulièrement lors des diverses transformations que subit un produit tout au long de son cycle de vie.

Parmi les principaux risques associés à la traçabilité, Rolex a identifié en priorité le travail forcé et le travail des enfants, le non-respect des droits des travailleurs et les impacts négatifs sur l'environnement. La marque s'assure d'être en conformité avec les exigences légales liées à l'or, au tungstène, au tantalum et à l'étain comme décrites dans l'Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr).

Pour atténuer ces risques, Rolex cherche à cartographier et, dans la mesure du possible, à tracer l'ensemble des matières qu'elle achète pour la fabrication de ses montres. La marque doit, pour ce faire, maîtriser les rapports existants entre les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement, et travailler en étroite collaboration avec ses fournisseurs avec lesquels elle entretient, pour la grande majorité, des relations de longue date.

DÉFINITIONS

Cartographie

En « cartographiant », Rolex recueille des informations sur ses fournisseurs et sur leur chaîne d'approvisionnement pour créer une carte globale de son propre réseau, qu'il s'agisse de l'achat d'une matière, d'un produit ou d'un service. Pour les chaînes d'approvisionnement à risque, Rolex collabore avec ses fournisseurs directs afin d'identifier et d'évaluer les risques liés aux rangs suivants. L'exercice est répété pour chaque rang de la chaîne d'approvisionnement afin de cartographier les risques le plus en amont possible. Chaque fournisseur doit être transparent et fournir l'intégralité des informations dont il dispose, afin de permettre à Rolex de cartographier sa chaîne de valeur en compilant la provenance des matières utilisées, les sites et le contexte de fabrication des produits.

Traçabilité

En « traçant », la marque garantit et documente l'origine et le suivi informatique des flux physiques de lots de matières, de composants, de produits, entre autres, ainsi que les actions qui président à leur transformation – comme la production, l'assemblage, le conditionnement –, ou à leur transfert – comme la manutention et le transport.

CADRE DE RÉFÉRENCE

Ces dernières années, Rolex a renforcé la traçabilité de ses chaînes d'approvisionnement de manière à maîtriser les circuits commerciaux lors des achats de ses matières premières. La marque a également développé un plan d'atténuation des risques afin de pouvoir accompagner chaque fournisseur dans cette perspective. En plus des réglementations nationales et internationales ainsi que des cadres de référence établis notamment par l'OIT¹ et l'OCDE, l'entreprise s'appuie sur les certifications et réglementations environnementales suivantes :

Certifications

Métaux précieux

- London Bullion Market Association (LBMA)
- London Platinum and Palladium Market (LPPM)
- Responsible Minerals Assurance Process (RMAP)
- Responsible Minerals Initiative (RMI)
- The Conflict Minerals Reporting Template (CMRT) / Responsible Minerals Assurance Process (RMAP)
- Responsible Jewellery Council Chain of Custody (RJC CoC)

Diamants

- The Kimberley Process (KP)

Réglementations environnementales

- Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals (REACH)

Programmes de traçabilité

Grâce à la verticalisation de sa structure, la marque bénéficie d'un accès direct à nombre de ses fournisseurs, ce qui lui permet de renforcer la traçabilité de ses approvisionnements en amont, au plus près des risques. Sur certaines chaînes d'approvisionnement à très haut risque, en complément des obligations réglementaires, Rolex a mis en place ses propres programmes de traçabilité, notamment pour l'or (*voir « Or », pages 46-47*).

Comités

Rolex s'est dotée de comités internes de surveillance (*voir « Gouvernance de la traçabilité », page 31*) relatifs aux pratiques d'achats responsables pour les matières précieuses (pour les métaux et minerais ainsi que pour les pierres de couleur). La marque a mis en place des comités séparés pour chaque affineur afin d'évaluer ses performances et d'appliquer des mesures correctives, si nécessaire.

GESTION DES RISQUES

Description du système de gestion des risques

En réponse aux exigences de l'Ordonnance fédérale sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr) du 3 décembre 2021, Rolex a établi une matrice de risques qui permet d'identifier et d'évaluer la probabilité et la sévérité des risques sur sa chaîne d'approvisionnement, en matière de droits humains et d'environnement. Dans ce cadre, la sévérité d'un impact négatif se juge individuellement et par type d'industrie en fonction de la gravité, de l'ampleur et du caractère irréversible du dommage. La probabilité, elle, se définit par la possibilité de voir cet impact se réaliser. Mise à jour annuellement en fonction des actualités géopolitiques, médiatiques et sectorielles, cette matrice de risques est un outil de gouvernance essentiel pour gérer les achats de chaque secteur industriel à travers le monde.

Matrice de risques

La matrice permet de prioriser les périmètres de risques et d'approvisionnement. Sur cette base, un programme annuel de diligence est réalisé pour analyser avec précision les chaînes d'approvisionnement et calculer les risques liés à la localisation des fournisseurs. Ce travail permet de définir le périmètre de diligence annuel en conformité avec les critères requis par la réglementation applicable. Les étapes décrites par la suite sont déployées sur ce périmètre.

¹ La Convention des Nations unies sur les droits de l'enfant, la Convention n° 138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi et la Convention n° 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants.

La matrice des risques comprend les catégories suivantes :

- **Gouvernance** : blanchiment d'argent et financement du terrorisme, soutien à des groupes armés, non-respect des taxes, frais et redevances, exploitations minières illégales, travail des enfants.
- **Social** : travail forcé, discrimination, harcèlement, non-respect de la liberté de réunion et d'association, privation des terres ; atteinte au droit à la vie privée, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, aux conditions de vie, à l'égalité des genres.
- **Environnement** : pollution des sols et atteintes à la biodiversité, déforestation, abandon de déchets et polluants.

Canaux d'identification des risques

Cartographie

En priorisant les chaînes d'approvisionnement à risque, Rolex a lancé une campagne de cartographie. Dans ce cadre, ses acheteurs identifient et évaluent, en collaboration avec les fournisseurs de rang 1 (fournisseurs directs de Rolex), les risques liés aux rangs suivants de la chaîne d'approvisionnement.

Chaque fournisseur doit être transparent, et fournir l'intégralité des informations permettant à Rolex de cartographier sa chaîne d'approvisionnement en précisant la provenance des matières utilisées, les sites et le contexte de fabrication des produits.

Minerais et métaux

Concernant les minerais et les métaux, la cartographie consiste à remonter les chaînes d'approvisionnement en identifiant les fournisseurs des fournisseurs de rang 1 inclus dans le périmètre annuel. L'exercice est répété pour chaque rang de la chaîne d'approvisionnement afin de cartographier les risques jusqu'à la mine ou le plus en amont possible en cas de certification du fournisseur.

Si elles correspondent aux certifications reconnues par Rolex (voir « *Politique d'achats responsables* », page 36), les certifications produites par les fournisseurs et par leurs propres fournisseurs sont un gage d'absence de minerais

et de métaux provenant de zones de conflit en amont de la chaîne d'approvisionnement. Rolex hérite ainsi de la diligence effectuée par les fournisseurs. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de remonter la chaîne jusqu'à la source minière.

Travail des enfants

Concernant le travail des enfants, Rolex se base sur l'adresse du fournisseur ainsi que sur le made in (pays de production selon l'indication d'origine) du bien ou du service sourcé. En effet, le made in permet de se prémunir si un fournisseur de rang 1 est uniquement un distributeur localisé sur un territoire identifié comme exempt de risques. Dans ce cas, Rolex remonte jusqu'à la localisation de production du bien ou du service fourni.

Compte tenu de la diversité des biens et des services fournis dans sa chaîne d'approvisionnement, Rolex prend en compte plusieurs données, notamment le taux d'auto-approvisionnement Swissness (TAAS) ainsi que le certificat d'origine douanière. Le but est de déterminer si le bien ou le service a été produit en Suisse ou dans quel pays l'essentiel de la valeur ajoutée a été apporté.

Veille

Rolex effectue une veille continue des actualités géopolitiques et médiatiques en lien avec les secteurs industriels et les fournisseurs. Celle-ci est intégrée à chaque étape du cycle de vie du bien ou du service des fournisseurs. Elle est par ailleurs renforcée lors de l'entrée d'un fournisseur pouvant représenter un risque élevé par rapport au travail des enfants ou aux minerais et métaux. L'objectif de Rolex est de se prémunir de tout risque avant d'entamer une relation commerciale. Cette veille permet aussi d'anticiper la mise en œuvre de nouvelles réglementations concernant la diligence à travers le monde.

Calcul du risque fournisseur

Il existe trois niveaux de risque pour les fournisseurs au sein des différentes chaînes d'approvisionnement, et ce, quel que soit leur rang.



Minerais et métaux

Pour les risques associés aux minerais et aux métaux en provenance de zones de conflits ou à haut risque, Rolex procède de la façon suivante : chaque fournisseur de la chaîne d'approvisionnement est cartographié. Le risque est évalué en fonction de son adresse (pays et région), comme établi par la liste CAHRAs (Conflict-Affected and High-Risk Areas) :

- **Risque faible** : le fournisseur ne se trouve pas dans un des pays cités dans le référentiel.
- **Risque modéré** : le fournisseur se trouve dans un pays cité dans le référentiel, mais pas dans une région.
- **Risque fort** : le fournisseur se trouve à la fois dans un pays et une région cités dans le référentiel.

Un fournisseur de rang 1 entretenant dans sa chaîne d'approvisionnement des relations d'affaires avec des fournisseurs à risque faible et à risque modéré héritera du risque le plus élevé de la chaîne. Dans ce cas précis, Rolex lui attribue un risque modéré.

Si Rolex dispose de la déclaration d'un fournisseur ou d'une certification lui permettant d'exclure la provenance d'une zone de conflit (à savoir une région de la liste CAHRAs), le risque fournisseur n'est pas identifié comme fort. Le risque faible ne pouvant toutefois être prouvé dans ce cas, Rolex lui attribue le degré de risque modéré.

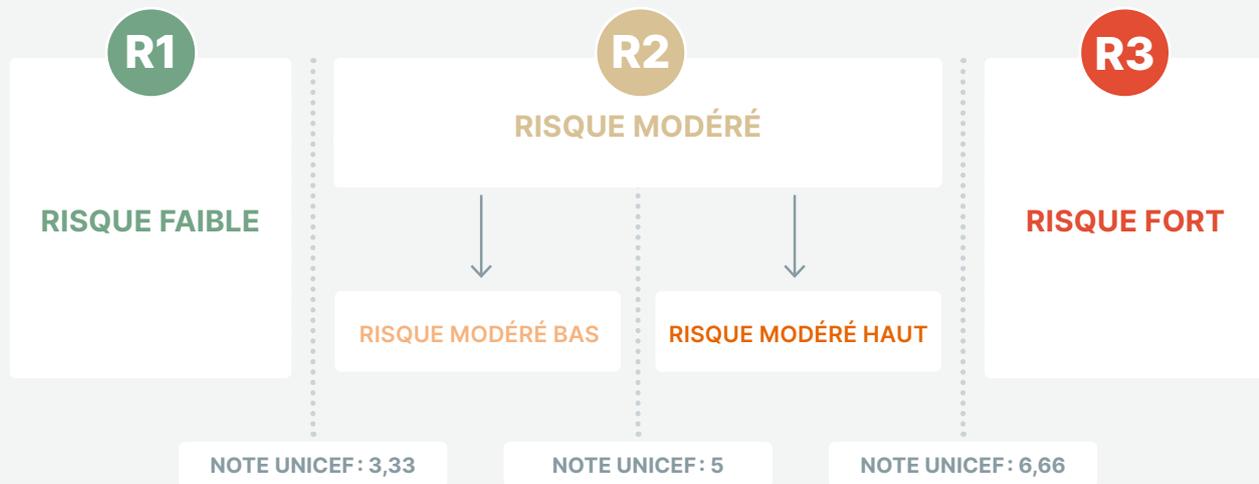
Travail des enfants

Concernant le travail des enfants, Rolex calcule pour chaque bien ou service fourni le risque en fonction des informations liées au pays du made in au regard du Children's Rights in the Workplace Index¹ de l'Unicef, notamment la note donnée au pays :

- **Risque faible** : la note est comprise entre 0 et 3,33 exclue.
- **Risque modéré** : la note est comprise entre 3,33 incluse et 6,66 exclue.
- **Risque fort** : la note est comprise entre 6,66 incluse et 10.

¹ Children's Rights in the Workplace Index
www.unicef.ch/en/what-we-do/national/partners-and-initiatives/childrens-rights-and-business

Travail des enfants



Pour le travail des enfants, le risque modéré est catégorisé « haut » ou « bas » pour renforcer le poids du contrôle du modèle standard s’appliquant à l’ensemble des risques.

Comme pour le calcul du risque lié aux minerais et métaux, si des risques ont été identifiés dans la chaîne d’approvisionnement, chaque fournisseur se voit automatiquement attribuer le degré de risque maximum.

- **Risque modéré :** la note est comprise entre 3,33 incluse et 6,66 exclue.
- **Risque modéré bas :** la note est comprise entre 3,33 incluse et 5 exclue.
- **Risque modéré haut :** la note est comprise entre 5 incluse et 6,66 exclue.

FOCUS

DISPOSITIF D’ALERTE

Déployé en octobre 2023 sur le site rolex.com, un système de signalement est désormais accessible à l’ensemble des parties prenantes de la marque afin de traiter tout doute fondé lié aux effets néfastes potentiels ou effectifs observés dans la chaîne d’approvisionnement en rapport avec les exigences de l’ODiTr en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants. Rolex a déployé ce mécanisme sur une plateforme tierce afin de garantir l’anonymat et la confidentialité des données lors du traitement interne de l’alerte. La marque a élargi le dispositif en mars 2024 pour enregistrer et traiter toute alerte en lien avec l’entreprise sur le non-respect des droits humains, sur l’atteinte aux libertés fondamentales, à la protection de l’environnement ou à la bonne gouvernance, mais aussi sur le harcèlement, la discrimination ou encore sur la corruption, entre autres.

Plan d'atténuation des risques

Rolex a mis en place un programme d'atténuation des risques tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, dans lequel l'entreprise accompagne chaque fournisseur. Toutefois, si ce risque est avéré et trop important pour être complètement sous contrôle, Rolex se réserve le droit de mettre fin à la relation commerciale.

En fonction du niveau de risque identifié auprès du fournisseur, Rolex met notamment en place des audits, annoncés ou non, sur les sites de fabrication, de sous-traitance et d'extraction de matières premières par des auditeurs externes agréés.

Après analyse des résultats, Rolex laisse six mois à son partenaire pour remédier aux non-conformités mineures observées et demande un plan d'action immédiat pour les non-conformités d'ordre majeur. Les actions d'atténuation des risques sont suivies et mesurées. Elles doivent également démontrer leur pertinence et leur efficacité.

Le plan d'atténuation des risques prévoit un contrôle proportionné au risque :

- **Risque faible :** le fournisseur s'aligne de manière volontaire sur les engagements de la marque en matière environnementale, sociétale et de gouvernance en signant la Charte de

développement durable de Rolex à l'intention de ses partenaires.

- **Risque modéré :** Rolex lance un audit documentaire pour évaluer la maîtrise du risque du fournisseur. Cet audit fait l'objet d'une révision tous les trois ans. Le fournisseur doit également signer la Charte de développement durable de Rolex.

Concernant le travail des enfants, Rolex a mis en place un plan d'atténuation spécifique, comme mentionné plus haut :

- **Risque modéré bas :** le plan d'action pour le risque modéré s'applique.
- **Risque modéré haut :** le contrôle est renforcé. Un audit est réalisé par un auditeur externe agréé sur le site du fournisseur afin d'évaluer la maîtrise du risque et il fait l'objet d'une révision tous les trois ans. Le fournisseur doit également signer la Charte de développement durable de Rolex.

- **Risque fort :** un audit est effectué par un auditeur externe agréé sur le site du fournisseur afin d'évaluer la maîtrise du risque. Il fera l'objet d'une révision tous les ans. Le fournisseur doit également signer la Charte de développement durable de Rolex.

Plan d'atténuation des risques		FRÉQUENCE		
		UNIQUE	TOUS LES ANS	TOUS LES 3 ANS
RF1	RISQUE FAIBLE — Signature de la Charte de développement durable	<input checked="" type="checkbox"/>		
RF2	RISQUE MODÉRÉ — Signature de la Charte de développement durable — Documentation fournisseur (RSE) — Questionnaire self-assessment ou certification reconnue	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
RF3	RISQUE FORT — Signature de la Charte de développement durable — Documentation fournisseur (RSE) — Mandat auditeur externe ou certification reconnue — Visite sur site	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

RF = Risque fournisseur  Risque maîtrisé

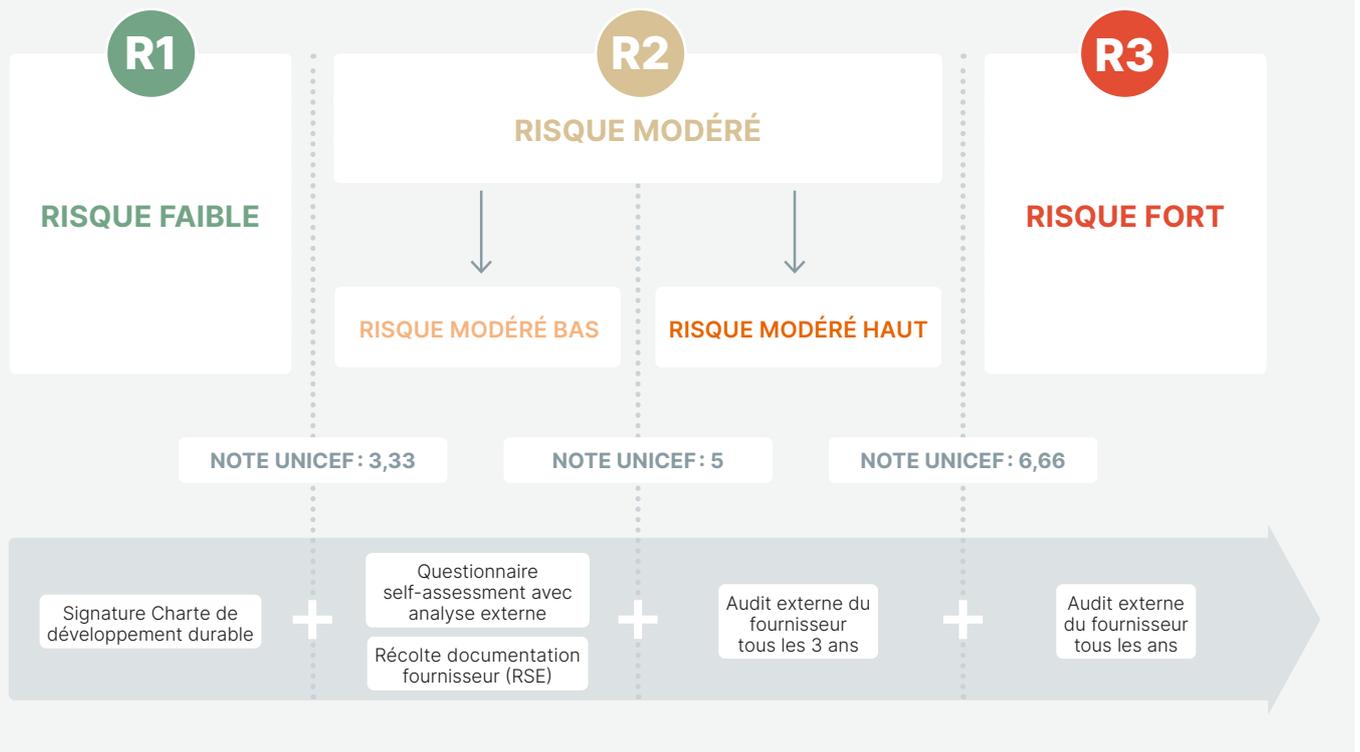
Minerais et métaux



Concernant le risque lié aux minerais et métaux, lorsque le fournisseur dispose d'une certification reconnue par Rolex (voir « Cadre de référence », page 39), cela signifie qu'il répond aux attentes réglementaires et de la marque en termes de maîtrise des risques. Rolex veille dans ce cas au bon renouvellement de la certification.

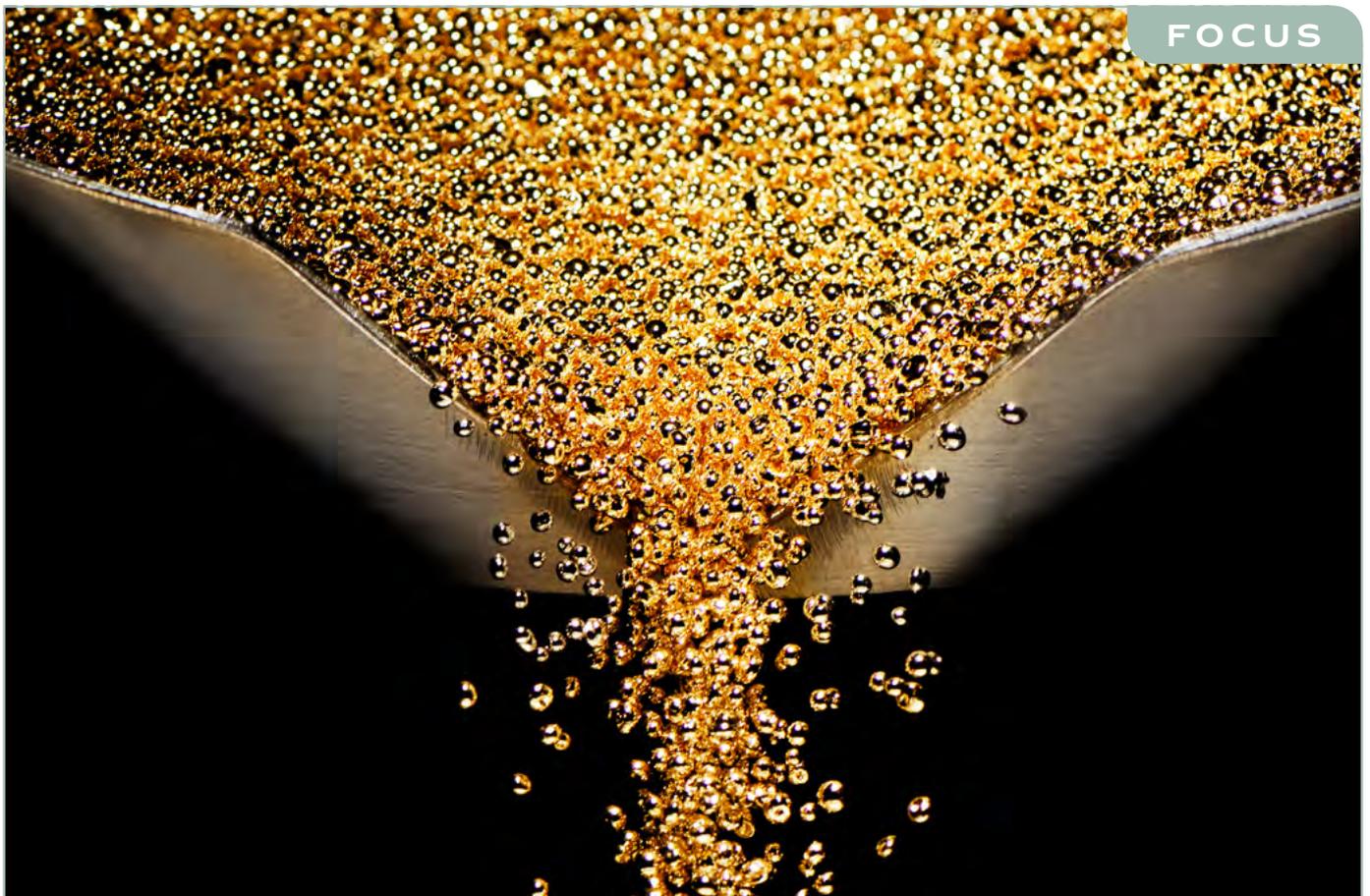
À noter que sur certaines chaînes d'approvisionnement – pour l'or notamment (voir « Or », pages 46-47) –, en complément des obligations réglementaires, Rolex a mis en place ses propres programmes de traçabilité, afin d'assurer une maîtrise totale de sa chaîne d'approvisionnement.

Travail des enfants



Sélection des nouveaux fournisseurs

Pour valider l'entrée d'un nouveau fournisseur qui présente un degré de risque fort, une procédure de diligence est menée systématiquement par l'équipe Éthique et Compliance. Chaque fournisseur est également dans l'obligation de signer la Charte de développement durable de Rolex, qui permet à la marque de s'assurer que ses valeurs fondamentales et ses engagements en matière d'environnement, de société et de gouvernance sont partagés.



DÉMARCHE DE VIGILANCE SUR LES RISQUES FOURNISSEUR (KNOW YOUR SUPPLIER)

Rolex a une démarche de vigilance quand il s'agit d'approuver la sélection de nouveaux fournisseurs d'or, de tungstène, d'étain et de tantale. La marque analyse les candidats en fonction de leur chaîne d'approvisionnement en amont, de leur capacité à garantir la traçabilité des matériaux et de leur gouvernance interne. Cette démarche utilise la matrice des risques détaillée plus haut, ce qui permet à Rolex

de reporter sur ces matières premières et de couvrir ainsi les exigences de l'Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr). À noter que dans ce cadre, la marque ne reporte pas sur le tantale, se situant en dessous des seuils fixés par l'ODiTr.

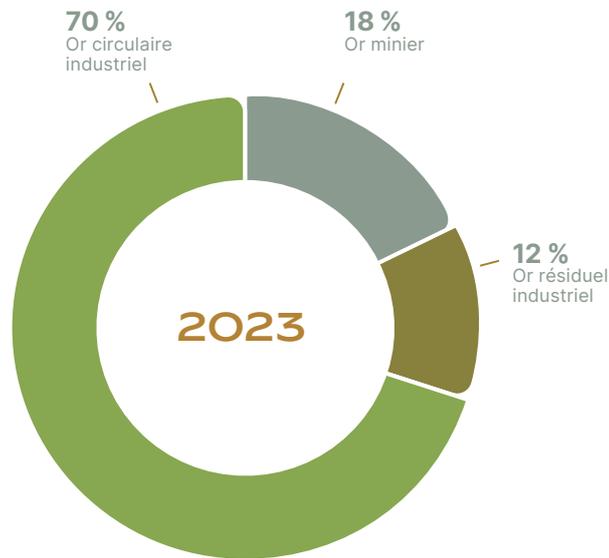
OR

Catégorisation des types d'approvisionnement

Rolex a recours à trois types d'approvisionnement en métal précieux : de l'or circulaire industriel issu des déchets de production de Rolex (70% de l'approvisionnement total) ; de l'or minier, en provenance de mines industrielles et artisanales (18%) et de l'or résiduel en provenance de l'industrie horlogère et de l'industrie électronique (12%).

À l'horizon 2025, Rolex a pour objectif de parvenir à la répartition suivante : 70% d'or circulaire industriel, 15% d'or minier et 15% d'or résiduel industriel.

Approvisionnement en or



Système de traçabilité certifié

Rolex a élaboré pour l'or son propre système de traçabilité, certifié par la norme ISAE 3000 type 1, afin de pouvoir identifier toutes les étapes rythmant le parcours du métal jaune : extraction, pré-affinage, transport, affinage. Le dispositif de contrôle implique de fréquents déplacements sur les sites de la part des acheteurs, mais aussi la mise en place d'équipements ségrégués auprès de la totalité des affineurs afin d'éviter tout mélange dans la chaîne d'approvisionnement. Ce flux exclusif est une garantie supplémentaire de traçabilité jusqu'à la livraison chez Rolex.

Grâce à ce système, Rolex peut garantir à 99% la traçabilité de son approvisionnement en or depuis 2020.

Le 1% restant est déjà entièrement cartographié et ne représente aucun risque en termes de zones de conflit, de droits humains ainsi que sur le plan environnemental. Rolex peut ainsi contrôler les quantités de minerais achetés et leur provenance à toutes les étapes de leur transformation. Le dispositif mis en place pour l'or est un étalon pour Rolex. Il servira à terme pour d'autres chaînes d'approvisionnement dédiées aux métaux et minerais, dont le platine.

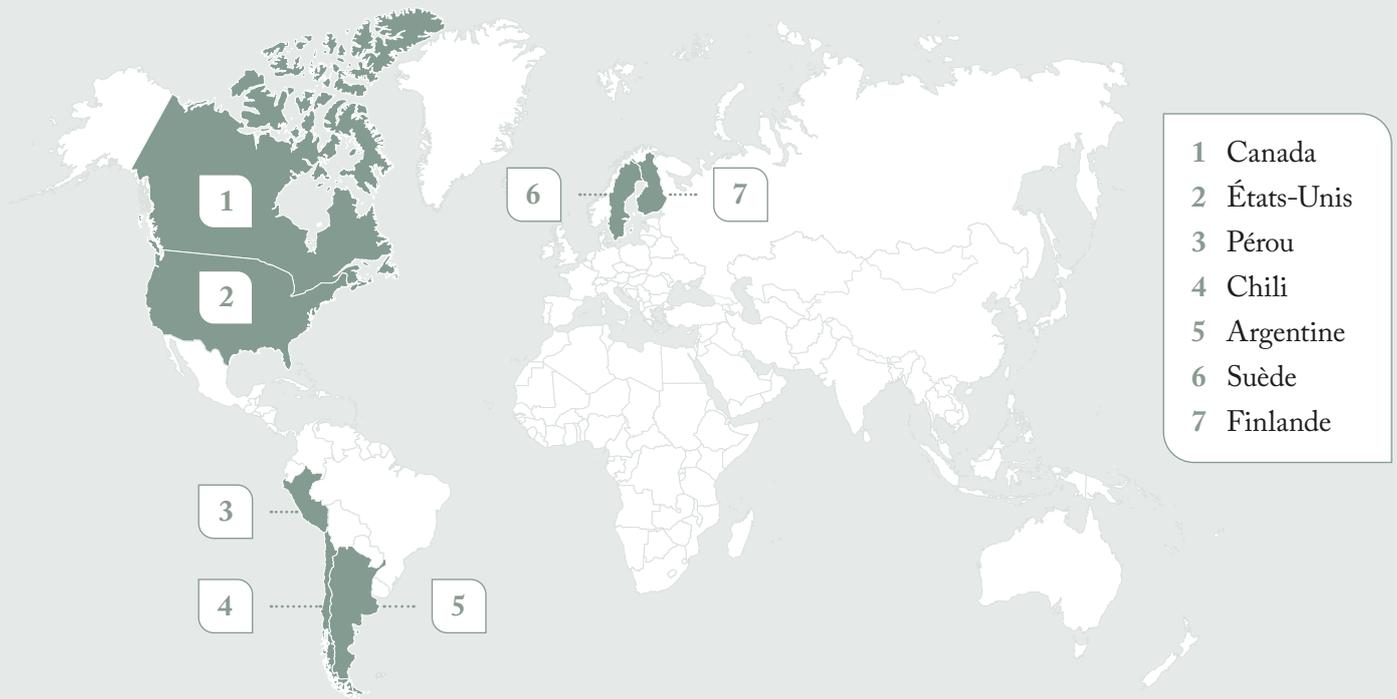
99%

Flux d'or tracé dans la chaîne d'approvisionnement

Collaboration étroite avec les affineurs

Rolex collabore depuis des années avec chacun de ses fournisseurs – tous des partenaires de longue date – pour connaître tous les acteurs de sa chaîne de valeur et maîtriser les risques d'impacts environnementaux et sociaux en lien avec son approvisionnement en or. Dans ce cadre, la marque travaille notamment avec ses affineurs pour sélectionner sur une base annuelle les mines qu'elle souhaite inclure ou exclure de son panel. Rolex a signé des accords de confidentialité avec ses fournisseurs et n'est donc pas autorisée à divulguer leurs noms. Elle peut cependant communiquer les pays de provenance de l'or minier qu'elle utilise : Argentine, Canada, Chili, États-Unis, Finlande, Pérou et Suède. Pour l'or résiduel, Rolex s'approvisionne en Italie, aux États-Unis et au Japon auprès d'affineurs certifiés Responsible Jewellery Council Chain-of-Custody (RJC CoC) et affiliés à la London Bullion Market Association (LBMA).

Pays de provenance de l'or minier Rolex



AUTRES MÉTAUX

Argent

L'argent et l'or étant issus des mêmes gisements, la filière argent bénéficie naturellement des efforts de traçabilité mis en place pour l'or. À hauteur de 70 %, les approvisionnements en argent proviennent de sources minières dont les flux physiques sont tracés. Pour améliorer encore sa visibilité sur la provenance de l'argent, Rolex poursuit son travail de cartographie tout en évaluant et en optimisant l'ensemble de ses sources. L'objectif est d'atteindre, en 2028, 99 % de traçabilité pour cette matière.

Platine

Rolex a pour objectif de répliquer son modèle de traçabilité de l'or pour le platine. Dès 2024, la marque va instaurer un plan d'action visant à ségréguer ses déchets et à garantir des origines hors de zones potentiellement à risque. À l'heure actuelle, Rolex collabore déjà avec tous ses fournisseurs pour analyser leur chaîne de valeur et maîtriser les risques d'impacts environnementaux et sociaux. Pour l'affinage des

déchets de platine issus de sa production, la marque a recours à des affineurs certifiés London Platinum and Palladium Market (LPPM). À terme, Rolex souhaite également mettre en place un affinage en boucle fermée des déchets de platine issus de sa production.

Tungstène

Afin d'exclure les pays à risque, Rolex a cartographié les zones de provenance des minerais utilisés par ses fournisseurs. Ces derniers se situent exclusivement en Europe.

Tous partenaires de longue date, les fournisseurs de Rolex font appel à des fonderies bénéficiant de la certification Responsible Minerals Initiative (RMI) et des certificats Conflict Minerals Reporting Template (CMRT). Ces éléments garantissent que leur chaîne de valeur a été audité jusqu'à la mine et que les droits humains sont respectés tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, fonderies et affineurs compris.

Laiton

Rolex a construit sa chaîne d'approvisionnement du laiton dans le souci de limiter au minimum les intermédiaires entre fondeurs et transformateurs. Le laiton approvisionné par la marque est issu de fonderies allemandes. Cet alliage utilisé par Rolex est majoritairement composé de cuivre et de zinc, ainsi que d'étain dans de très faibles proportions (< 0,5%). L'étain étant un minerai potentiellement lié à des zones de conflit ou à haut risque, Rolex s'est assurée d'obtenir prioritairement les certificats Conflict Minerals Reporting Template (CMRT) auprès de l'ensemble des fonderies qui approvisionnent les fournisseurs « transformateurs » de la marque.

40%

Pourcentage de matières premières recyclées dans le laiton approvisionné par Rolex

Cuivre

Les fonderies auxquelles fait appel Rolex appliquent une démarche de cartographie. Le volume total de cuivre employé par la marque est relativement faible. À ce stade, Rolex a entièrement cartographié ses flux et connaît l'ensemble de ses fournisseurs de rangs 1 et 2. La marque doit cependant poursuivre le recensement de tous les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement jusqu'aux pays d'extraction du minerai.

70%

Cuivre recyclé*

30%

Cuivre d'origine minière*

* Approvisionnement direct (hors alliage).

Titane

La filière d'achat du titane se concentre exclusivement sur des fournisseurs basés en Suisse qui s'approvisionnent auprès de fondeurs américains et européens certifiés. À noter que ces derniers bénéficient d'un accès privilégié aux déchets des filières aéronautiques, dont les flux circulaires sont maîtrisés et tracés.

De son côté, Rolex utilise du titane recyclé à hauteur de 40%. Ce faible résultat s'explique par le manque de disponibilité de déchets présentant les caractéristiques recherchées par la marque, mais aussi par la nécessité de maintenir les propriétés mécaniques du titane par l'apport d'autres minerais. Le volume de déchets issu de la production de Rolex est actuellement valorisé dans une filière de recyclage conventionnelle.

Acier

L'acier Oystersteel est un alliage pour la fabrication duquel les fournisseurs exclusifs de Rolex utilisent des déchets issus de l'industrie européenne (à noter que l'un d'entre eux conduit ses activités en utilisant 100% d'électricité renouvelable). Ces déchets représentent en moyenne 60% du volume des coulées et sont constitués de déchets alliés (issus d'alliages) et non alliés (issus de métaux purs). Le pourcentage restant est composé de ferro-alliages primaires, riches en éléments constituant l'Oystersteel, et ajoutés en proportions variables aux coulées, de manière à obtenir l'acier final au grade voulu (904L).

Grâce à une cartographie précise, Rolex connaît la provenance géographique de chacun des minerais employés dans les alliages d'acier livrés par ses fournisseurs. La marque a par ailleurs sécurisé la provenance des éléments d'alliage qui entrent dans la fabrication de l'acier Oystersteel, en excluant les zones à risque. Pour augmenter la part d'acier issu de la production de Rolex dans les coulées, la marque mène actuellement un projet pilote de recyclage de l'acier Oystersteel (voir « Recyclage de l'acier Oystersteel », page 64).

TRAÇABILITÉ DES PIERRES PRÉCIEUSES

Vers plus de transparence

DIAMANTS

Les critères de qualité fixés par Rolex pour son approvisionnement en diamants impliquent que moins de 1% de la production mondiale peut satisfaire à la qualité exigée par la marque. Les fournisseurs doivent donc travailler avec une multitude d'intermédiaires, ce qui représente un défi pour la cartographie qui va à l'encontre de la culture de discrétion propre à ce secteur.

Sans renoncer toutefois aux volumes ni à la qualité des pierres dont la marque a besoin pour la production de ses montres, Rolex a expressément demandé à ses fournisseurs de respecter ses exigences quant à la provenance des diamants.

Dans ce cadre, chaque fournisseur a pour obligation de remplir chaque mois une fiche de cartographie avec le détail d'informations fiables pour chaque lot de pierres

vendues (pour les diamants bruts comme pour les diamants taillés). Cette exigence a permis de raccourcir les circuits et de réduire la proportion de pierres en provenance du marché libre. Aujourd'hui, Rolex a réussi à cartographier l'origine géographique du brut des diamants ronds approvisionnés à hauteur de 97% (contre 86% en 2022). Quant aux pays dans lesquels la taille du diamant est effectuée, ils sont connus à 100%. Aujourd'hui, des visites approfondies par des équipes Rolex ont été réalisées dans les usines taillant près d'un tiers du portefeuille de la marque (29%).

Depuis 2022, en réponse aux conséquences du conflit russo-ukrainien, Rolex a opéré des changements majeurs dans sa chaîne d'approvisionnement en diamants, afin d'exclure certains circuits.



Rolex réclame par ailleurs à ses fournisseurs qu'ils prêtent une attention toujours plus grande aux critères de responsabilité et de durabilité afin d'évaluer les risques et d'orienter leur approvisionnement vers des pays politiquement stables et luttant contre la corruption. L'enjeu est de passer à terme d'une cartographie déclarée à une cartographie documentée.

Aujourd'hui, 100% des diamants utilisés par Rolex sont certifiés par le Processus de Kimberley qui atteste que l'achat de diamants bruts est exempt de liens avec des zones de conflit. Pour garantir un approvisionnement responsable, l'entreprise se fournit auprès d'un nombre limité de fournisseurs, tous des partenaires de confiance.

Pour les diamants, Rolex dispose d'une traçabilité déclarative à 100% qui répertorie l'origine des pays d'extraction et de taille. La volonté de la marque est d'augmenter de 30 à 50% l'approvisionnement de diamants en ligne directe d'ici à 2027. Cela signifie que les fournisseurs qui livrent les diamants polis font office à la fois d'acheteurs des diamants bruts et de superviseurs du processus de taille. Cette part devrait s'élever à 75% en 2030. D'ici là, la marque a fixé comme objectif de déployer une traçabilité 100% numérique, validée par des audits externes, et d'évaluer les usines de taille tous les trois ans.

PIERRES DE COULEUR

Les procédures en place pour tracer les diamants devraient également s'appliquer à terme pour l'ensemble des pierres de couleur afin d'obtenir une traçabilité déclarative de 100% et une évaluation des tailleries sur une base trisannuelle. D'ici à 2027, Rolex devrait garantir une provenance géographique certifiée pour la totalité des rubis et des émeraudes qu'elle achète. Quant aux saphirs, la marque cherche à privilégier un flux d'approvisionnement direct entre les mines et ses fournisseurs. L'objectif est d'atteindre 30% du volume empruntant ce circuit d'ici à 2030.



AUTRES MATIÈRES

Connaître tous les intervenants

NACRES

Les nacres représentent 85 % du volume des pierres d'ornement utilisées pour décorer les cadrans des montres Rolex. La marque en cartographie la provenance, bien qu'à ce jour, aucun standard international reconnu n'existe pour ce marché.

Rolex utilise pour ses cadrans des nacres roses en provenance des États-Unis, des nacres perlées et blanches en provenance d'Australie et du bassin indopacifique occidental, ainsi que des nacres noires en provenance de Polynésie.

Les fournisseurs historiques de Rolex ont longtemps fait face à des intermédiaires en amont des filières qui ne souhaitaient pas offrir de transparence sur l'origine de

leurs lots. Mais le fonctionnement de la filière de production de Rolex est en train de changer, grâce à certains fournisseurs actifs en matière de traçabilité et de certification, selon des critères environnementaux et sociaux. L'un d'entre eux applique notamment les principes de la certification indépendante *ecocrest*[®], basée sur des critères écologiques et des principes de commerce équitable. Les autres fournisseurs privilégiés de Rolex mènent de leur côté divers audits sur l'ensemble de leur chaîne d'approvisionnement. Grâce aux efforts entrepris ces dernières années, Rolex connaît la provenance de 75 % des nacres qui entrent dans la fabrication de ses montres.



GLACES SAPHIR

Depuis plusieurs années, Rolex travaille de concert avec ses fournisseurs en glace saphir pour connaître tous les intervenants de leur chaîne de valeur et ainsi, maîtriser les impacts environnementaux et sociaux.

Dans cette optique, la marque a cartographié ses flux depuis l'approvisionnement en poudre d'alun jusqu'à la fabrication des glaces. L'objectif était de sélectionner des sources responsables excluant les zones à risque. Un travail a aussi été effectué avec les fournisseurs pour mesurer l'impact carbone de la chaîne d'approvisionnement depuis l'extraction de la bauxite jusqu'à la livraison de la glace saphir.

Afin de réduire cet impact, Rolex privilégie un approvisionnement local, basé sur la technologie de croissance edge-defined film-fed growth (EFG). Cette technologie, consistant à tirer des plaques de cristal à partir d'un bain de saphir fondu, est moins énergivore que le procédé Verneuil qui utilise, pour créer le saphir, une pluie de gouttelettes de matière en fusion tombant sur le cristal en croissance. D'ici à 2029, le procédé EFG devrait être à l'origine de plus de 50% des glaces saphir approvisionnées par la marque.

OYSTERFLEX

Le bracelet Oysterflex est constitué de deux lames métalliques galbées et flexibles – une pour chacun de ses brins – surmoulées d'élastomère noir haute performance. L'alliage de nickel et de titane qui constitue les lames est à mémoire de forme et très élastique. Il comporte également des rivets en laiton.

Les lames sont fabriquées en Europe, et l'alliage qui les constitue provient des États-Unis. La politique d'approvisionnement des fournisseurs concernés, signataires de la Charte de développement durable de la marque, correspond aux attentes de Rolex en matière de durabilité.

Concernant l'élastomère, Rolex a codéveloppé ce matériau spécifique avec son fournisseur. Ce dernier travaille par ailleurs à la diminution significative de sa propre empreinte carbone grâce aux énergies renouvelables. De son côté, la gomme qui constitue principalement l'élastomère provient de fournisseurs identifiés qui répondent aux attentes de Rolex en matière de durabilité.

Le surmoulage des brins est quant à lui effectué dans des usines localisées en Suisse.



CUIRS

Rolex produit et commercialise principalement des montres en métaux. Les montres équipées de bracelets en cuir ne représentent donc que des quantités marginales.

Pour tracer la provenance du cuir utilisé dans la fabrication de certains bracelets, Rolex a mis en place un outil de gestion qui documente sa chaîne d'approvisionnement et consolide les données concernant ses fournisseurs. En 2023, le cuir de lézard était tracé à 100 %, contre 84 % pour le cuir d'alligator et 61 % pour les brins en veau.

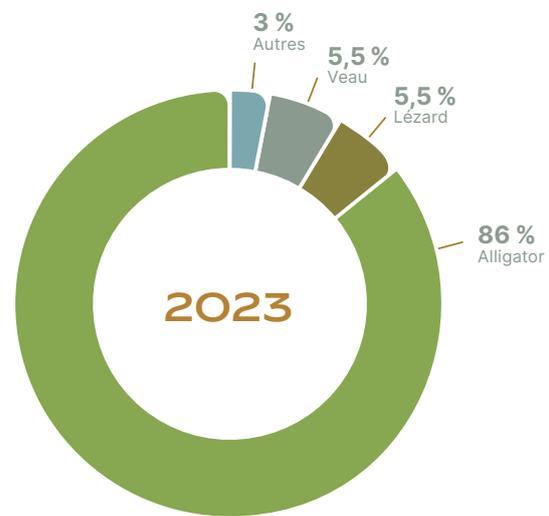
Issu exclusivement de fermes américaines, le cuir d'alligator acheté provient à 99 % de tanneries situées dans l'Union européenne. Ces tanneries sont pour la plupart certifiées par le Leather Working Group (86 %). Le cuir d'alligator est conforme aux dispositions de la Convention on International Trade of Endangered Species (CITES) et est certifié à 86 % selon l'International Crocodilians Farmers Association (ICFA).

Pour les cuirs de lézard, toutes les tanneries se trouvent dans l'Union européenne et sont certifiées par le Leather Working Group.

Utilisé de façon minoritaire pour les bracelets et plus largement pour les articles de maroquinerie, le cuir de veau transite par une filière plus complexe.

La traçabilité de ce produit est donc moins aboutie. En effet, si l'on peut retracer l'ensemble des tanneries (66 % du volume provient de l'Union européenne et 34 % hors UE), les fermes et la totalité des abattoirs ont une origine partiellement connue. À noter que 99,64 % du volume est commandé auprès de tanneries certifiées par le Leather Working Group.

Origine du cuir



En 2023, les brins cuir représentent 0,98 % du total des montres

DROITS HUMAINS

Une responsabilité fondamentale

Rolex accorde la plus grande attention à ce que ses activités soient conduites dans le respect des droits de la personne. Dans cette optique, la marque s'engage à faire preuve de vigilance, tout au long de sa chaîne d'approvisionnement.

Travail des enfants

Le travail des enfants est une des préoccupations majeures de Rolex en matière de chaîne d'approvisionnement. La marque impose dans ce domaine une politique de tolérance zéro. Elle est rejointe en cela par l'ensemble des parties prenantes qui placent cette thématique au premier rang de leurs préoccupations. Pour répondre à cette problématique de manière efficace, Rolex a mis en place un cadre spécifiquement dédié à la gestion de ce risque (voir « Gestion des risques », page 39).

PRODUITS DURABLES





PRODUITS DURABLES

L'innovation est au cœur des valeurs de Rolex. Elle guide les activités de la marque pour l'aider à relever les défis de demain, mais aussi pour développer et garantir à ses clients des produits fiables, durables et d'une qualité exceptionnelle. Pour répondre à ses propres exigences comme à celles de ses parties prenantes, la marque s'efforce d'améliorer chaque jour ses montres, sa performance environnementale ainsi que son impact sur la société en faisant continûment évoluer ses pratiques industrielles et commerciales. Elle investit à cet effet des ressources importantes en inscrivant l'entreprise dans une approche d'économie circulaire et en essayant de systématiser à l'interne les pratiques d'écoconception.

NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Limiter l'impact environnemental des produits et des processus de fabrication, tout au long de leurs cycles de vie, en intégrant des critères d'écoconception.

- *Former à l'écoconception 100 % des concepteurs, designers et chargés d'industrialisation.*

Favoriser l'innovation pour la durabilité sur toute la chaîne de valeur.

- *Créer une plateforme de pilotage transverse au sein de Rolex.*

Engager l'entreprise dans une approche systématique d'économie circulaire.

- *Systématiser les circuits courts.*
- *Réduire les quantités de matières premières utilisées.*

INNOVATION

Ouvrir de nouvelles voies

La réputation de Rolex s'est construite en grande partie sur sa capacité à innover. De la première montre-bracelet étanche au monde (Oyster) en 1926 aux mouvements mécaniques de nouvelles générations, en passant par l'invention du système de remontage automatique en 1931 (rotor Perpetual), la marque n'a jamais cessé de perfectionner le savoir-faire horloger. Elle est par ailleurs dépositaire de plus de 600 brevets.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Aux côtés des autres entités du groupe, la Division Recherche et Développement joue un rôle important en matière de durabilité. Chaque amélioration renforce la performance et la fiabilité des montres afin qu'elles restent fonctionnelles et réparables à vie. La division contribue aussi à la sélection de matériaux plus responsables – que ce soit au niveau de la montre ou de ses accessoires – pour diminuer l'impact de Rolex sur l'environnement.

Regroupant des profils aux expertises variées – physiciens, chimistes, ingénieurs en mécanique et microtechnique, ingénieurs matériaux, tribologues, statisticiens –, cette division a réparti ses activités autour de quatre pôles : innovation, matériaux et technologies, montre (habillage) et mouvement.



FOCUS



INITIATIVE COLLABORATIVE AVEC L'EPFL POUR IMAGINER L'USINE DU FUTUR

Initiative collaborative lancée par Rolex et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), le Grand Challenge Precision Sustainable Manufacturing regroupe plusieurs projets partageant le même objectif : imaginer l'usine du futur en intégrant la problématique de la durabilité dans l'ensemble des processus et des matières utilisés pour fabriquer les produits Rolex. Le nouveau site de production de la marque à Bulle intégrera les résultats obtenus dans le cadre de cette initiative.

Quatre thèmes de travail ont été retenus (Matériaux et procédés, Énergie, Fabrication basée sur les données, Fabrication centrée sur l'humain) et seront traités l'un après l'autre pour que chacun bénéficie des conclusions du précédent.

En 2023, le premier challenge a porté sur les Matériaux et procédés. Un des projets en cours consiste à faire appel aux données théoriques pour modéliser les propriétés mécaniques de nouveaux alliages, notamment afin de réduire le nombre d'essais pratiques nécessaires et d'économiser ainsi du temps et des ressources.

FOCUS

INCUBATEUR OPEN INNOVATION EKIPA

Associée à l'incubateur d'*open innovation* ekipa, Rolex a participé au lancement d'une compétition d'innovation qui encourage étudiants, professionnels et start-up à collaborer avec des entreprises reconnues pour générer des idées en vue d'un futur plus durable. Le défi lancé par Rolex visait à rendre certaines opérations de galvanoplastie¹ plus respectueuses de l'environnement. Après une phase d'appel à idées, Rolex a reçu neuf propositions qui ont été évaluées en interne sur leur faisabilité technique, l'innovation du processus et les gains en termes de durabilité. Après quatre semaines de développement, Rolex a choisi une solution d'électrodéposition d'argent ayant moins d'impact et générant moins de déchets. Cette solution développée par une start-up européenne pourrait, à terme, faciliter l'abandon des bains cyanurés en vigueur dans le procédé actuel.

¹ La galvanoplastie est un processus consistant à utiliser l'électrodéposition pour recouvrir un objet d'une fine couche de métal.

FOCUS

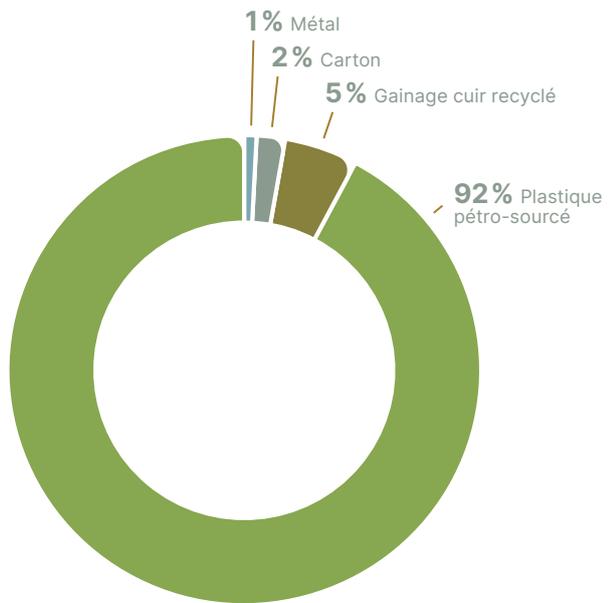
ÉCRINS ÉCORESPONSABLES

Depuis 2020, Rolex travaille au développement d'un nouvel écrin pour la livraison des montres aux clients finaux, afin de réduire son impact environnemental.

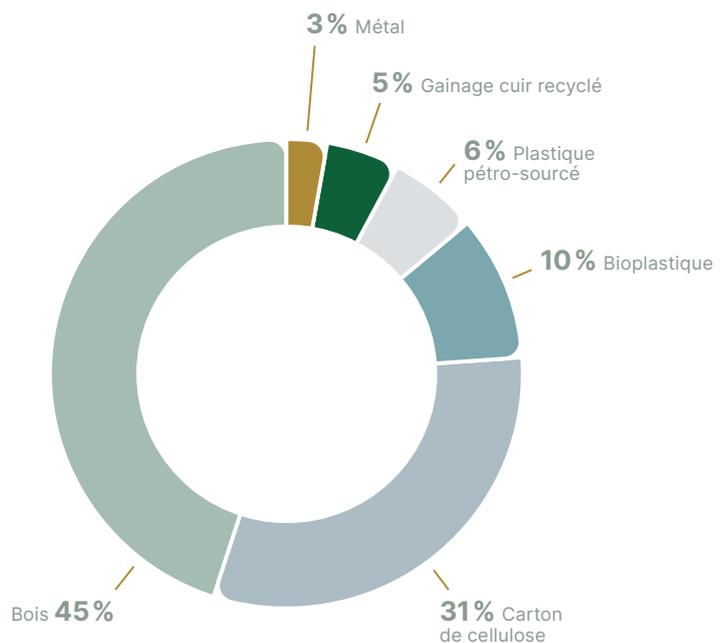
Constitué d'une structure principale en bois (45%) et de différents composants en carton et en cellulose moulée (31%), ce nouvel écrin réduit sa part de plastique pétrosourcé de 92% à 6%, soit une diminution totale de 500 tonnes de plastique par an.

L'introduction de ce nouvel écrin écoresponsable garantit une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre liées à son cycle de vie. Ce gain est obtenu majoritairement dans les phases de production des matériaux (-46%). La réduction du poids du nouvel écrin (-12%) permet de baisser les émissions de CO₂ issues des transports (-2%). En outre, sa mise au rebut en fin de vie permet une diminution supplémentaire des émissions de CO₂ (-2%). Le lancement de sa production en série est prévu en 2024.

Composition de l'écrin actuel



Composition du nouvel écrin écoresponsable



AVANCÉES TECHNIQUES

Élimination définitive du plomb

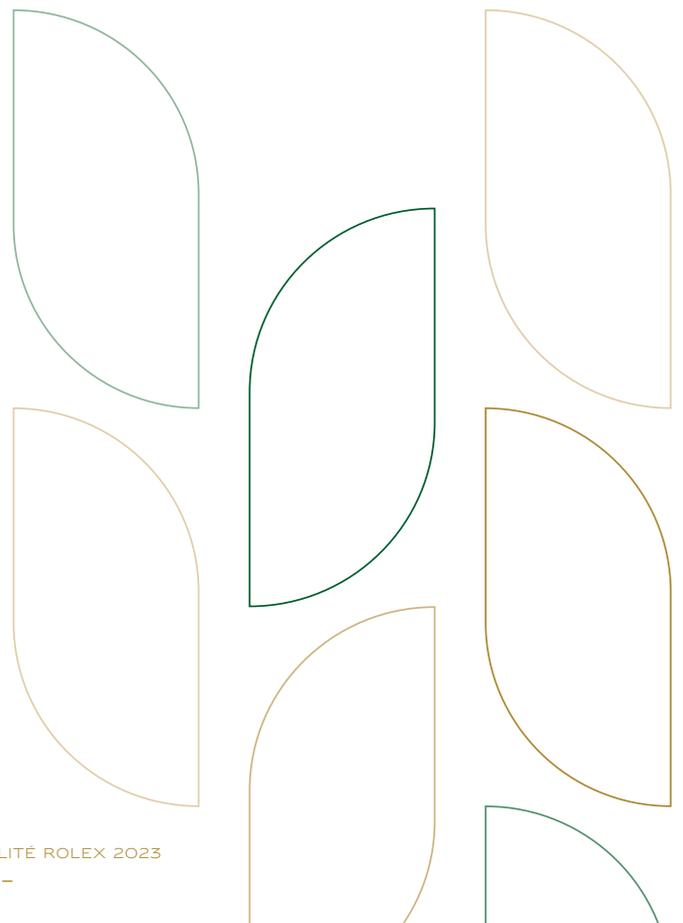
Rolex va remplacer définitivement la totalité des alliages contenant du plomb présents dans les mouvements de ses montres. Ce basculement industriel vers un mouvement 100 % sans plomb a démarré fin 2018 et s'accélère au fur et à mesure de la validation fonctionnelle de chaque calibre. Cette approche permet de remplacer progressivement les mouvements sans mettre en péril la production et évite une importante mise aux déchets de composants pollués. Ce projet s'inscrit dans la suite de travaux exécutés sur les cadrans, qui ne comportent plus de plomb depuis 2019, en anticipation de l'évolution législative en la matière. En ce qui concerne les composants des mouvements, environ 75 % du volume qu'ils représentent ne contient pas de plomb à l'heure actuelle. Le taux de plomb présent dans les 25 % restants est inférieur à 4%, selon la réglementation européenne (REACH) en vigueur.

L'objectif est de mettre sur le marché, dès 2025, 100 % de mouvements neufs avec des alliages sans plomb, en raison de l'impact de ce matériau sur l'environnement et sur la santé.

Étude de substitution des huiles minérales par des huiles végétales

Utilisées dans les processus de fabrication pour éliminer les copeaux, réduire la friction et la chaleur lors de l'usinage des métaux, les huiles de coupe font actuellement l'objet d'études pour allonger leur durée de vie et réduire les quantités approvisionnées. En marge de ce projet, Rolex explore actuellement des solutions, en partenariat avec des fournisseurs, pour remplacer les huiles de coupe d'origine minérale par des produits de nouvelle génération – les esters synthétiques végétaux – sur l'ensemble de ses équipements de production. Synthétisées à partir d'une huile végétale et d'un alcool, ces nouvelles huiles de coupe ont scientifiquement fait leurs preuves grâce à leurs propriétés lubrifiantes et leur bonne résistance à l'oxydation.

Cette solution est encore peu répandue dans l'industrie en raison de son coût élevé. Rolex fait également figure de pionnière dans ce cadre en utilisant à la fois des bases végétales exemptes d'huile de palme et des matières premières en provenance d'Europe uniquement. Une analyse du cycle de vie comparative avec une huile à base végétale répondant aux critères de qualification est en cours de réalisation.



ÉCOCONCEPTION

Réduire l'impact environnemental des produits

Dans l'optique de réduire toujours plus l'impact environnemental de ses activités, Rolex s'attache à intégrer des principes de durabilité dès la conception de ses projets. Cette approche d'écoconception touche notamment la sélection, le développement et l'optimisation des matériaux, mais aussi les services, les processus de fabrication ainsi que la gestion de la performance et de la qualité. Large et transverse, cette démarche s'appuie sur des analyses de cycle de vie pour mieux comprendre et cibler les opportunités d'amélioration.

ANALYSES DU CYCLE DE VIE

L'analyse du cycle de vie (ACV) permet de mesurer l'impact environnemental d'un produit, d'un procédé ou d'un service tout au long de son cycle de vie. Cette méthode a largement fait ses preuves dans divers domaines et Rolex y recourt pour orienter ses choix dès la conception d'un projet et définir des pistes d'amélioration. Pour un produit, l'analyse du cycle de vie reconstitue le chemin qui mène de l'extraction des matières premières au recyclage, en passant par sa fabrication, son transport, sa distribution et son emploi. Régie par des normes internationales, cette méthode quantifie et évalue l'impact global qu'un produit peut avoir sur plusieurs indicateurs environnementaux, tels que le changement climatique, les ressources terrestres, la qualité des écosystèmes ou encore la santé humaine. Ces analyses peuvent servir à valider des choix ou à amorcer des changements, que ce soit pour les montres, les produits connexes ou dans le cadre de nouveaux processus de fabrication.

À titre d'exemple, Rolex a appliqué cette méthode dans le développement de nouveaux écrans pour ses montres (voir «*Écrans écoresponsables*», page 59). C'est également une ACV qui a orienté la sélection de nouvelles matières pour réaliser les décors des vitrines de présentation des produits.

Les premières études montrent que la qualité des ACV dépend de l'exactitude des données utilisées et des hypothèses choisies. Elles nécessitent donc des collaborations étroites interdivisions (Achats, Soutien et Infrastructures, Production, Commercial, Recherche et Développement, Impact et Durabilité). Cet effort collectif permet de consolider au mieux les données nécessaires aux différents calculs et de créer un référentiel pertinent.

Analyse de cycle de vie



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Recycler l'ensemble des déchets de fabrication

Le recyclage de matériaux ou de résidus utilisés dans la production recèle, pour l'entreprise, un fort potentiel de réduction d'émissions carbonées. Cela représente pour Rolex un véritable levier d'action qui lui permettrait de réduire son impact en amont de sa chaîne d'approvisionnement.

Dans cette optique, la marque est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de recyclage de l'ensemble de ses déchets de fabrication. Sont notamment concernés les métaux comme l'or, le laiton, le cuivre, le platine ou encore l'acier. À titre d'exemple, en 2023, le recyclage de 1 395 kg de carbure de tungstène chez un fournisseur d'outils de coupe a permis de réutiliser à 100% le tungstène présent dans les outils.

Rolex a mis en place un programme dit d'analyse matière, afin d'évaluer les possibilités de recyclage. Les travaux en cours visent le remplacement d'éléments pétrosourcés par d'autres matériaux comme les polymères biosourcés. La marque travaille sur l'évolution des technologies de recyclage et de fabrication, ainsi que sur la création de circuits courts entre déchets de production et matières premières.

En parallèle, Rolex met en place des moyens pour recycler et traiter ses déchets. La marque a ainsi fait l'acquisition d'un four d'incinération pour réduire en cendres les déchets contenant les matières précieuses (l'or, principalement) et optimiser leur récupération. Cet équipement est la garantie d'une récupération optimale des déchets contenant des métaux précieux.

UTILISATION DE L'OR CIRCULAIRE INDUSTRIEL

Provenant des déchets d'or récupérés dans les ateliers de production, l'or circulaire industriel fait l'objet d'un affinage dédié pour être réinjecté dans la fabrication des montres.

Depuis une dizaine d'années, Rolex agit de sorte à limiter au minimum les pertes liées à l'emploi de matières précieuses. Une équipe d'une quarantaine de personnes a pour mission de veiller à amoindrir les pertes et dispose pour cela d'outils informatiques spécifiques. La marque travaille également avec ses fournisseurs pour concevoir les équipements facilitant la récupération des déchets par les opérateurs.

L'étampage, l'usinage et le polissage de l'or génèrent toute une série de déchets de production comme les tombants (des chutes d'alliages d'or qui ne nécessitent pas de traitement particulier avant réutilisation); les copeaux (déchets d'alliages d'or mélangés à de l'huile qui nécessitent un essorage et un lavage avant réutilisation); les poussières (présentes par exemple dans les chiffons de nettoyage et les brosses de polissage); les fumées (qui contiennent des particules d'or récupérées lors du brûlage des chiffons et des brosses).

Chaque gramme d'or traqué et récupéré dans les unités de production a une importance majeure car il n'aura pas à être remplacé par un gramme d'or provenant d'une mine par exemple.

Rolex dispose d'une fonderie qui lui permet de réaliser ses propres coulées en réutilisant les tombants. Le but est que les circuits soient les plus courts possibles, pour éviter le recours aux installations d'affinage énergivores, les pertes dues au processus d'affinage, ainsi que l'impact de la logistique.

Pour ce qui est des copeaux, Rolex les fond et les grenaille, puis les livre aux affineurs de manière à les rendre homogènes et à en connaître le degré de pureté (quantité d'or fin contenue).

Par ailleurs, Rolex possède une unité de brûlage qui lui permet de transformer certains déchets en cendres, afin d'en déterminer la teneur en or et de minimiser le poids à transporter pour l'affinage (procédé au cours duquel les métaux précieux seront extraits et reconcentrés sous forme de métaux purs). La marque récupère elle-même la poussière d'or présente dans les fumées de brûlage.

Ces différents efforts ont pu diviser les pertes par deux en dix ans (0,4% en 2014; moins de 0,2% en 2023).

RECYCLAGE DE L'ACIER OYSTERSTEEL

Pour alléger son empreinte carbone dans la chaîne d'approvisionnement de son acier Oystersteel, Rolex a lancé, conjointement avec son fournisseur principal, un projet pilote de recyclage de ses propres déchets de production. Ces derniers étant plus riches en éléments d'alliage que les déchets conventionnels, leur réintégration dans les coulées primaires permet d'affaiblir significativement l'impact environnemental. Dans ce cadre, huit coulées tests au total ont été réalisées depuis décembre 2022 permettant d'améliorer le taux de recyclage de dix points et de réduire les émissions de gaz à effet de serre à hauteur de 35%. L'objectif est maintenant d'atteindre une diminution des émissions de -30% à l'horizon 2025.

FOCUS

CONDITIONNEMENT DES OUTILS DE COUPE

Pour développer la circularité dans ses flux de déchets, Rolex souhaite donner une nouvelle vie au plastique d'emballage des outils de coupe. Ce projet vise à récupérer les conditionnements utilisés, à les acheminer en circuit fermé chez les fournisseurs pour qu'ils broient la matière puis la réinjectent dans la fabrication de nouveaux conditionnements (recyclage et réutilisation).

Le flux de récupération mis en place avec trois partenaires à Genève et à Bienne a déjà permis de réutiliser 10% des conditionnements.

L'objectif à l'horizon 2025 est de recycler 90% des conditionnements non réutilisés en les broyant et en réinjectant la matière pour en fabriquer de nouveaux.

SATISFACTION DES CLIENTS

Une relation de confiance

Pour approfondir la relation de confiance qui lie depuis toujours les clients à la marque, Rolex a fixé dans tous les domaines un degré d'exigence maximal. Pour cette raison, la marque porte une aussi grande attention à la qualité qu'à la fiabilité de ses produits. Cette ambition d'excellence évolue aujourd'hui en intégrant dans ses pratiques les enjeux de durabilité : dans ses procédés de production, mais aussi dans la logique de son déploiement commercial. Cela se traduit par un contrôle qualité extrêmement strict et par le déploiement d'un système de garanties et de services d'entretien irréprochables.

SCEAU VERT

Depuis 2015, toutes les montres Rolex sont certifiées Superlative Chronometer, un statut d'excellence symbolisé par un sceau vert. Ce titre exclusif atteste que la montre a subi avec succès une série de tests particulièrement exigeants, menés par Rolex dans ses propres laboratoires et selon ses propres critères, en complément de la certification officielle du Contrôle officiel suisse des chronomètres (COSC) de son mouvement.

Ce sceau atteste également de la conformité de toutes les montres Rolex aux standards de qualité et de performances fixés : la précision, l'étanchéité, l'autonomie, le remontage automatique, la résistance au magnétisme, la fiabilité et la durabilité.



GARANTIES

Les montres Rolex neuves bénéficient d'une garantie de cinq ans. Pour les montres révisées et les montres de seconde main, la garantie couvre une période de deux ans. Rolex assure le remplacement des pièces détachées jusqu'à 35 ans après la fin de la production de chaque modèle. Passé ce délai, la marque fabrique des pièces spécifiques de remplacement, selon la demande.

35 ANS

Disponibilité des pièces de rechange pour le service après-vente

Pour bénéficier de la garantie Rolex, les montres – neuves ou de seconde main – doivent être achetées auprès des détaillants officiels Rolex. Grâce à leurs compétences et à leur savoir-faire technique, ceux-ci garantissent l'authenticité de chacune des montres et s'assurent de leur fonctionnement année après année. Des programmes d'entretien spécifiques ont également été établis afin d'entretenir et de remplacer des composants au fil du temps. Des pièces de rechange originales sont distribuées depuis Genève à tous les centres de service dans le monde.

SERVICE APRÈS-VENTE

Les montres Rolex sont conçues pour durer. La marque a mis en place dès le début un service après-vente unique en son genre, dans le but d'assurer partout dans le monde l'entretien de produits à la longévité revendiquée, mais aussi pour limiter le transport et les délais de traitement. Cette exigence fondamentale de qualité lui a permis de garantir que toutes ses montres sont entretenues de la meilleure manière possible, et qu'elles maintiennent ainsi leur niveau de performance au fil du temps.

3 550

Personnes employées dans le service après-vente, dont 1100 dans les filiales

450 000

Montres révisées annuellement



FOCUS



PROGRAMME DE FORMATION AFTER-SALES SERVICE WATCHMAKER

Lancé en 2015, le programme de formation After-Sales Service Watchmaker a pour but de permettre à de jeunes adultes à travers le monde d'apprendre le métier d'horloger de service après-vente. D'une durée d'un an et demi, cette formation enseigne l'entretien des produits Rolex et donne, dans un second temps, un accès à des programmes de perfectionnement. En 2023, 74 futurs horlogers ont suivi cette formation à travers le monde ; 19 d'entre eux ont terminé leur cursus en février. Ce qui porte à 61 le nombre d'horlogers formés pendant l'année sous revue. En parallèle, les services commerciaux ont lancé un processus d'harmonisation de ce programme. À terme, toutes les filiales se baseront sur un programme unique, le Rolex Watchmaker Training, auquel s'ajouteront deux formations spécifiques complémentaires : celles de termineur et d'opérateur en horlogerie.

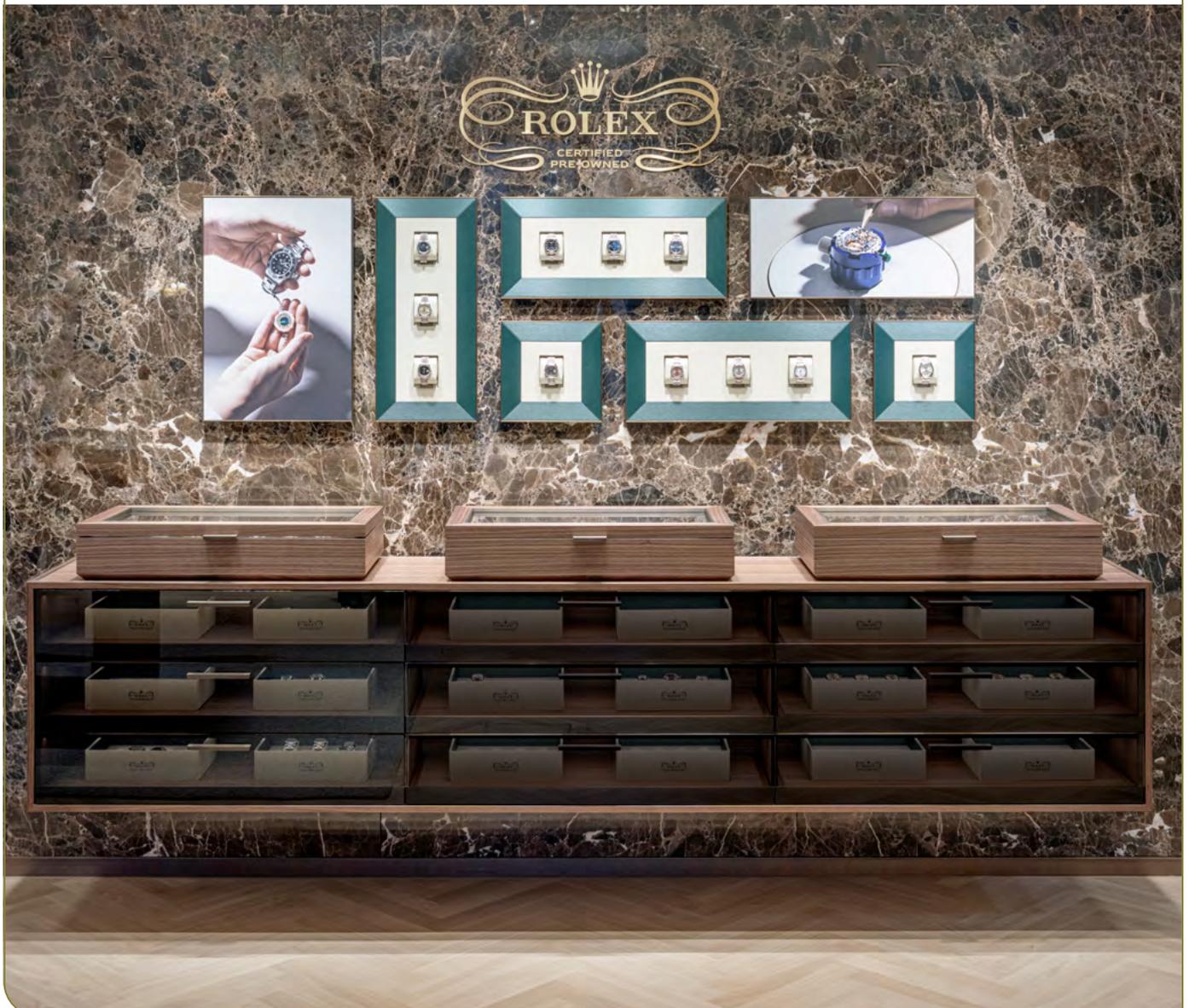
FOCUS

PROGRAMME ROLEX CERTIFIED PRE-OWNED

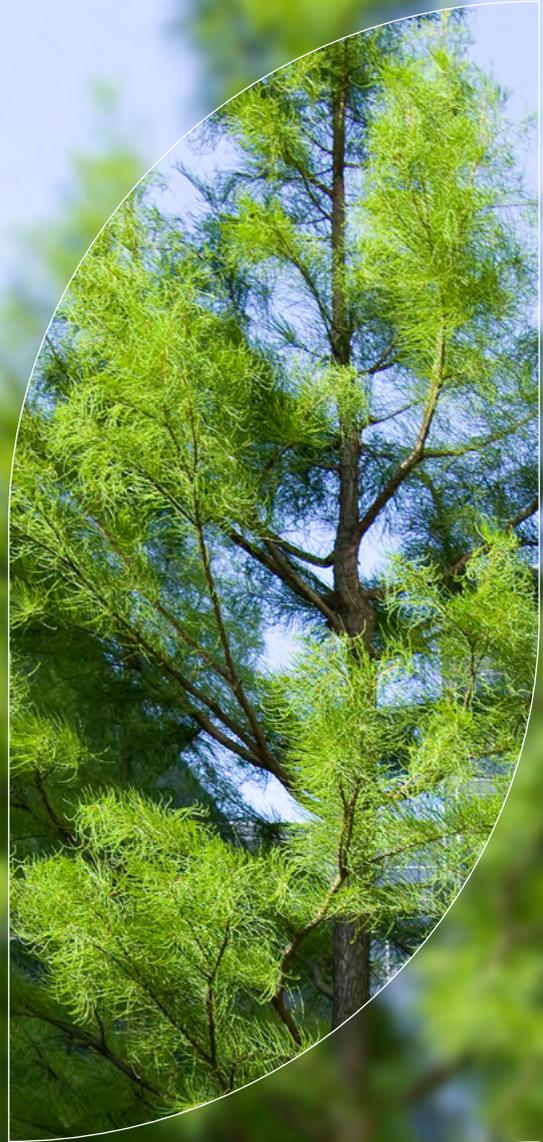
Rolex garantit sur la durée la confiance que ses clients peuvent avoir en ses produits. Car ses montres gardent leur valeur dans le temps et peuvent être revendues de façon sûre en conservant leurs qualités d'origine.

Dans ce sens, la marque a lancé en décembre 2022 le programme Rolex Certified Pre-Owned pour offrir la possibilité d'acquérir auprès de ses détaillants officiels des modèles de seconde main, certifiés et garantis par ses soins. Ces montres bénéficient de tous les critères et exigences de qualité qui caractérisent les produits de la marque. Elles possèdent en outre une garantie internationale de deux ans. En pratique,

les revendeurs Rolex peuvent aujourd'hui acheter des montres d'occasion sur le marché, avant de les remettre à la marque pour leur certification. Le programme d'entretien pourra ensuite être effectué par Rolex ou par un détaillant officiel, avant la revente dans leur boutique et sur leur site internet. Cette démarche à l'origine commerciale s'inscrit aujourd'hui pleinement dans l'approche de durabilité de la marque qui souhaite accompagner la seconde vie de ses produits déjà en circulation sur le marché, dans l'idée de les conserver, de les entretenir et de garantir leur bon fonctionnement dans le temps.



ENVIRONNEMENT





ENVIRONNEMENT

Pour Rolex, réduire l'impact de son activité est une priorité. Dans cette optique, la marque investit pour maîtriser durablement sa consommation de ressources. Elle a mis en place différents indicateurs de performance afin de mesurer son empreinte carbone globale et, pour ses activités industrielles en Suisse, de contrôler sa production de déchets ainsi que son impact sur l'environnement. Engagée dans un processus d'amélioration continue, la marque a fixé des objectifs de réduction de gaz à effet de serre (GES) et va désormais prioriser l'analyse des impacts en amont de sa chaîne d'approvisionnement.

NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Prioriser l'analyse des impacts environnementaux découlant de l'extraction des matières premières.

Mettre en place des actions mobilisant l'ensemble de l'entreprise pour atteindre les objectifs SBTi:

- Réduire les émissions absolues des scopes 1 et 2 de 42 % d'ici à 2030 (vs 2021)
- Réduire les émissions absolues du scope 3 de 25 % d'ici à 2030 (vs 2021)

Réduire les consommations et rejets associés aux activités industrielles et commerciales de la marque.

Compenser l'impact résiduel des activités de Rolex en soutenant des projets de haute qualité.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

La production industrielle joue un rôle important dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique. Afin de limiter ses émissions, Rolex déploie des mesures depuis plusieurs années et prévoit d'accélérer son action en mettant en place une stratégie climatique.

Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, la marque a défini des objectifs pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Par ailleurs, la marque est déjà engagée depuis une vingtaine d'années dans la mise en place de solutions d'efficacité énergétique dédiées aux spécificités de son parc industriel et de ses équipements. Chaque transformation, comme chaque acquisition, fait ainsi l'objet d'une réflexion en profondeur sous cet angle.

Cet enjeu implique des changements structurels au sein de l'entreprise, au niveau de ses processus et de ses politiques. Cela passe par la systématisation des meilleures pratiques existantes, en matière de production, particulièrement, et, plus largement, en matière de gestion des déchets ou de mobilité douce. Dans ces domaines, la marque a formé ses dirigeantes et dirigeants et mobilise ses collaboratrices et collaborateurs au quotidien.

EMPREINTE CARBONE ET MONITORING DES ÉMISSIONS

Engagée dans la réduction de son impact environnemental, Rolex a réalisé en 2019 une première empreinte carbone. Depuis, l'entreprise mesure annuellement les émissions de CO₂ liées à ses activités. Le périmètre du calcul est toutefois plus large que celui de ce présent rapport puisque l'empreinte carbone intègre non seulement les entités suisses – Rolex SA, la Manufacture des Montres Rolex SA, la société Roldeco SA et les sociétés affiliées au groupe Rolex –, mais aussi les filiales de service et de distribution à l'étranger.

En 2023, l'empreinte carbone totale de Rolex s'élevait à 1 996 kt CO₂ eq, dont 99 % sont à imputer au scope 3¹,

émanant notamment de l'approvisionnement en matières précieuses (or, platine, palladium et argent).

L'empreinte totale de Rolex a diminué de 37 % entre 2022 et 2023. Cette baisse est majoritairement due aux décisions prises sur l'approvisionnement en or, dont résultent 31 % de cette réduction. Cela s'explique par différentes actions, comme la réorientation d'une partie du volume d'or minier acheté au profit de l'or résiduel, l'évolution du panel des mines vers des sources moins émissives et enfin, la réduction du volume d'or total acheté.

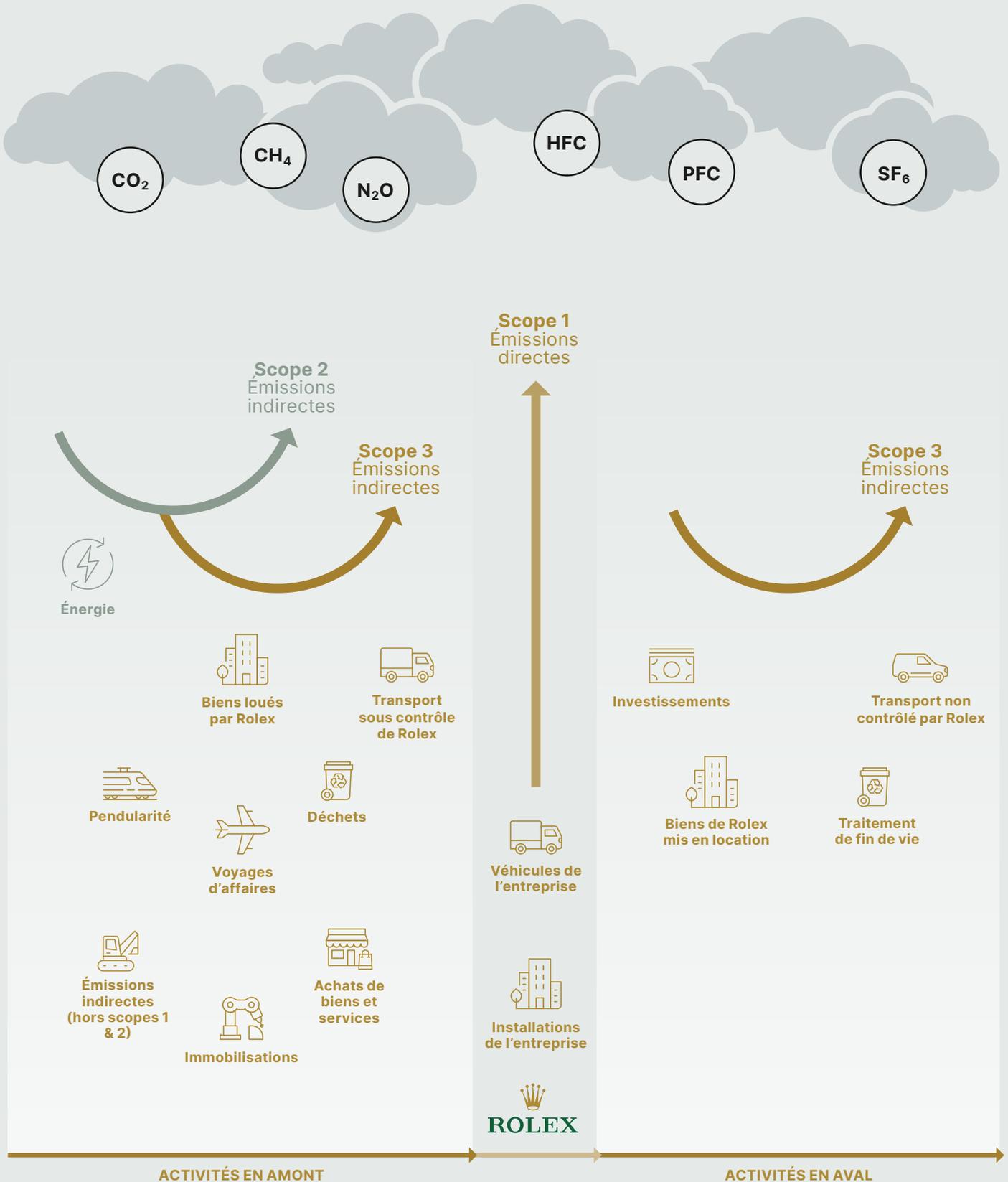
¹ L'empreinte carbone du groupe Rolex est calculée selon le protocole internationalement reconnu Greenhouse Gas Protocol (GHG), qui harmonise la mesure des émissions de gaz à effet de serre et les catégorise en trois scopes :

Le **scope 1** concerne les émissions directes de GES, provenant des sources internes de l'entreprise et donc sous son contrôle direct (ex. flotte de véhicules, fuites de gaz, combustion de carburant dans les chaudières).

Le **scope 2** regroupe les émissions indirectes de GES associées à l'achat de l'électricité (ex. fournisseur d'énergie) consommée par les structures de l'entreprise concernée.

Enfin, le **scope 3** regroupe les émissions indirectes de GES liées aux activités en aval et en amont de l'entreprise, mais qui ne sont pas directement contrôlées ou détenues par celle-ci. Les émissions du scope 3 représentent généralement la plus grande partie des empreintes carbone des entreprises.

Périmètre de l’empreinte carbone de Rolex



CO₂ Dioxyde de carbone CH₄ Méthane N₂O Protoxyde d'azote HFC Hydrofluorocarbures PFC Perfluorocarbures SF₆ Hexafluorure de soufre

Émissions de GES de Rolex (en kt CO₂eq)

		2021		2022		2023	
Total Scope 1	0,4 %	12 kt CO ₂ eq	0,4 %	12 kt CO ₂ eq	0,5 %	10 kt CO ₂ eq	
Total Scope 2	0,4 %	12 kt CO ₂ eq	0,3 %	10 kt CO ₂ eq	0,5 %	10 kt CO ₂ eq	
Total Scope 3	99,2 %	3 207 kt CO ₂ eq	99,3 %	3 128 kt CO ₂ eq	99 %	1 976 kt CO ₂ eq	
Matières précieuses exclues	7,5 %	244 kt CO ₂ eq	9,6 %	304 kt CO ₂ eq	11 %	224 kt CO ₂ eq	
Matières précieuses	91,7 %	2 963 kt CO ₂ eq	89,7 %	2 824 kt CO ₂ eq	88 %	1 752 kt CO ₂ eq	
TOTAL	100 %	3 231 kt CO₂eq	100 %	3 150 kt CO₂eq	100 %	1 996 kt CO₂eq	

Scope 1

Les émissions directes proviennent majoritairement des sites de production situés en Suisse. Celles-ci sont principalement générées par la consommation de gaz naturel et représentent 0,5 % de l'empreinte carbone totale de la marque, soit 10 kt CO₂eq.

Scope 2

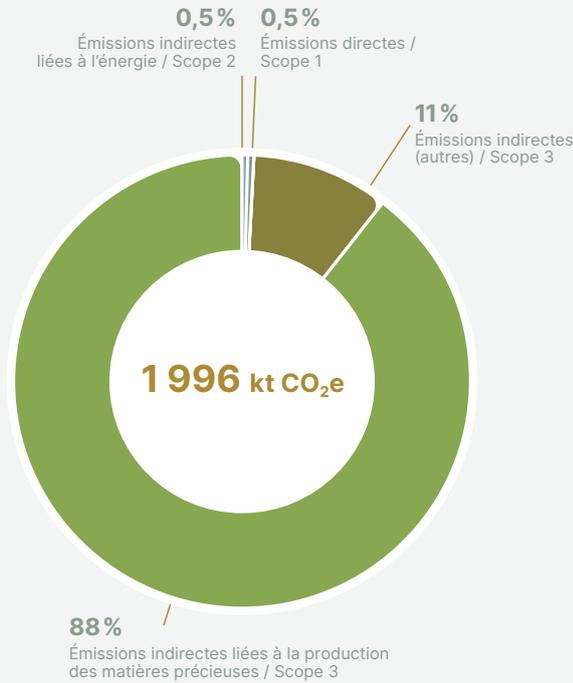
Les émissions liées à la consommation d'énergie touchent aussi bien les sites suisses que les filiales étrangères et contribuent à 0,5 % de l'empreinte carbone 2023 de la marque, soit 10 kt CO₂eq. Les filiales contribuent pour une grande part au résultat (78 % contre 22 % pour le parc industriel suisse), car leur mix énergétique est principalement issu de sources non renouvelables. Des efforts seront donc entrepris pour réduire la part des énergies fossiles à moyen terme.

Scope 3

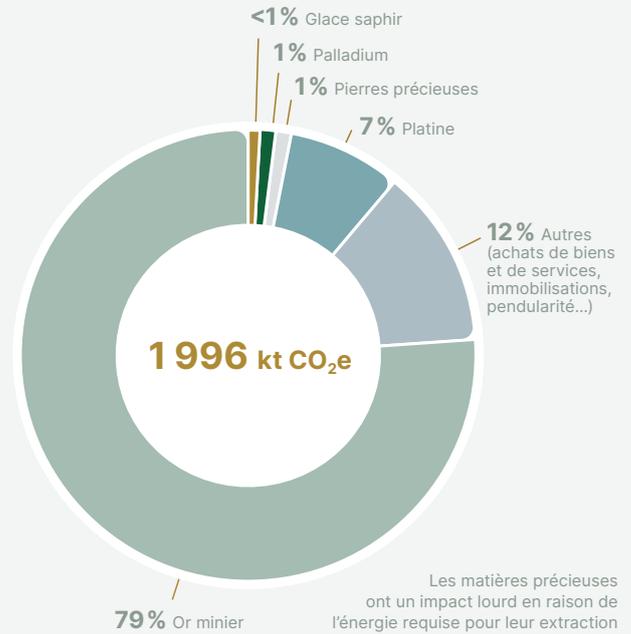
Les matières précieuses contribuent à 88 % de l'empreinte de Rolex en 2023. L'impact de l'or minier est le plus important (89,5 %), suivi par celui du platine (8,1 %), des pierres précieuses (1,3 %) et enfin, du palladium (1 %). Le reste des matières précieuses (argent et or résiduel industriel) contribue de façon plus faible à l'empreinte (0,1 %). Ce résultat invite donc la marque à concentrer ses efforts sur l'or minier et le platine.

Par ailleurs, malgré un impact environnemental important qui se reflète dans leur facteur d'émissions, les pierres précieuses sont achetées en très faible quantité. Elles ne contribuent donc pas de façon significative à l'empreinte carbone totale de Rolex. La marque reste très vigilante néanmoins quant à la traçabilité de ces dernières (voir « Traçabilité des pierres précieuses », page 49).

Répartition des émissions par scopes



Répartition des émissions par contributeurs principaux, tous scopes confondus



Qualité des données

L'empreinte carbone de Rolex fait l'objet d'un bilan annuel de ses émissions de gaz à effet de serre. Les résultats varient d'une année à l'autre, mais confirment les tendances générales des trois dernières années.

Consciente que la précision des résultats d'un tel bilan doit être basée sur des données détaillées, des hypothèses structurantes et des analyses environnementales internes, Rolex s'est engagée, dès 2019, dans un processus d'amélioration continue sur cette thématique.

Bien que des incertitudes inhérentes aux données, aux hypothèses ou aux changements méthodologiques subsistent inévitablement, la construction de l'empreinte signale les catégories d'émission les plus importantes, permettant ainsi de prioriser les actions de réduction. Rolex conçoit donc son empreinte comme un outil d'amélioration continue et de pilotage stratégique.

Un effort important a été entrepris en interne dans la collecte de données afin que l'indice de confiance des résultats pour l'empreinte 2023 soit de plus en plus élevé.

Les points suivants confortent les résultats obtenus :

- Rolex suit les meilleures pratiques de reporting et de construction d'empreinte carbone en application du protocole GHG. Toutes les catégories applicables à la marque ont été incluses dans le calcul de la dernière empreinte.
- La majorité des données fournies pour les sites suisses sont des données primaires. Un processus de révision et de validation des résultats en interne est en place depuis 2022.

Les sources – comme la base de données «ecoinvent 3.9» et les données primaires de Rolex – sont robustes et reconnues.

POLITIQUE CLIMATIQUE ET SCIENCE BASED TARGETS INITIATIVE (SBTi)

L'initiative Science Based Targets (SBTi – en français « objectifs basés sur la science ») est une méthode standardisée qui encourage les entreprises privées à fixer des objectifs crédibles de réduction de CO₂ en conformité avec ceux de l'Accord de Paris pour maintenir l'augmentation des températures mondiales en deçà de 2 °C, voire en deçà de 1,5 °C, par rapport aux températures préindustrielles. Elle a été lancée en 2015 par le Carbon Disclosure Project (CDP), le United Nations Global Compact, le World Resources Institute et le World Wide Fund for Nature (WWF).

Afin de poursuivre la mise en œuvre de ses engagements contre le changement climatique, Rolex a soumis ses objectifs de réduction de gaz à effet de serre en décembre 2023 à l'initiative Science Based Targets qui les a validés. La société du groupe Rolex, TUDOR, a été associée à cette démarche.

Les objectifs de réduction des émissions absolues d'ici à 2030, par rapport à 2021, sont les suivants :

-42%

Scopes 1 et 2

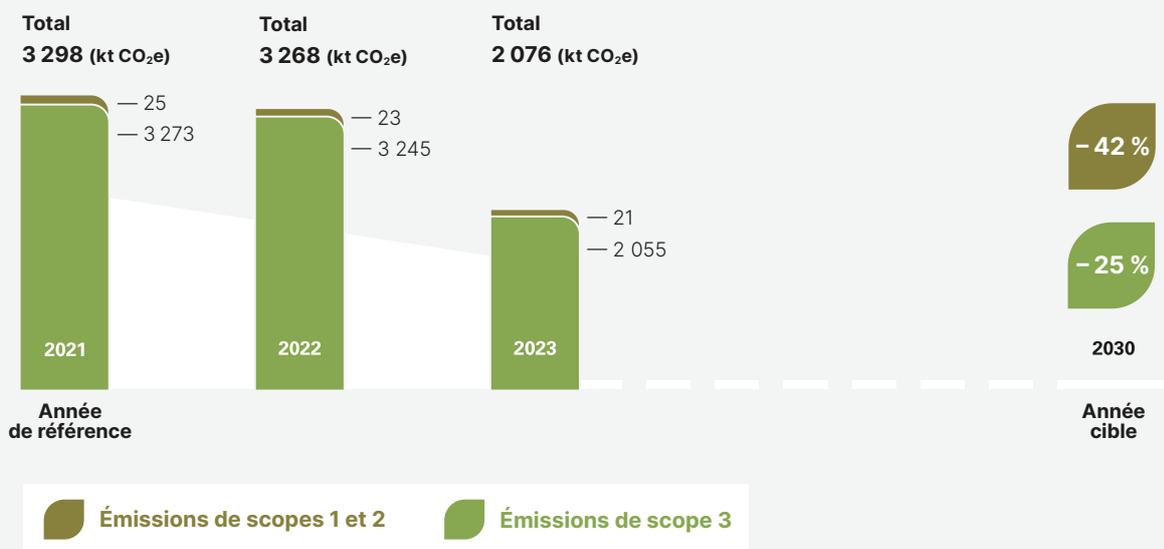
-25%

Scope 3

Au total, tous scopes confondus, Rolex parviendra à une réduction de ses émissions absolues de 25 % d'ici à 2030, par rapport à 2021.

Pour atteindre ces objectifs à l'horizon 2030, une feuille de route climat est en cours de construction. Cette feuille de route prend en considération notamment l'approvisionnement responsable des matières premières, la diminution de la part d'or minier, le passage du fossile au renouvelable, l'achat de machines efficaces, ainsi que l'optimisation du transport, de la mobilité et des conditionnements.

Objectifs SBTi Rolex et TUDOR



La baisse de l'empreinte entre 2022 et 2023 est majoritairement due aux décisions prises sur l'approvisionnement en or (réorientation d'une partie du volume d'or minier acheté au profit de l'or résiduel, évolution du panel des mines vers des sources moins émissives et réduction du volume d'or total acheté).

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une consommation responsable

Bien que la consommation énergétique de Rolex représente un impact mineur en matière d'empreinte carbone, l'entreprise améliore chaque année son efficacité dans ce domaine. Pour ce faire, Rolex promeut une consommation responsable dans tous ses ateliers et optimise la performance des moyens de production les plus énergivores. Elle poursuit et intensifie ses efforts d'efficacité partout où cela est possible, sur les sites de production comme dans les bâtiments administratifs.

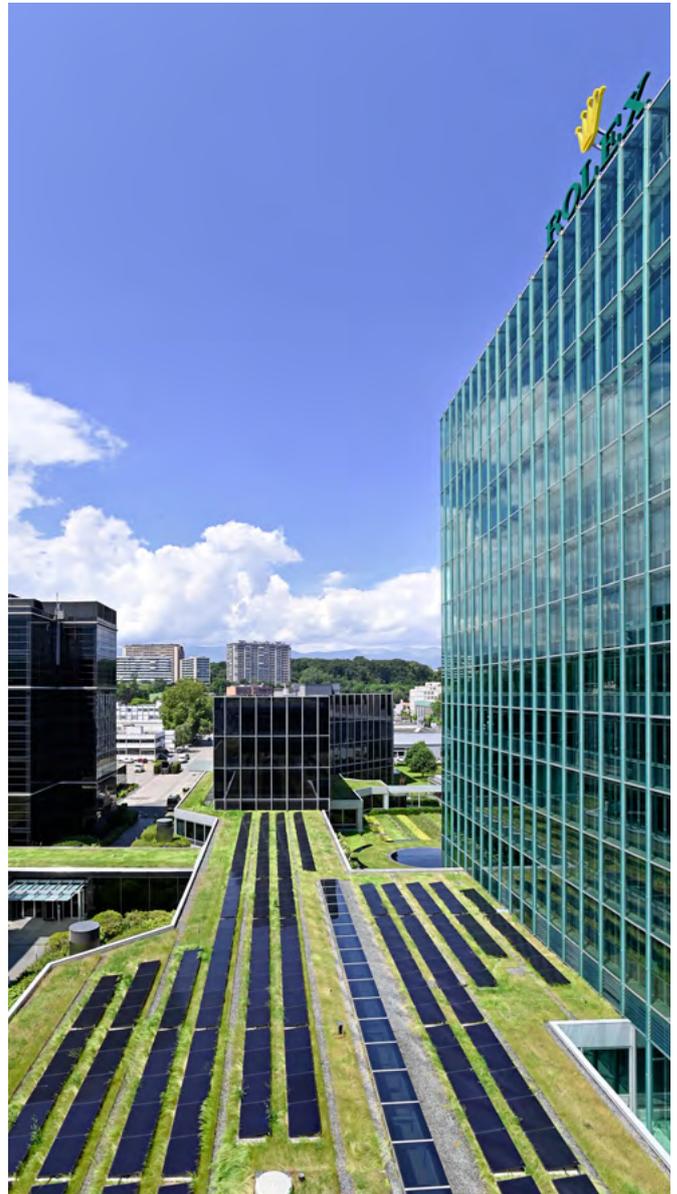
BÂTIMENTS

Les immeubles des sites genevois (situés à proximité de zones d'habitation) et ceux du site biennois (dans une zone industrielle éloignée du centre-ville) obéissent à des réglementations et à des contraintes énergétiques différentes. Cela peut se traduire par exemple par la possibilité ou non d'installer certains systèmes de production de chaleur sur les bâtiments administratifs et industriels.

Énergie

Pour satisfaire ses besoins en chauffage, l'entreprise a fait le choix – dès le début des années 2000 – de renoncer définitivement au mazout. Aujourd'hui, sa stratégie repose sur deux piliers, en parfait alignement avec les objectifs affichés par l'Office fédéral de l'énergie :

- développer autant que possible des alternatives aux énergies fossiles (y compris le gaz naturel) à l'horizon 2030;
- garantir une utilisation efficace de chaque kilowattheure distribué et consommé.



Pompes à chaleur

Encore inexistante il y a quelques années, la technologie des pompes à chaleur équipe désormais la quasi-totalité des bâtiments genevois. Ce système permet de s'affranchir progressivement du recours aux énergies fossiles sans faire appel à d'importantes consommations électriques supplémentaires. Les pompes à chaleur se substituent à des groupes de froid déjà existants et valorisent la chaleur de la production qui était auparavant dissipée dans l'atmosphère. Dans le cadre de nouvelles constructions, et lorsque le terrain s'y prête, l'entreprise raccorde les pompes à chaleur à des sondes géothermiques pour augmenter encore leur rendement, comme c'est le cas pour un futur bâtiment à Chêne-Bourg ainsi que pour la crèche Les Petits Chronos, certifiée Minergie-ECO et située dans le quartier de Pont-Rouge à Genève. Des espaces techniques ont également été réservés pour pouvoir – à terme et en fonction des opportunités – connecter de nouvelles pompes à chaleur à un réseau à distance d'échange de chaleur.

Fluides frigorigènes

Les fluides frigorigènes d'ancienne génération ont un fort impact sur l'environnement en cas de fuite dans l'atmosphère, et plus particulièrement sur la couche

d'ozone. Depuis plusieurs années, Rolex devance les exigences légales et remplace systématiquement les équipements qui en contiennent par des machines de nouvelle génération pourvues de fluides ayant moins d'impact sur l'environnement. À terme, tous les systèmes de refroidissement utiles aux cafétérias et aux chambres froides seront équipés de machines fonctionnant au CO₂. Ces nouveaux équipements permettent par ailleurs de produire une grande partie de l'eau chaude sanitaire sans faire appel à une énergie fossile.

Gaz naturel

Moins polluant et moins émissif en CO₂ que le mazout, le gaz naturel est encore largement utilisé sur les sites industriels de Rolex en Suisse. Énergie de transition par définition, ce vecteur énergétique doit progressivement être remplacé par des solutions plus vertueuses. Un « talon de consommation » (quantité d'énergie minimale consommée en permanence par un bâtiment) devrait néanmoins subsister sur les bâtiments les plus anciens durant les périodes de grand froid. Toutefois, la totalité du gaz qui est fournie par les Services industriels de Genève est compensée en CO₂ à l'aide de certificats de qualité contrôlés par la Société générale de surveillance (SGS).

FOCUS

MONITORING ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS EN SUISSE

Le monitoring des installations des bâtiments (ex. chauffage, froid, ventilation) permet de collecter des données sur la consommation en énergie d'un site. Dès que celles-ci sont analysées, un plan d'action peut être mis en œuvre. À Bienne, le plan d'action vise à diminuer de moitié la quantité d'énergie nécessaire pour chauffer 1 m², en moins de dix ans. Concrètement, ces résultats sont rendus possibles par le maillage maximal des réseaux, l'optimisation des régulations des bâtiments et le remplacement systématique des équipements vieillissants.

À Genève, grâce à un monitoring et à une démarche d'amélioration continue au sein des ateliers de production, les gains obtenus cette année sont de l'ordre de 1818 MWh à Plan-les-Ouates et à Chêne-Bourg (soit au total l'équivalent de la consommation de plus de 600 ménages genevois). Ce résultat illustre l'appropriation collective des enjeux et la maturité de la démarche au sein de la production. Dans la continuité de cette dynamique, le déploiement des outils et de la démarche est prévu sur le site des Acacias en 2024.

Pellets

À Bienne, pour réduire le recours aux énergies fossiles, des chaudières à pellets ont remplacé l'ensemble des chaudières à gaz. Aujourd'hui, la quasi-totalité des bâtiments en est équipée. Quelques chaudières à gaz ont toutefois été maintenues pour servir d'unités de secours. Dans le cadre de cette évolution, l'ambition de Rolex est de garantir un approvisionnement en pellets locaux, issus du renouvellement naturel des forêts suisses et des résidus de l'exploitation forestière non valorisés. Actuellement, Rolex consomme sur l'ensemble du site de Bienne environ 1 000 tonnes de bois par an, en provenance des forêts jurassiennes et fribourgeoises.

Biogaz

Depuis 2022, en partenariat avec la Ville de Bienne, la totalité du biogaz consommé par le site de production provient du traitement des déchets des stations d'épuration (STEP) locales.

Électricité

En Suisse, Rolex privilégie l'électricité issue de centrales hydroélectriques pour consommer un maximum d'énergie électrique décarbonée. L'entreprise a également installé des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble de ses sites.

10 687 M²

Surfaces de panneaux photovoltaïques déployés sur les sites de Rolex

1 455 MWH

Production d'électricité annuelle

134 214 MWH

Consommation électrique annuelle

labellisés Minergie. Le site des Acacias à Genève a obtenu en 2023 le label BREEAM In-Use, délivré aux bâtiments déjà mis en service. Les sites de Chêne-Bourg et Plan-les-Ouates suivront en 2024. Quant au futur site de Rolex prévu à Bulle d'ici à 2029, il ambitionne d'être certifié BREEAM Outstanding. Ce qui en ferait le premier bâtiment industriel suisse de cette ampleur à recevoir cette distinction. À Bienne, presque tous les bâtiments sont certifiés Minergie. Ces derniers visent également pour 2024 la certification BREEAM In-Use.

Sobriété numérique

Dans le domaine des systèmes d'information, Rolex s'est engagée dans une démarche de durabilité accompagnée d'une structure de pilotage et de ressources dédiées à la réduction de l'impact environnemental. La marque a ainsi créé des bases de données de référence pour répondre aux enjeux décisionnels, de reporting et d'analyse en matière de RSE ainsi que la mise à disposition d'outils de pilotage à l'échelle des objectifs de durabilité de l'entreprise. Rolex sensibilise et forme l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs aux enjeux du numérique responsable. L'entreprise a également intégré des critères spécifiques pour son approvisionnement et mesuré l'empreinte environnementale de son parc d'équipements informatiques afin d'engager des actions d'amélioration.

Des objectifs de consommation ont été définis dans le cadre de la restructuration des centres de données de Rolex, comme la diminution de l'occupation au sol (-50%), l'optimisation de l'utilisation des serveurs, ou encore le relèvement du seuil de la température des espaces (de 18°C à 25°C) pour un gain énergétique de 30%. Les centres de données, neufs ou rénovés, seront tous opérationnels fin 2025 pour Genève et fin 2026 pour celui de Bienne.

Certifications

Depuis 2021, Rolex travaille à la certification environnementale de ses bâtiments. Cette démarche se poursuit en fonction des projets de transformation ou de rénovation, et lors de la construction de nouveaux bâtiments. Dans ce cadre, plusieurs bâtiments sont déjà

PARC INDUSTRIEL

Limiter l'impact de la production

Grâce à la révision des installations techniques des bâtiments et à l'optimisation de leur régulation, Rolex a réalisé des évolutions significatives en matière d'efficacité énergétique. La marque a mené deux grandes campagnes d'optimisation des équipements de production soit en intégrant une étape d'écoconception lors de l'acquisition de nouveaux équipements, soit en modifiant des équipements existants pour les rendre moins énergivores. Cette approche est désormais systématisée au sein de l'entreprise et déclinée en différentes démarches.

OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS

Dans le cadre du plan de renouvellement du parc industriel et de l'augmentation des capacités de production, la démarche d'optimisation des équipements consiste à investir dans des moyens de production de nouvelle génération pour réduire l'impact environnemental des activités de l'entreprise. En partenariat avec des fournisseurs implantés en Suisse, un nouveau moyen d'usinage a été développé autour d'objectifs de réduction ambitieux dont la consommation électrique, la quantité d'huile utilisée, la masse de la machine ou l'empreinte au sol.

Destiné à l'usinage des mailles de bracelet, ce nouveau moyen reprend un concept éprouvé en l'optimisant encore sur les axes de productivité (+ 20%), sur la consommation électrique (- 25%), sur le volume d'huile utile (- 50%) et sur la surface au sol (- 40%). En termes de consommation électrique, le gain sur le parc industriel projeté en 2026 est estimé à 100 MWh par an. La première machine est en phase d'assemblage et de mise au point, et sa livraison est planifiée mi-2024.

MOYENS DE PRODUCTION DURABLES

La conception des moyens de production a une incidence considérable sur leur impact environnemental. Le cahier des charges à l'origine de leur fabrication est donc capital pour obtenir des améliorations significatives. Rolex considère désormais l'acquisition de nouveaux équipements industriels sous l'angle de la durabilité qui s'applique tout au long de leur cycle de vie, depuis leur création jusqu'à leur capacité à être recyclés, en passant par leur utilisation et par leur programme de maintenance.

La marque a lancé en 2021 une démarche globale allant dans ce sens. Celle-ci a pour ambition d'ajouter la composante de l'impact environnemental dans le processus d'acquisition. Elle propose également des formations spécifiques aux personnes responsables du renouvellement des moyens de production. Il s'agit d'un important changement de paradigme, puisque les critères d'achat reposaient jusqu'ici sur les notions de qualité, de délai, de coût et de performance uniquement.

FOCUS

UN NOUVEAU CONCEPT DE MICRO-FRAISAGE

Destiné à l'usinage des plaques de cadrans, un concept innovant de micro-fraisage né dans le cadre du programme EcoSwissMade de la Haute École spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) cible des gains sur la consommation électrique (-80%), mais aussi sur le volume d'huile utile (-95%) et sur l'occupation du sol (-65%). En termes de consommation électrique, le gain sur l'ensemble du parc industriel est estimé à 170 MWh par an. Les premiers tests réalisés en 2023 ont permis de valider le potentiel du concept. Son développement industriel se poursuit en 2024.



TRANSPORT ET MOBILITÉ

Optimiser les véhicules et les déplacements

Maillon important du système logistique de Rolex, le transport des biens et des marchandises – assuré entre les sites de production, les fournisseurs, les filiales et les détaillants – représente une part non négligeable dans l’empreinte carbone globale de l’entreprise. Dans ce domaine, le transport aérien occupe une place prépondérante sur la feuille de route de l’entreprise en matière de réduction. Plusieurs projets ciblent cette diminution : par exemple la production régionale des accessoires de vente et de communication, ainsi que des imprimés. Ou encore le recours au transport maritime, routier ou ferroviaire à chaque fois que cela est possible. Enfin, un effort particulier a été fait sur les emballages de transport afin d’en réduire le poids et donc l’impact sur les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

En parallèle, Rolex a commencé à transformer sa flotte de véhicules pour réduire au minimum ses émissions en Suisse : sur les 75 véhicules appartenant aujourd’hui à l’entreprise, 19 véhicules de tourisme¹ sur 35 sont électrifiés ; six sur 30 pour les utilitaires légers². Parmi les sept poids lourds appartenant à l’entreprise, trois fonctionnent désormais au gaz. L’entreprise a également installé à ce jour 48 bornes de recharge pour voitures électriques sur ses différents parkings en Suisse. Des vélos électriques sont disponibles sur chaque site.

À noter que Rolex a défini un règlement des déplacements pour les voyages d’affaires qui intègre des principes de développement durable. Le service Voyages chargé d’organiser ce type de déplacements veille à proposer des options de transport les plus écologiques possibles.

Dans le cadre de ses activités commerciales, Rolex a recours à l’aviation privée. La présence internationale de la marque, le développement et la gestion des affaires de la société requièrent des déplacements de cet ordre. Rolex compense entièrement les émissions de CO₂ résultant de ce type de voyages via l’achat de crédits carbone certifiés.

PLAN DE MOBILITÉ

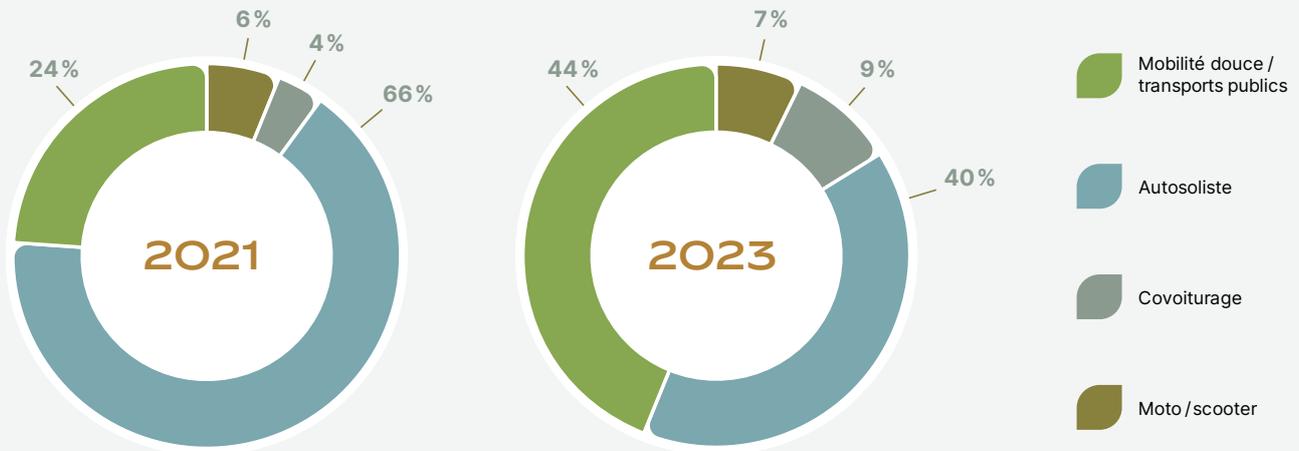
Rolex s’est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre issues des trajets pendulaires en mettant en œuvre un plan de mobilité. Lancé en 2021, ce plan a tout d’abord consisté en une offre axée exclusivement sur la mobilité douce et les transports publics (participation aux abonnements de train, gratuité des transports publics locaux, subventions pour l’achat d’un vélo).

En 2022, l’entrée en vigueur d’un système de stationnement payant pour les autosolistes a engendré une nette augmentation de l’utilisation des transports publics et de la mobilité douce. Cette mesure a également encouragé le covoiturage en offrant des conditions privilégiées.

¹ Les véhicules de tourisme sont utilisés par les collaboratrices et collaborateurs pour des déplacements entre sites ou vers des destinations régionales dans le cadre de leurs activités, lorsque les transports publics ne sont pas compatibles avec leurs impératifs.

² Les utilitaires légers et les poids lourds servent au transport quotidien des marchandises.

Évolution des modes de mobilité des collaborateurs



Les données ont été calculées sur la base du nombre de collaborateurs. Celui-ci varie d'une année à l'autre.

Avant le déploiement du plan de mobilité, la voiture individuelle était le mode de déplacement majoritaire avec plus de 3 100 personnes ayant accès à un parking. Le plan de mobilité a donc permis de diminuer significativement la part des autosolistes, avec une réduction de 37% entre 2021 et 2023. Le taux de

déplacements privilégiant la mobilité douce (transports publics, vélos, piétons) a quant à lui plus que doublé en deux ans, passant de 24% à 44%. Cette tendance a incité l'entreprise à créer, sur les sites de Genève, 290 places de stationnement supplémentaires pour vélos et 80 pour trottinettes.

FOCUS



PROMOTION DU VÉLO À GENÈVE ET À BIENNE

Afin d'encourager la mobilité douce auprès de ses employés, Rolex offre, depuis octobre 2023, une rétribution de 30 centimes par kilomètre pour les trajets pendulaires effectués à vélo entre le domicile et le site de travail. Plafonnée à 1200 francs par an, cette démarche complète le plan de mobilité actuel sans toutefois inclure les déplacements intersites.

Une journée a également été organisée en juin 2023 invitant les collaboratrices et les collaborateurs (1200 environ) à rejoindre les différents sites de l'entreprise en empruntant à vélo un parcours balisé.

L'initiative *bike to work*, de son côté, a séduit 320 participants à Genève et 136 à Bienne en 2023.

Au 31 juillet 2024, l'entreprise comptait 1541 employés ayant recours au vélo. Au total, les collaborateurs de Rolex à Genève et Bienne ont déjà parcouru 1264 353 kilomètres à vélo grâce aux initiatives prises en faveur de la mobilité douce.

GESTION DE L'EAU

Préserver la ressource à tous les échelons

La gestion de l'eau en lien avec les différentes activités des sites de Rolex en Suisse est maîtrisée.

Ni le canton de Genève ni la région de Bienne ne sont considérés comme faisant partie de zones de stress hydrique. En dépit de son bilan positif, la marque cherche à améliorer sa performance dans le domaine de la gestion de l'eau en mettant en place des mesures de réduction de la consommation, de traitement et de rejet notamment.

Pour réduire sa consommation d'eau, Rolex a mis en œuvre plusieurs actions qui ont porté leurs fruits, comme la mise en place de circuits fermés, l'installation de dispositifs de comptage ou encore de détection de fuites. Elle a également entrepris de réaménager ses espaces verts avec des espèces rustiques moins gourmandes en eau.

L'ensemble de ces actions a permis d'économiser à Genève plus de 100 000 m³ par an ces dix dernières années. Cet effort va se poursuivre, puisque Rolex prévoit de réduire encore sa consommation d'eau de 5% d'ici à 2027 et de 10% d'ici à 2030.

En Suisse, Rolex est soumise à l'Ordonnance fédérale du 28 octobre 1998 sur la protection des eaux (OEaux). Toutes les eaux sont collectées distinctement. Celles qui sont non conformes aux normes de rejet (métaux lourds, hydrocarbures et autres polluants) sont prétraitées dans des stations internes dédiées afin de respecter les exigences légales en la matière.

À Genève, l'impact environnemental des rejets dans les égouts est très faible grâce à l'efficacité du système de prétraitement mis en place pour les eaux contenant de potentiels métaux ou hydrocarbures. En 2023, ce sont près de 11 000 m³ d'eau (21 000 m³ à Bienne) – employés soit dans un procédé, soit pour le nettoyage des sols – qui ont été prétraités via cinq stations d'épuration (STEP) internes avant leur rejet.

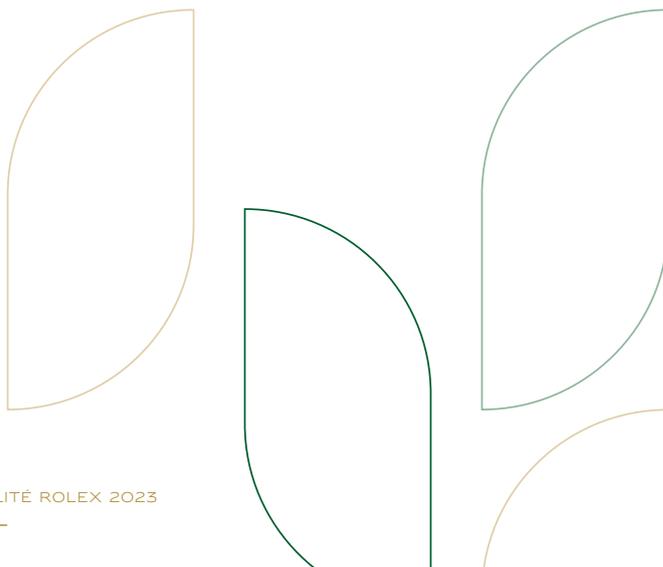
Toutes les eaux rejetées aux eaux usées sont par la suite traitées dans des STEP cantonales et déversées dans les réseaux fluviaux locaux. Ces eaux dépolluées sont ainsi rendues au bassin-versant dans lequel elles ont été prélevées. Les rejets de toute nouvelle activité ou procédé font l'objet systématique d'une analyse. Aucune non-conformité n'a été enregistrée dans ce cadre en 2023.

En 2023, les contrôles des sites suisses de Rolex par les services de l'État ont permis de garantir la conformité des rejets. À noter que la marque a mis en place ses propres mesures de surveillance afin d'analyser la teneur en métaux des eaux rejetées.

473 730 M³

Volume annuel de prélèvement d'eau

Consciente que l'enjeu de la gestion de l'eau se situe plutôt en amont de sa chaîne d'approvisionnement, Rolex va lancer en 2024 une « empreinte hydrique » pour évaluer les risques et identifier des mesures d'amélioration dans ce domaine.



PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Progresser pour sauvegarder le vivant

Installés en zone urbaine et industrielle, les sites de production ne sont à proximité d'aucune aire protégée. Ils n'affectent pas non plus les habitats d'espèces menacées. N'émettant pas d'effluents ou d'émanations non conformes, leur impact sur le milieu naturel est donc faible. La mise en place de contrôles réguliers permet, dans ce cadre, une bonne réactivité en cas de non-conformité.

En 2023, Rolex a signé la Charte des jardins (Genève). Elle a ainsi lancé plusieurs actions pour valoriser les zones de verdure de ses sites et protéger la faune et la flore indigènes. Elle a diminué les revêtements minéraux, transformé les surfaces intensives en surfaces extensives, créé des zones humides, remplacé le gazon par des prairies fleuries et des haies indigènes et disposé ça et là des nichoirs et des ruches.

Depuis plusieurs décennies, la marque réalise également des études d'impact relatives à ses nouvelles constructions. C'est le cas notamment pour le futur site de la marque à Bulle, qui s'étendra sur près de 200 000 m². Le projet prévoit des mesures exemplaires pour compenser les dégâts générés par la construction sur les milieux actuels. L'aménagement de noues¹

3,7 HA

Surfaces végétalisées des sites genevois

végétalisées contribuera par exemple au renforcement des continuums biologiques. Une grande diversité de structures favorables à la biodiversité sera également déployée dans le périmètre.



L'essentiel de l'impact de Rolex sur la biodiversité est indirect, puisqu'il se situe en amont de ses activités en Suisse. La marque va désormais mesurer cet impact tout au long de sa chaîne de valeur. Ce travail débutera prochainement avec notamment l'analyse des données relatives aux mines d'or figurant dans sa chaîne d'approvisionnement.

La biodiversité a toujours été un sujet important pour la marque, qui finance des projets en lien avec la protection de la faune et de la flore dans le cadre de son initiative Perpetual Planet depuis de nombreuses années. En 2023, elle a par exemple accompagné des projets de conservation en Côte d'Ivoire ainsi qu'au nord de la Chine, et de reforestation le long de la cordillère des Andes.

¹ Les noues sont des fossés peu profonds conçus pour concentrer et transporter les eaux de ruissellement tout en éliminant les débris et la pollution. Ces rigoles biologiques peuvent également servir à recharger les eaux souterraines des nappes phréatiques.

POLLUTION DE L'AIR

Le respect des normes

Sur cet enjeu spécifique, l'impact de Rolex en Suisse est essentiellement dû au fonctionnement des chaudières à gaz (NOx) et à pellets (particules fines, HAP) dont les émissions sont contrôlées conformément aux exigences de l'Ordonnance fédérale du 16 décembre 1985 sur la protection de l'air (OPair). Dans ce cadre, des contrôles sont effectués régulièrement sans mettre en évidence des cas de non-conformité.

Rolex possède une installation de brûlage des déchets contenant de la matière précieuse pour permettre sa récupération. Ce four est équipé d'une installation de traitement des fumées et d'appareils de mesure permettant une vérification en continu de certaines émissions. Là aussi, les émissions mesurées lors des contrôles officiels sont conformes aux réglementations.

Les sites industriels utilisent également de nombreux produits qui génèrent des composés organiques volatils (COV). En 2023, la consommation de COV était de 164 tonnes et les émissions diffuses s'élevaient à 70 tonnes. Rolex s'efforce de limiter ces émissions en déployant des systèmes de traitement au charbon actif et en modernisant ses équipements. L'entreprise s'est engagée à réduire ses émissions de COV de 25% d'ici à 2027 et de 50% d'ici à 2030.

Rolex n'utilise, par ailleurs, aucune substance appauvrissant la couche d'ozone, selon l'Ordonnance fédérale sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) du 18 mai 2005.



DÉCHETS

La maîtrise des flux

En Suisse, Rolex assure un suivi mensuel de ses déchets (pesée avant enlèvement et vérification des poids selon les factures des prestataires). Elle détient un registre qui permet un traçage et un suivi précis pour chaque type de déchets, au kilo près.

La marque s'assure également de la conformité de ses prestataires avec la législation suisse en matière de gestion des déchets, en particulier vis-à-vis des deux ordonnances suivantes : l'Ordonnance sur les déchets (OLED) et l'Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

DÉCHETS INDUSTRIELS BANALS

Les déchets industriels banals comprennent l'ensemble des déchets en mélange non inertes et non dangereux produits par les activités.

2250 TONNES

Déchets industriels banals

864 TONNES

Déchets de production

876 TONNES

Déchets spéciaux

DÉCHETS DE PRODUCTION

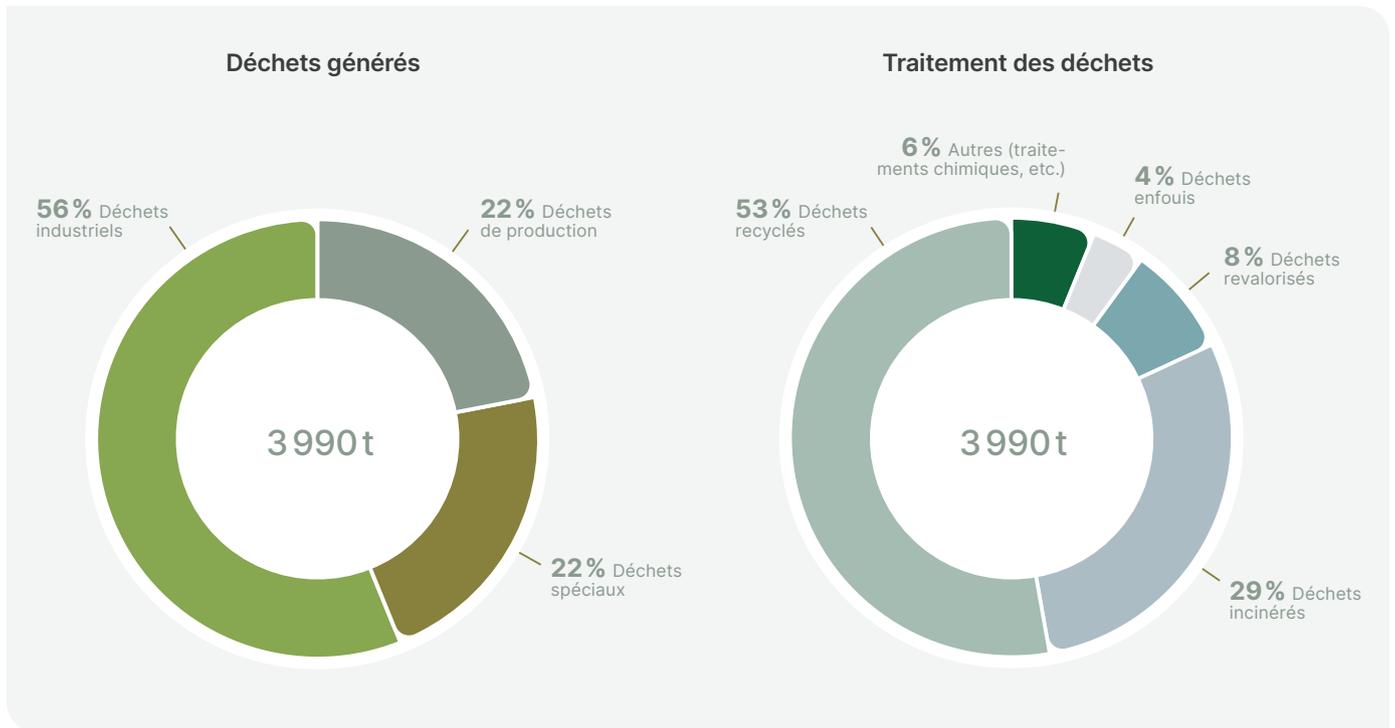
Ces déchets sont essentiellement constitués de deux matières : acier 904L et laiton, qui sont traités à 100 % via des filières de recyclage.

DÉCHETS SPÉCIAUX

Les déchets sont qualifiés de « spéciaux » lorsqu'ils nécessitent un traitement particulier pour être éliminés de façon respectueuse à l'égard de l'environnement. En raison de leur composition, de leurs propriétés physico-chimiques ou biologiques, ils requièrent un ensemble de mesures techniques et organisationnelles particulières. Tous les déchets spéciaux sont traités en Suisse, conformément à la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

PLASTIQUES ET PET

Rolex a lancé il y a quelques années un vaste programme de suppression des gobelets et bouteilles en plastique sur l'ensemble de ses sites en Suisse. Aujourd'hui, la mise en place de différentes solutions a permis à la marque de s'affranchir de la consommation annuelle de 5 millions de gobelets et de 160 000 bouteilles en PET.



CONDITIONNEMENT

Rolex vise à intégrer l'écoconception dans ses démarches. Des formations et des outils sont ainsi créés pour aider les équipes à assimiler de nouvelles méthodes de travail. Le but est de réduire les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie des conditionnements, qu'il s'agisse de production, de transport, de stockage ou d'expédition.

Cette démarche s'est traduite en 2022 par la mise en place de nouveaux conditionnements pour l'envoi des montres aux filiales et aux détaillants. Dans le cadre de ce projet, le plastique (PETG) a été remplacé par du carton Forest Stewardship Council (FSC). Cette action a permis d'éviter la production et l'envoi de 70 tonnes de PETG en 2023. Une deuxième étape est aujourd'hui à l'étude et porte sur un insert fabriqué dans un matériau écologique à base de cellulose. Cette matière a réussi les premiers tests en laboratoire à l'interne. Une phase industrielle s'amorce pour répondre aux fonctions attendues, dont celle de garantir l'intégrité des différents modèles de montres tout au long de leur expédition.

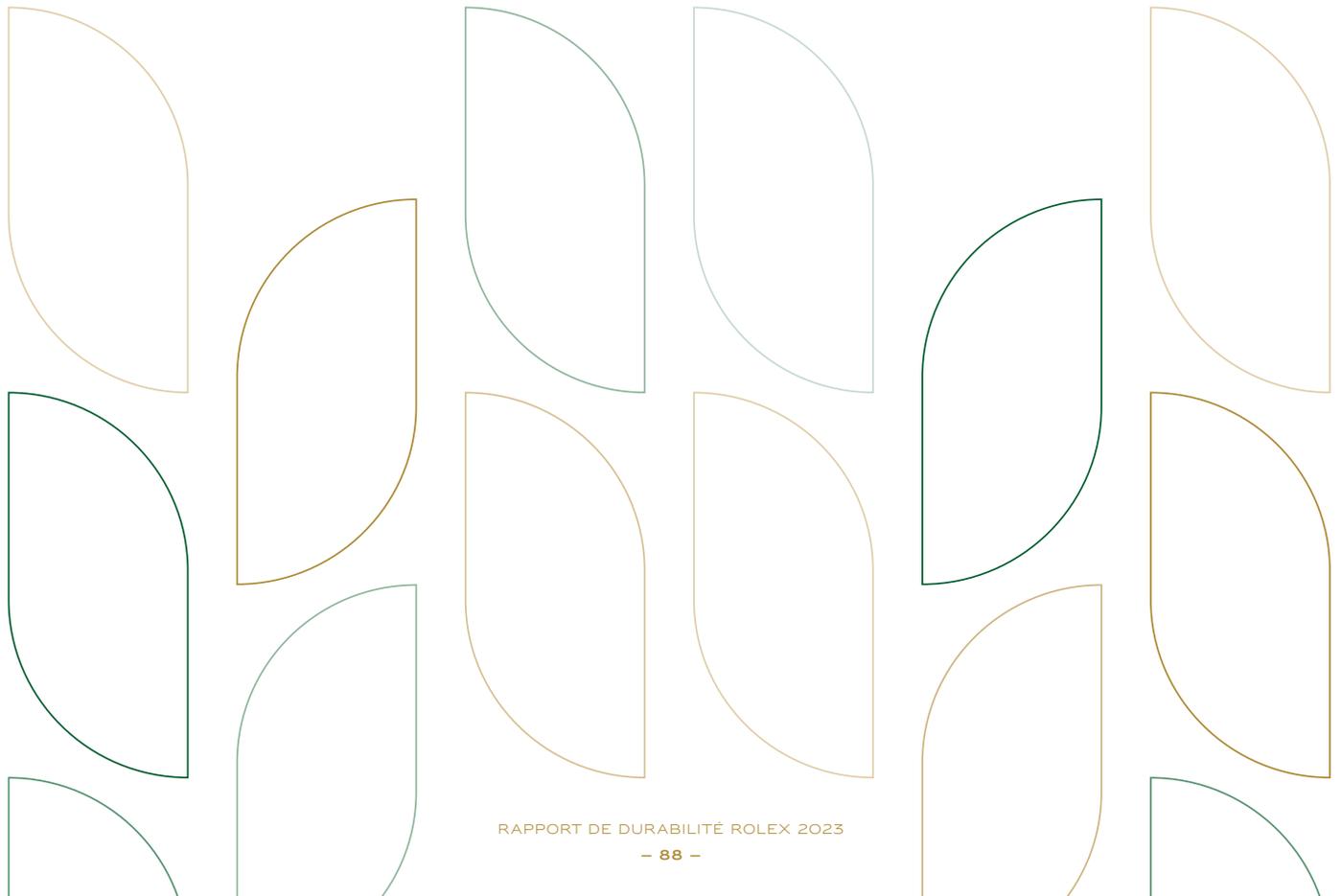
La même démarche a été déployée pour l'envoi de pièces détachées à l'étranger. Les boîtes en PETG qui servent à cet envoi seront progressivement remplacées dès 2024 par des boîtes en carton FSC. Une deuxième phase du projet consistera à revoir également les blisters dans lesquels sont conditionnées les pièces afin de réaliser des conditionnements entièrement écoconçus. À partir de 2025, Rolex souhaite diminuer de près de 25 tonnes son usage du plastique pour ce type de conditionnement.

FOCUS

TRANSPORT ET STOCKAGE DES CADRANS

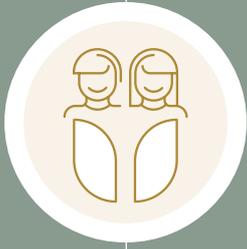
Les conditionnements servant à stocker, protéger et transporter les cadrans des montres Rolex entre les différents sites de production représentent une consommation annuelle de 20 tonnes de polypropylène et produisent des émissions de CO₂ à hauteur de 59 tonnes. Après leur utilisation, Rolex a pris le parti de broyer ces conditionnements et de les renvoyer à un grossiste pour les valoriser dans une filière de recyclage.

Pour améliorer encore la maîtrise de leur fin de vie, deux projets complémentaires sont à l'étude : un pour le réemploi du conditionnement et un pour la réutilisation de la matière en interne. Cela devrait permettre de diviser leur impact par dix.



EMPLOYEUR RESPONSABLE





EMPLOYEUR RESPONSABLE

Le capital humain et le savoir-faire industriel sont les deux plus grandes richesses d'une entreprise. En ce sens, Rolex s'attache à offrir à ses forces vives des conditions de travail optimales, des solutions pour assurer leur équilibre et leur bien-être ainsi que des opportunités pour valoriser leur personnalité et leurs compétences.

NOS ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Intégrer les compétences attendues en promouvant un accès équitable à toute forme de diversité.

Renforcer l'excellence de la marque en tant qu'employeur pour faire de chaque candidate ou candidat et employé Rolex un ambassadeur de l'entreprise.

Promouvoir la mobilité interne et le management de la relève.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Évoluer dans un environnement sain et sûr

Rolex a mis en place une organisation et des moyens techniques conformes à ses exigences élevées en matière de prévention et de gestion des risques de santé et de sécurité. Pilotée par des professionnels spécialisés – des médecins du travail, des infirmières d'entreprise, des psychologues, des ingénieurs de sécurité ainsi que des spécialistes en sécurité et en protection de la santé –, cette démarche englobe l'ensemble des activités réalisées sur les sites de la marque. Elle vise à assurer à toute personne présente au sein de l'entreprise des conditions de travail optimales garantissant santé, sécurité et bien-être.

Dans ce cadre, le Service Sécurité au Travail est le garant du respect de la réglementation. Il dispense également une activité d'expertise et de sensibilisation. Les managers de l'entreprise veillent au respect des règles applicables et appliquées, et s'assurent que les personnes concernées par des risques spécifiques disposent des formations nécessaires. Les collaboratrices et collaborateurs, quant à eux, s'engagent à suivre correctement les directives de Rolex en matière de sûreté et de sécurité au travail.

Le système de gestion santé et sécurité couvre 100% du personnel. L'entreprise veille également à ce que les intervenants externes respectent les exigences légales ainsi que, lorsque cela est exigé, les règles propres à l'entreprise. En signant la Charte de développement durable de Rolex, les partenaires acceptent de respecter le cadre légal santé et sécurité dans la conduite de leurs activités.

PRÉVENTION DES RISQUES

En matière de sécurité, Rolex déploie des processus pour l'ensemble de ses métiers. Il s'agit d'identifier et d'évaluer les risques dès les premières étapes des projets et de mettre en place des mesures préventives et/ou correctives. L'entreprise informe ses collaboratrices et collaborateurs sur les risques spécifiques à certaines activités ou à certains processus de fabrication pouvant présenter un danger. C'est le cas pour l'exposition à des substances dangereuses, dont l'emploi fait par ailleurs l'objet d'un processus de validation interne.

Des mesures sont régulièrement prises sur tous les sites avec le soutien d'experts externes. Par exemple, une cartographie complète du niveau d'exposition au bruit a été réalisée au sein des ateliers de production. Elle a permis de formuler des règles internes en matière d'émissions sonores, plus exigeantes que les préconisations légales, qui ont ensuite été transmises

aux fournisseurs d'équipements pour prise en compte dès la phase de conception. En parallèle, un nouvel outil informatique dédié au signalement des situations dangereuses est en cours de développement afin d'améliorer le processus existant.

Dans le domaine de la protection de la santé, diverses procédures sont instaurées notamment en ce qui concerne l'ergonomie et l'environnement de travail. Elles ciblent la gestion du stress lié au bruit, la préservation du système auditif, la lumière et l'aménagement du poste de travail. Des examens médicaux préventifs peuvent également être réalisés en cas de problèmes dermatologiques, de mauvaise gestion du rythme biologique due au travail de nuit, ou pour des suivis de maternité, entre autres. Une campagne de prévention visuelle a par ailleurs été déployée dans certains ateliers en 2023 pour offrir des tests de vue et des lunettes à celles et ceux qui en avaient besoin.

ACCIDENTS DU TRAVAIL ET GESTION DES URGENCES

Le taux de fréquence des accidents de travail pour les employés de Rolex en Suisse est de 3,2 pour 1000000 d'heures travaillées.

En 2023, aucun accident grave ou ayant entraîné un décès n'a été enregistré via le dispositif de déclaration et de gestion des incidents et des accidents liés au travail. Les déplacements dans l'entreprise sont la principale cause d'accidents du travail. Dans les ateliers, ce sont les postes de terminaison qui génèrent le plus d'incidents.

Les équipes de sécurité interviennent lors de chaque événement inattendu afin d'en analyser les raisons et de faire évoluer au besoin les concepts de sécurité. Un service interne de premiers secours – les samaritains d'entreprise – garantit les prises en charge d'urgence.

Rolex n'a pas enregistré de maladies professionnelles sur ses sites en 2023.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

À l'interne, les collaboratrices et collaborateurs peuvent s'appuyer sur un Service de santé intégrant des infirmières d'entreprise et des psychologues du travail. Chaque collaboratrice ou collaborateur peut recourir à l'accompagnement d'un médecin du travail et de professionnels du secteur social. Des représentants des Ressources humaines ainsi que les membres de la Commission du personnel sont également à leur disposition.

En 2023, Rolex a signé un partenariat avec la Fondation Otium, dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes touchées, de près ou de loin, par le cancer. L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les personnes vivant sous le même toit peuvent ainsi bénéficier du soutien de la Fondation en cas de maladie. Elle offre un accompagnement aux collaboratrices et collaborateurs touchés, ainsi qu'à leur entourage professionnel lors du retour au travail après la maladie.

FOCUS

FORMATIONS INTERNES DÉDIÉES À LA SÉCURITÉ

Une formation sur la culture de la sécurité, spécifiquement destinée au management, a été lancée en 2023. Elle a pour objectifs de sensibiliser les managers en matière de sécurité et de renforcer leurs connaissances sur ce sujet, et elle insiste notamment sur leur rôle dans la remontée des incidents et des situations dangereuses. Plus de 100 personnes, à différents niveaux hiérarchiques, ont été formées pendant deux jours sur ce sujet en 2023.

À noter qu'un module Sécurité est dispensé à toute nouvelle personne entrant en fonction dans l'entreprise. Des formations générales et spécifiques sur les risques (chimiques, travail en hauteur, maintenance ou encore ergonomie) sont aussi régulièrement dispensées.

Le processus de cartographie des dangers intègre l'identification des formations qui sont spécifiques aux zones à risque élevé, par exemple pour la galvanoplastie (processus consistant à utiliser l'électrodeposition pour recouvrir un objet d'une fine couche de métal).

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Dans le respect de ses valeurs fondamentales, Rolex crée un environnement de travail sain, sécurisé et respectueux, qui favorise le bien-être physique, mental et émotionnel de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de l'entreprise. À ce titre, Rolex met en place des politiques, des programmes et des ressources adéquats pour soutenir l'épanouissement personnel et professionnel, et s'engage dans une démarche d'amélioration continue.

Les managers reçoivent depuis 2023 une formation spécifique sur les facteurs psychosociaux. Celle-ci met l'accent sur les thématiques de gestion et de prévention du stress, de l'intégrité personnelle, de la diversité et de l'inclusion. À ce jour, 170 managers et membres de la Direction ont suivi le cours de base. Il est prévu d'étendre ce travail de sensibilisation à l'ensemble du management et des employés.

En complément, Rolex propose un soutien à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs vivant une situation difficile, personnelle ou familiale, que ce soit sur le plan de la santé, des finances, des autorités, des services publics ou d'autres instances sociales. Elle leur offre dans ce cadre un accompagnement social à travers

des structures indépendantes dont les conseillers interviennent sur les thèmes suivants : divorce, dettes, financement des études, maladies de longue durée ou encore soutien pour les proches aidants. Il existe aussi une procédure de soutien en cas de dépendance.

HARCÈLEMENT

Rolex dispose de directives spécifiques inscrites dans les règlements internes applicables, de services internes ainsi que d'un processus dédié visant à prévenir, à traiter et à suivre les cas de harcèlement. Des mécanismes d'identification et de traitement des cas sont en place à travers les pratiques de gestion et de suivi des Ressources humaines. Lorsqu'une situation avérée se produit, les mesures prises portent en priorité sur la protection des victimes, l'adaptation de l'organisation et la mise en œuvre de sanctions proportionnées pour les auteurs d'atteintes à l'intégrité personnelle.

En matière de harcèlement, les collaboratrices et collaborateurs peuvent également se tourner vers des partenaires externes de confiance, spécialisés dans la gestion de cette problématique. Depuis 2024, le dispositif d'alerte mis en place par l'entreprise permet également de signaler les cas de façon anonyme et de les enregistrer sur une plateforme tierce sécurisée.

FOCUS

ERGONOMIE ET EXERCICES EN ATELIER

Afin d'améliorer la prévention des troubles musculosquelettiques et de favoriser le bien-être au travail, des postes réglables en hauteur sont systématiquement installés lors des réaménagements des zones administratives.

Sur le même thème, Rolex a développé un poste spécifique nommé « Ergoflex » afin de permettre aux opérateurs et opératrices d'adopter les postures les plus adaptées aux contraintes personnelles et aux activités. Ce poste a été installé dans les zones d'assemblage final et a rencontré un fort taux de satisfaction. Rolex a également mis en place avec des coachs sportifs un programme d'exercices d'étirement et de renforcement dans certains ateliers.

Des exosquelettes sont aussi en phase de test pour aider les collaboratrices et collaborateurs à exécuter certaines tâches.



ATTRACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE, ENGAGEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS

Offrir un cadre de travail motivant

Dans le respect de ses valeurs fondamentales, Rolex a toujours cherché à mettre en place un environnement de travail stimulant et des conditions attractives sans jamais faire l'économie de la qualité. À ce titre, l'entreprise figure régulièrement aux premières places du classement des meilleurs employeurs de Suisse, classement qui met en avant la réputation, le savoir-faire et les conditions de travail propres au secteur de l'horlogerie, ainsi que la capacité des acteurs de l'industrie à créer de l'emploi.

Rolex réserve à ses collaboratrices et collaborateurs des conditions propices à l'épanouissement professionnel et personnel ainsi qu'à un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Dans ce cadre, la marque dispose d'une culture d'entreprise forte au sein de laquelle la valeur du respect est cardinale. Elle offre une orientation à long terme et une stratégie durable et lisible donnant du sens au travail. Forte d'une culture managériale bienveillante, l'entreprise associe également l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs à ses succès et intègre pleinement le facteur humain. Le développement des compétences est également valorisé pour que les carrières puissent évoluer.

< 5%

Taux de turnover enregistré en 2023, les trois quarts étant des départs à la retraite

1102

Nombre de personnes engagées sous contrat Rolex en Suisse en 2023

Exemples d'avantages :

- Un cadre et des conditions de travail hors norme (postes aménagés et équipements technologiques de pointe), etc.
- Des formes de flexibilisation du temps de travail (télétravail, temps partiel, aménagement des horaires).
- Accompagnement à la retraite (séminaire, retraite anticipée à 60 ans, amicale des retraités).
- De nombreux avantages sociaux (caisse de pensions, prise en charge d'accidents non professionnels, accès aux soins en privé en cas d'accidents, prise en charge de l'assurance perte de gain maladie).
- Une crèche d'entreprise (voir « Crèche d'entreprise », page 95).
- Des restaurants d'entreprise subventionnés.
- Etc.

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En tant qu'employeur responsable, Rolex a toujours été précurseur dans la prévoyance professionnelle de ses employés, offrant des prestations exceptionnelles allant bien au-delà des minimums légaux, et en grande partie financées par l'entreprise.

Dans le but d'harmoniser et d'étendre les prestations de prévoyance professionnelle, Rolex a intégré les employés et les pensionnés de la Manufacture des Montres Rolex SA dans la Caisse de pensions paritaire de Rolex SA et de sociétés affiliées (CPP). Avec cette intégration, les employés de Bienne bénéficient notamment d'une amélioration importante des prestations de retraite ainsi que des conditions avantageuses de retraite anticipée comme les rentes-ponts AVS.

Enfin, dans le cadre de la gestion de ses investissements, la CPP investit dans des sociétés ou des projets créateurs de valeur économique sur le long terme tout en favorisant les bonnes pratiques dans le domaine environnemental, social et de gouvernance (ESG). La CPP publie pour la première fois cette année un rapport de durabilité sur ses investissements, établi selon les recommandations de l'Association suisse des institutions de prévoyance.

FOCUS



CRÈCHE D'ENTREPRISE

LES PETITS CHRONOS

Rolex a ouvert en 2022 une crèche d'entreprise appelée « Les Petits Chronos » pour les enfants des collaboratrices et collaborateurs. D'une capacité d'accueil de 64 places, son exploitation a été confiée à la société à but non lucratif pop e poppa, spécialisée dans le domaine de la petite enfance et engagée dans une démarche écocitoyenne (en matière de construction, de consommation, de mobilité et d'alimentation durables notamment). Dans ce cadre, la crèche procède en priorité et systématiquement à la sélection de fournisseurs locaux et respectueux de l'environnement.

L'entreprise a enregistré 114 congés maternité et 178 congés paternité en 2023.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Encourager la diversité à tous les échelons

La thématique de la diversité, de l'équité et de l'inclusion fait partie des enjeux prioritaires pour Rolex. Consciente du potentiel qu'offre la diversité au sein des fonctions managériales et dans les métiers techniques notamment, l'entreprise prend de nouvelles mesures afin d'augmenter cette diversité à tous les niveaux.

Dans le domaine des métiers techniques par exemple, les efforts pour féminiser les équipes passent par une attention accrue lors du *sourcing* des candidatures et par une valorisation des profils féminins lors des forums étudiants ou dans les relations avec les écoles.

Par genre

56,9% **43,1%**
Hommes Femmes

Par genre au niveau du management

81,4% **18,6%**
Hommes Femmes

9906

Collaboratrices et collaborateurs en Suisse



POLITIQUE SALARIALE

Enjeu prioritaire pour l'entreprise, l'équité salariale fait depuis plusieurs années l'objet d'une politique volontaire visant à soutenir l'égalité entre les genres. Aujourd'hui, le travail réalisé par Rolex dans ce domaine porte ses fruits puisque l'audit réalisé par un organe indépendant en 2023 a conclu au respect du ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes. Rolex est donc conforme aux exigences de loi fédérale sur l'égalité révisée (LEg) et à celles de l'ordonnance sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires pour les grandes entreprises. Pour effectuer le calcul, elle a utilisé le logiciel Logib, recommandé par la Confédération.

NON-DISCRIMINATION

Entreprise internationale, Rolex reconnaît la diversité des expériences, des perspectives et des talents. Elle veille également à intégrer des profils venant de tous horizons. Dans ce cadre, les collaboratrices et collaborateurs de la marque bénéficient d'un traitement équitable, sans aucune discrimination, qu'elle soit de genre, de religion, d'origine ethnique, d'âge, d'orientation sexuelle ou liée à toute forme de handicap.

Des directives internes, telles que le code de conduite et le règlement du personnel, encadrent cette politique et de nouvelles formations sont en cours d'élaboration pour sensibiliser l'ensemble du management et des équipes à cette thématique. Une fois par année, lors d'un entretien de progrès avec son manager, chaque collaboratrice et chaque collaborateur a également la possibilité d'échanger sur son développement personnel et professionnel.

INCLUSION

Rolex a mis en place un environnement de travail inclusif comprenant des installations accessibles aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'une politique pour intégrer les personnes ayant des troubles d'apprentissage ou des troubles émotionnels sur le lieu de leur travail. La marque entretient également depuis de nombreuses années des partenariats avec différentes institutions sociales comme la Fondation PRO à Genève, spécialisée dans l'insertion des personnes exclues du marché de l'emploi, notamment dans le domaine du conditionnement. En 2023, Rolex contribuait à l'employabilité de quelque 663 personnes au sein de cette fondation. La marque intègre également depuis de nombreuses années des stagiaires et des apprentis à besoins spécifiques encadrés par la Fondation Battenberg à Bienne. Cette collaboration historique a d'ailleurs été récompensée en 2023 par le prix Passerelle d'intégration d'honneur. Une dizaine de bénéficiaires de l'assurance-invalidité ont aussi pu bénéficier cette année d'un stage au sein de l'entreprise.

150

Métiers différents exercés
au sein de l'entreprise

12,2%

Proportion du personnel à temps partiel,
dont 33,2% d'hommes et 66,8% de femmes

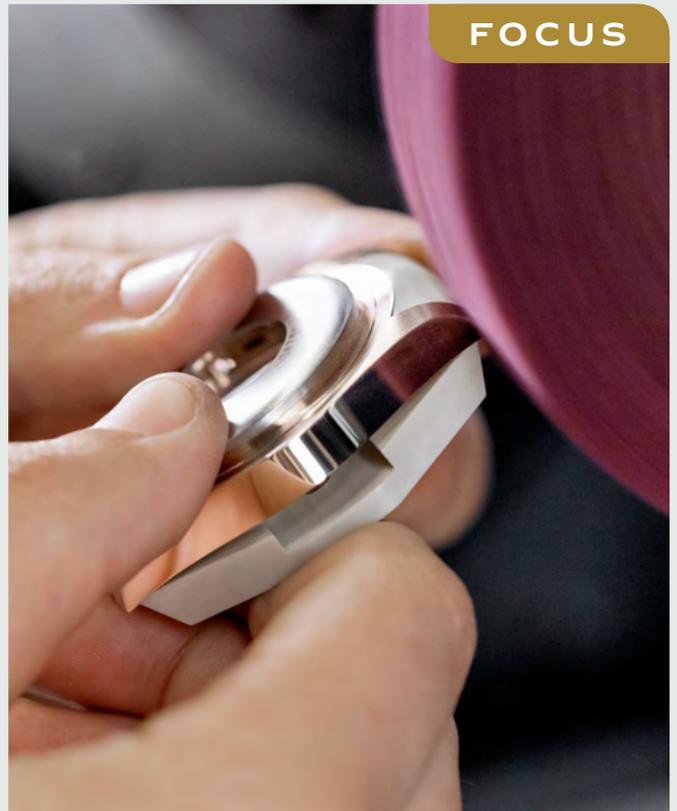
94

Nationalités recensées au sein de l'entreprise

L'INTÉGRATION SOCIALE PAR L'EMPLOI

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée en Suisse incite Rolex à proposer en interne des formations pour des personnes n'ayant pas forcément suivi de filière en horlogerie. Le travail temporaire est également un moyen efficace pour développer l'employabilité de personnes n'ayant ni l'expérience ni la formation pour occuper un poste opérationnel dans ce domaine. À travers cette démarche, Rolex soutient la reconversion et la réinsertion professionnelles. L'entreprise donne très régulièrement aux collaboratrices et collaborateurs temporaires ayant fait leurs preuves un emploi fixe à l'issue de leur mission.

Le personnel temporaire est couvert par la CCT de location de services (Swiss staffing) ainsi que par les dispositions 7.5 de la CCT des industries horlogères et microtechniques suisses.



UN TREMPLIN POUR UN RETOUR À L'EMPLOI

Rolex soutient des dispositifs facilitant le retour à une activité professionnelle de personnes sans emploi, notamment dans le bassin genevois. Ainsi, depuis 2013, l'entreprise participe à la formation d'opérateurs-trices en horlogerie ainsi que de polisseurs-euses en leur proposant une première expérience professionnelle pratique. Cet engagement se fait sous l'égide de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), de l'Office genevois pour l'orientation et de la formation professionnelle et continue (OFPC), en collaboration avec différents partenaires, dont l'Office cantonal de l'emploi (OCE).

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Capitaliser sur le savoir

La maîtrise d'un savoir-faire, l'acquisition et le partage des connaissances ainsi que la recherche incessante de l'excellence constituent les piliers de la formation chez Rolex. La marque développe ainsi, depuis plusieurs dizaines d'années déjà, des programmes et des moyens de formation adaptés aux différentes professions exercées dans l'entreprise et à l'évolution des carrières. De la formation initiale à la mise à niveau en cours d'emploi, en passant par des cursus spécialisés, les initiatives déployées sont considérables. Elles permettent en particulier la transmission d'un patrimoine immatériel fait de gestes, de pratiques et de savoirs propres à la marque, et qu'elle nourrit depuis sa création.

L'investissement de Rolex en matière de formation dépasse largement le périmètre de l'horlogerie et vise un triple objectif : assurer la relève, permettre le développement des compétences à l'interne et perpétuer une culture d'entreprise unique en son genre. La plupart des corps de métier bénéficient d'un plan de formation. Chaque collaboratrice et collaborateur profite dans ce cadre d'un suivi de carrière avec la possibilité de partager avec son supérieur ses souhaits d'évolution, de mobilité et de développement de compétences.

Par ailleurs, Rolex encourage et facilite l'évolution de ses managers au travers d'un accompagnement individuel et collectif, proposé à différentes étapes de leur parcours. En complément des impacts bénéfiques sur les collaboratrices et collaborateurs, cela permet à l'entreprise de pérenniser des compétences managériales nécessaires pour assurer la relève, dans le respect de sa culture et de ses valeurs.

L'ouverture en 2018 à Genève du Centre de Formation Rolex témoigne de l'importance qu'accorde la marque au maintien et au développement des compétences. L'entreprise propose un catalogue riche de plusieurs centaines de formations touchant aux aspects techniques, comportementaux et managériaux, numériques et informatiques. Celui-ci couvre également le développement des compétences en lien avec la santé et la sécurité, la qualité, les connaissances de l'entreprise et du produit.

300

Nombre de formations proposées par année

8308

Nombre de collaboratrices et collaborateurs ayant suivi une formation en 2023

2,06

Jours de formation en moyenne par personne (par ETP annuel moyen)

Ce chiffre n'inclut pas les formations au poste de travail de moins d'une journée

Les formations ont pour vocation de faciliter les évolutions de carrière à l'intérieur de l'entreprise. Elles améliorent également l'employabilité à long terme. Pour Rolex, il s'agit d'un engagement stratégique dans la gestion des compétences. La valeur donnée au savoir souligne à quel point il est essentiel d'avoir une main-d'œuvre agile et bien formée afin de s'adapter aux évolutions du marché et aux besoins de l'entreprise.

Rolex accueille également de nombreux apprentis (244 pour l'année scolaire 2023/2024) ainsi que des stagiaires dans le cadre de leur formation supérieure : technicien, bachelor, master ou autres (147 en 2023).





CENTRE DE FORMATION ROLEX

Afin d'offrir les meilleures conditions de formation au personnel de Rolex ainsi qu'aux jeunes en apprentissage, la marque a inauguré en septembre 2018 le Centre de Formation Rolex. Située à Genève, cette structure concentre l'essentiel du savoir-faire de Rolex en matière de diffusion des connaissances. Imaginé comme une plateforme d'échange à la fois ouverte et modulable, le Centre de Formation invite au mélange des générations afin d'optimiser la transmission des savoirs et le développement des compétences. Il est aussi résolument tourné vers l'avenir. Grâce à des activités de veille, il évolue sans cesse en tenant compte des dernières avancées pédagogiques, technologiques, sociologiques, organisationnelles et législatives. Bienne a également un Centre de Formation pour accueillir la nouvelle génération qui se destine aux différentes activités de la marque.

6600 M²

Surfaces dédiées à la formation par Rolex en Suisse

PLATEFORME DE FORMATION HYBRIDE

Lancé en 2021, l'outil informatique de gestion Perpetual Learning (PERLE) a permis de développer des formations à distance ainsi que des formations hybrides, à la fois en présentiel et en ligne. Par exemple, près de 3371 collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié d'une formation hybride en 2023 sur la cybersécurité, une thématique au cœur des préoccupations de Rolex.

SENSIBILISATION À LA DURABILITÉ ET FORMATION

Intégrer les principes de la durabilité dans les activités de l'entreprise passe également par la formation. Un programme est aujourd'hui en cours de développement. Il permettra d'ici à 2025 de former l'essentiel des collaboratrices et collaborateurs actifs en Suisse sur de nombreux sujets tels que la « Culture de l'éco-conception dans le cadre de l'achat de machine » ou encore la « Méthode et outils d'éco-conception ». Rolex a également commencé à

codévelopper, fin 2023, un module de formation e-learning dédié aux enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) afin de le déployer à très large échelle en 2024. Le but est de permettre aux collaboratrices et collaborateurs de gagner en connaissance, de monter en compétences et de faciliter leur engagement dans la démarche globale de l'entreprise, de manière personnelle et collective.

FRESQUE DU CLIMAT

En 2023, les cadres et les membres de la Direction de l'entreprise ont été sensibilisés à la problématique du changement climatique à travers des ateliers Fresque du Climat où les participants reconstituent les liens de cause à effet du changement climatique et explorent les mesures à prendre pour en limiter les conséquences dans le cadre personnel et professionnel. Cette approche neutre et objective est fondée sur les données issues des rapports scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale.



ENTREPRISE ENGAGÉE





ENTREPRISE ENGAGÉE

Hans Wilsdorf, le fondateur de Rolex, était un entrepreneur visionnaire qui a marqué le monde de son empreinte, bien au-delà de l'univers horloger. Fidèle à sa mémoire, la marque perpétue son esprit d'entreprise ainsi que sa volonté de transmettre son savoir-faire à travers une offre d'apprentissage très large. Rolex est également reconnue pour son engagement historique et continu en faveur de l'environnement, de la société et de la culture.

SAVOIR-FAIRE

Perpétuer l'excellence

Rolex s'est historiquement construite sur la notion de durabilité en proposant des montres d'une extrême fiabilité, intemporelles et conçues pour durer. Cette approche traduit l'état d'esprit *Perpetual* qui anime l'entreprise depuis sa création et mobilise, jour après jour, celles et ceux qui y travaillent, s'inscrivant ainsi dans une quête exigeante et rigoureuse de qualité, d'amélioration continue et de poursuite de l'excellence.

Cette volonté de repousser sans cesse les limites se traduit par une véritable indépendance industrielle. Par l'intégration et la mise en valeur de tous les savoir-faire, Rolex a mis en place un cadre dans lequel elle peut perpétuer sa quête d'excellence. Ce choix de l'autonomie façonne l'identité de la marque, au carrefour de la tradition et de la technologie d'avant-garde.

TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE ARTISANAL ET MANUFACTURIER

Totalement intégrée, l'entreprise Rolex doit son succès à la somme des compétences d'expertes et d'experts issus de plus de 150 métiers. La transmission du savoir-faire artisanal et manufacturier se vit au quotidien, dans les ateliers de production, au cœur même des lignes de fabrication des montres. C'est là que se forment et continuent à se former les collaboratrices et collaborateurs de la marque en privilégiant l'échange et le partage d'expérience. Chacune et chacun apprend au contact des anciens et contribue à développer de nouvelles solutions techniques et technologiques dans la fabrication et le contrôle des produits, pour garantir aux montres Rolex des performances hors normes. Celles-ci sont obtenues au prix d'un effort industriel et humain fondé sur la remise en question permanente des acquis et le perfectionnement constant des gestes, des outils et des tests. Une innovation inhérente à la marque dont témoignent d'ailleurs les nombreux brevets déposés par Rolex depuis sa création.

La transmission du savoir-faire horloger passe également par la formation. Dans ce domaine, des plans spécifiques ont été développés. Chaque collaboratrice et collaborateur est notamment invité à suivre un tronc commun où sont abordés des contenus propres au secteur horloger, à l'univers et aux valeurs de Rolex.

FILIÈRES D'APPRENTISSAGE

Dans l'optique d'assurer la relève de demain et de répondre aux besoins du tissu économique local, Rolex développe une offre d'apprentissage ambitieuse. La marque s'inscrit également dans une logique de préservation et de transmission de ses savoir-faire, à l'échelle de l'entreprise et du secteur horloger dans son ensemble. Rolex souhaite en outre valoriser toutes les filières d'apprentissage (20). Réparties entre métiers de l'horlogerie, métiers industriels, métiers de services, elles représentent chacune un maillon essentiel de la chaîne de fabrication des montres Rolex.

244

Jeunes engagés dans une filière d'apprentissage
(année scolaire 2023/2024)

74%

Hommes

26%

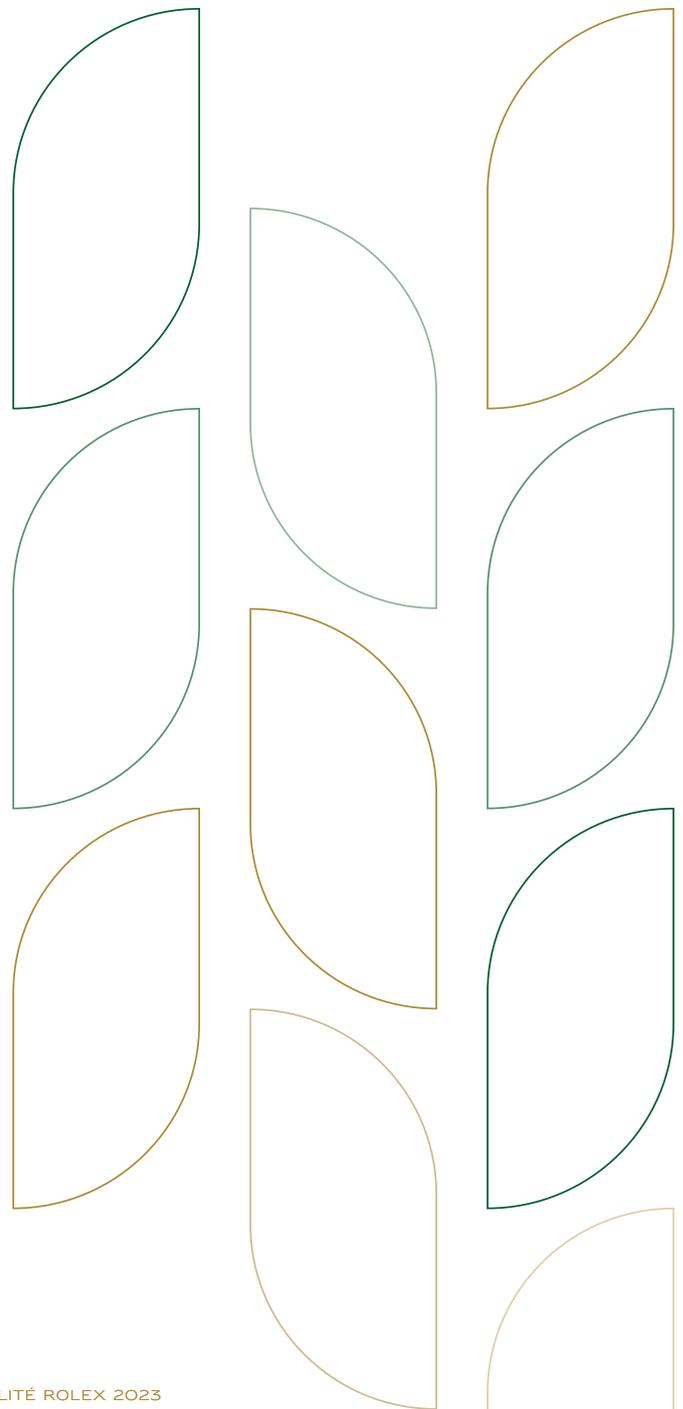
Femmes

Rolex propose une formation duale (école-entreprise) qui permet aux apprentis d'allier des cours théoriques aux enseignements pratiques pour devenir :

- Horloger·ère CFC
- Constructeur·trice métallique CFC
- Polymécanicien·ne CFC
- Employé·e commerce CFC
- Dessinateur constructeur·trice CFC
- Mécanicien·ne de production CFC
- Termineur·euse CFC
- Laborantin·e en chimie CFC
- Laborantin·e en physique CFC
- Informaticien·ne CFC
- Sertisseur·se CFC
- Électroplaste CFC
- Automaticien·ne CFC
- Opérateur·trice en horlogerie AFP
- Polisseur·se AFP
- Logisticien·ne CFC
- Qualiticien·ne CFC
- Praticien·ne en mécanique AFP
- Opérateur·trice en informatique CFC
- Horloger·ère de production CFC

Inauguré en 2018, le Centre de Formation Rolex à Genève réserve à la relève un étage entier pour la dispense de cours et d'ateliers. Bienne a également son Centre de Formation pour accueillir la nouvelle génération qui se destine aux différentes activités de la marque.

En parallèle, toujours dans le cadre de la formation des jeunes mais également des adultes, l'entreprise développe et entretient des relations avec des écoles supérieures, des institutions de formation et des universités.



FOCUS

FORMER 500 APPRENTIS

Rolex œuvre depuis bientôt trois ans à la valorisation de la formation professionnelle et à l'augmentation du nombre d'apprentis. L'objectif est d'assurer la pérennité de ses savoir-faire et de soutenir la stratégie de relève du groupe.

Le Projet 500 vise à doubler le nombre d'apprentis d'ici une dizaine d'années. Dans ce cadre, Rolex nourrit l'ambition de devenir une référence en termes de formation professionnelle pour la jeune génération.



ENTREPRISE CITOYENNE

Œuvrer pour la planète et le bien commun

Protéger la planète, perpétuer le patrimoine culturel, promouvoir l'innovation et inspirer les nouvelles générations, figurent parmi les ambitions de Rolex. L'entreprise soutient ainsi depuis de nombreuses années des personnalités et des institutions qui cherchent des solutions face aux défis d'aujourd'hui que sont le réchauffement climatique, la raréfaction des ressources ou la construction durable. En tant qu'entreprise citoyenne, la marque œuvre aussi pour le bien commun à travers des donations, en Suisse et partout dans le monde.

INITIATIVE PERPETUAL PLANET

L'affinité historique de Rolex avec le monde de l'exploration a amené la marque à renforcer, depuis un demi-siècle, ses partenariats avec des personnalités et des organisations engagées dans la découverte, la connaissance et la préservation de la planète. Depuis 2019, la marque structure au sein de l'Initiative *Perpetual Planet* son soutien à long terme en faveur d'actions ou de projets dédiés aux enjeux environnementaux actuels, notamment ceux en lien avec les pôles, les océans, les montagnes, les forêts et le vivant. Elle vise aujourd'hui à élargir encore son portefeuille de projets soutenus pour renforcer son impact, former et sensibiliser les nouvelles générations sur ces thématiques.

La démarche de la marque se déploie en trois temps : explorer, agir et inspirer. Explorer pour mieux comprendre la planète et les dérèglements qu'elle subit. Agir concrètement pour lutter contre les menaces pesant notamment sur la nature, les écosystèmes, le climat et les communautés qui en sont les premières victimes. Enfin, inspirer les prochaines générations d'explorateurs, de scientifiques et de défenseurs de l'environnement en encourageant les liens avec les entrepreneurs et les décideurs. Rolex offre dans ce cadre à ses partenaires un appui financier significatif sur plusieurs années, pour leur permettre de développer leurs actions. La marque leur confère également une visibilité sans égale et met en lumière

leurs activités en leur donnant accès à une audience qui dépasse largement celle de leur domaine.

Certaines des organisations soutenues par Rolex sont des partenaires de longue date – comme Mission Blue de Sylvia Earle, qui protège un réseau d'aires marines vulnérables (environ 160 *hope spots*), ou la National Geographic Society – qui développent de nouvelles initiatives ou élargissent le champ de leurs activités avec le soutien de la marque. D'autres sont de nouveaux partenaires qui se sont illustrés par un travail de longue haleine et de grande qualité, comme Rewilding Argentina et Rewilding Chile, émanations de Tompkins Conservation qui œuvre pour que la nature reprenne ses droits dans la partie australe de l'Amérique du Sud.

INITIATIVE PERPETUAL ARTS

Dans le cadre de ses soutiens, Rolex s'associe à des artistes et à des institutions culturelles de premier plan, afin de célébrer l'excellence et de contribuer à perpétuer le patrimoine artistique universel. En créant des ponts entre les gens et les lieux, notamment, mais aussi entre le passé, le présent et le futur. À travers l'Initiative *Perpetual Arts*, qui regroupe l'ensemble des partenariats culturels liés à la musique, à l'architecture et au cinéma, Rolex confirme son engagement pérenne

en faveur des arts dans le monde entier. De cette manière, la marque apporte une contribution durable à toutes ces disciplines qui participent pleinement au développement des sociétés et à leur histoire.

Rolex soutient également la créativité, la découverte de nouveaux talents, la rencontre des œuvres et des publics, ainsi que la pérennisation des trésors culturels.

Dans ce cadre, la marque encourage actuellement 12 projets dédiés à l'éducation et la transmission dans le domaine des arts. Un soutien qu'elle souhaite étendre à des institutions spécialisées, mais aussi à des programmes et des concours.

Depuis 2008, Rolex entretient par exemple des partenariats avec le prestigieux Philharmonique de Vienne et, depuis 2009, avec le Concert du Nouvel An. La marque est également partenaire de longue date avec quatre salles d'opéra parmi les plus prestigieuses au monde : The Metropolitan Opera, Teatro Alla Scala, le Royal Opera de Londres et l'Opéra national de Paris.

Rolex est partenaire exclusif de l'Exposition internationale d'architecture de la Biennale de Venise depuis 2014. Elle accompagne également la Fondation

Norman Foster depuis 2017. Toujours dans le même domaine, la marque a encouragé de 2021 à 2023 la tenue d'un atelier dédié à la construction durable. En 2024, elle s'est engagée pour une année dans le soutien d'un master à Madrid sur les villes durables.

En 2017, Rolex est devenue Montre exclusive de l'Académie des arts et des sciences du cinéma, Proud Sponsor of the Oscars® et Sponsor exclusif des Governors Awards. Rolex est, par ailleurs, Founding Supporter et Montre officielle de l'Academy Museum of Motion Pictures. Ce musée, inauguré à Los Angeles en septembre 2021, est le plus important consacré au cinéma aux États-Unis.

Enfin, au sein de l'Initiative *Perpetual Arts*, le Programme Rolex de mentorat artistique tient une place particulière. Il joue en effet un véritable rôle dans la transmission, la promotion de l'excellence et l'avenir des arts dans sept disciplines artistiques : architecture, musique, danse, arts visuels, cinéma, théâtre et littérature. Grâce à ce programme, de jeunes talents sont accompagnés par des maîtres qui les aident à révéler toute la puissance de leur création.



FOCUS



PRIX ROLEX À L'ESPRIT D'ENTREPRISE

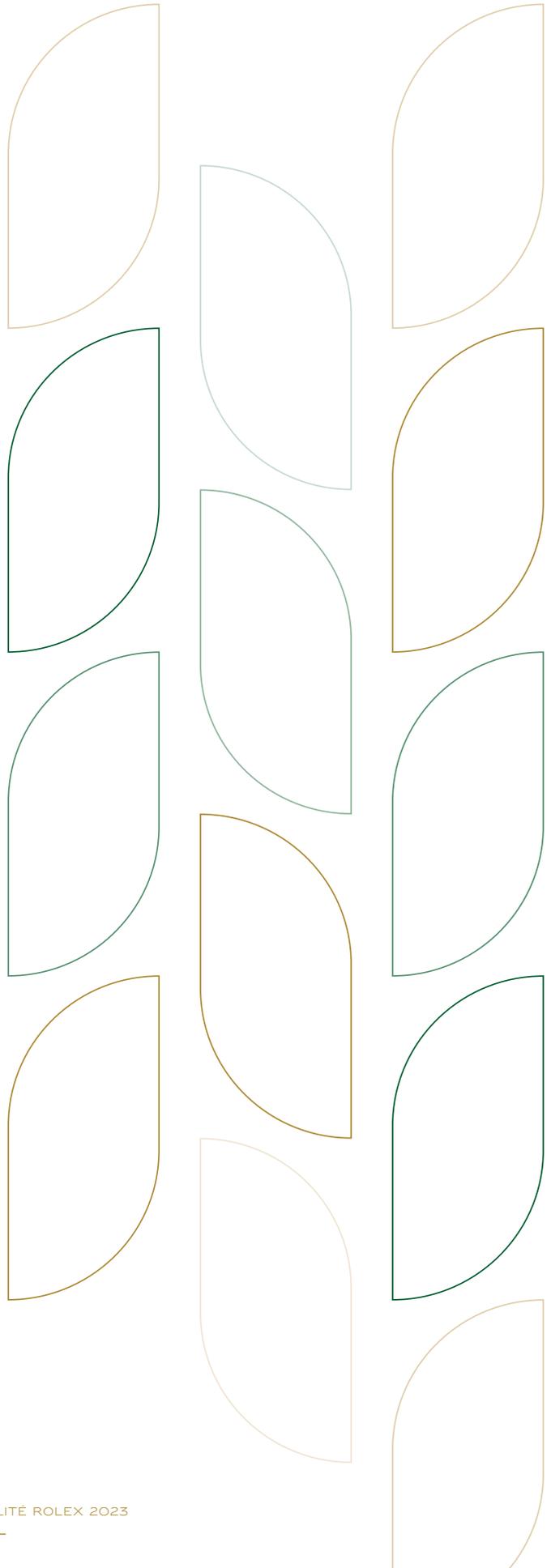
Depuis 1976, à travers les Prix Rolex à l'esprit d'entreprise, la marque soutient le développement de projets innovants destinés à améliorer les conditions de vie sur terre et à repousser les limites de la connaissance. En près d'un demi-siècle, ce Prix a couronné 160 lauréats, âgés de 24 à 74 ans, issus de tous les continents et très engagés socialement dans leur région. Les projets primés impliquent les techniques les plus simples, parfois ancestrales, comme les innovations technologiques les plus sophistiquées. Entre autres effets bénéfiques, ils ont contribué à protéger 48 espèces menacées, à planter 33 millions d'arbres et à préserver 32 écosystèmes majeurs, dont 57 600 km² de forêt tropicale amazonienne.

Un jury indépendant, composé de dix experts internationaux, a sélectionné les cinq lauréats des Prix Rolex à l'esprit d'entreprise 2023. Les projets retenus cette année consistent à fournir de l'eau propre aux communautés vivant dans des régions arides (Beth Koigi, Kenya) ; à protéger l'une des dernières forêts primaires d'Afrique de l'Ouest (Inza Koné, Côte d'Ivoire) ; à sauver les chameaux sauvages de Tartarie en danger d'extinction en Asie de l'Est (Liu Shaochuang, Mongolie et Chine) ; à mobiliser les communautés autochtones pour reboiser les Hautes Andes (Constantino Auccha Chutas, Pérou) et à créer une chaîne d'approvisionnement « de la ferme à l'armoire », à la fois pour soutenir les artisans et protéger l'environnement (Denica Riadini-Flesch, Indonésie).

POLITIQUE DE DONS

L'actionnaire de Rolex, la Fondation Hans Wilsdorf, a une mission d'utilité publique et exerce dans ce cadre une activité philanthropique grâce aux dividendes générés par le groupe. La fondation est active dans les domaines de l'action sociale, de la formation, de la culture, de l'aide humanitaire et de la protection des animaux et des écosystèmes. Conformément à la volonté de son fondateur Hans Wilsdorf, certaines de ses activités se concentrent sur le territoire du canton de Genève. La fondation est un acteur majeur à Genève et, par ses actions dans les domaines humanitaires et environnementaux, rayonne également à l'échelle mondiale.

En outre, en plus de l'action philanthropique de la fondation, l'entreprise Rolex procède à des dons additionnels. Rolex SA a en effet fait le choix de favoriser l'éducation, d'encourager l'orientation des jeunes et de privilégier l'innovation dans les domaines où la marque a une présence historique. Elle concentre ainsi son action sur les projets scientifiques, culturels, sportifs, ou associés à la conservation du patrimoine horloger, à l'économie et au commerce. Les bénéficiaires peuvent également avoir un lien avec les membres des communautés des Prix Rolex à l'esprit d'entreprise, du Programme Rolex de mentorat artistique ainsi qu'avec la communauté locale. La quasi-totalité (90%) des dons octroyés par Rolex SA est anonyme.



ANNEXES



Indicateurs de durabilité

ENVIRONNEMENT

Prélèvements d'eau

GENÈVE	Quantité (en milliers de m ³)	BIENNE	Quantité (en milliers de m ³)
Volume total d'eau prélevée	353	Volume total d'eau prélevée	120,73

Rejets d'eau

GENÈVE	Quantité (en milliers de m ³)	BIENNE	Quantité (en milliers de m ³)
Volume total d'eau rejetée	278	Volume total d'eau rejetée	- ¹

Déchets générés (en tonnes)

	Déchets recyclés	Déchets revalorisés	Déchets incinérés	Déchets enfouis	Autres (traitements chimiques, etc.)	TOTAL
Déchets industriels	1030	-	1150	70	-	2250
Déchets de production	864	-	-	-	-	864
Déchets spéciaux	220	330	-	75	251	876
TOTAL	2114	330	1150	145	251	

Flotte de véhicules

	Voiture tourisme	dont électriques	% voiture tourisme électrique vs Total voiture tourisme	Utilitaires	dont électriques	% utilitaires électrique vs Total utilitaires	Poids lourds	dont gaz	% poids lourds gaz vs Total poids lourds
Genève	24	18	75%	14	6	43%	7	3	43%
Bienne	11	1	9%	19	0	0%	0	0	0%
TOTAL	35	19	54%	33	6	18%	7	3	43%

TOTAL GENÈVE ET BIENNE: 75 véhicules

Voiture tourisme	47%	Utilitaires	44%	Poids lourds	9%
------------------	-----	-------------	-----	--------------	----

¹ Un plan de comptage est en cours d'élaboration pour permettre de suivre cet indicateur.

Réduction de la consommation énergétique (sur la base des scopes 1 et 2 de l'empreinte carbone)*

GENÈVE	2021	2022	2023
Total économie en énergie finale [MWh]	13 933	22 836	25 084
Total économie en CO ₂ eq [t]	643	2 090	2 609
BIENNE			
Total économie en énergie finale [MWh]	5 657	8 386	8 874
Total économie en CO ₂ eq [t]	527	577	629
TOTAL			
Total économie en énergie finale [MWh]	19 590	31 223	33 958
Total économie en CO ₂ eq [t]	1 170	2 667	3 238

*Les données correspondent à la somme des économies cumulées au fur et à mesure de la mise en place des mesures.

Consommation énergétique

ROLEX SA	Électricité réseau (en kWh)	Électricité solaire (en kWh)	Gaz naturel (en kWh PCS)	Mazout (en kWh PCS)	Pellets (tonnes)
Acacias	19 153 394	260 562	15 029 151	-	-
Chêne-Bourg	19 136 999	197 324	3 882 195	-	-
Plan-les-Ouates	48 162 002	59 972	5 171 213	-	-
Perly	2 597 999	-	151 022	179 197	-
Autres	1 345 843	21 258	976 939	214 490	-
TOTAL ROLEX SA GENÈVE	90 396 237	539 116	25 210 520	393 687	-
MANUFACTURE					
Bienne	42 124 320	915 611	311 978	-	900
Le Locle	239 020	-	-	-	53
TOTAL MANUFACTURE	42 363 340	915 611	311 978	-	953
TOTAL CUMULÉ	132 759 577	1 454 727	25 522 498	393 687	953

EMPLOYEUR RESPONSABLE

Nombre de collaborateurs par genre et par région

	Femmes	Hommes	TOTAL
Genève	2 303	3 747	6 050
Bienne	1 962	1 894	3 856
TOTAL	4 265	5 641	9 906
	43,1%	56,9%	

Nombre de collaborateurs recrutés en 2023 par tranche d'âge

	Catégorie d'âge	Féminin	Masculin	TOTAL	
Groupe	20 - 29 ans	218	253	471	42,7%
	30 - 39 ans	118	160	278	25,2%
	40 - 49 ans	62	83	145	13,2%
	50 - 59 ans	38	18	56	5,1%
	60 et plus	1	1	2	0,2%
	Moins de 20 ans	47	103	150	13,6%
	TOTAL GÉNÉRAL	484	618	1102	
		43,9%	56,1%	100%	

Nombre de collaborateurs recrutés en 2023 par région

Sites	Nombre de nouveaux collaborateurs	Répartition
Genève	495	45 %
Bienne	607	55 %
TOTAL	1102	100 %

Taux de rotation du personnel en 2023

Sites	Taux de rotation
Genève	5 %
Bienne	4,3 %

Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'un congé parental en 2023

Type de congé parental	Nombre de collaborateurs en ayant bénéficié
Congé maternité	114
Congé paternité	178
Congé éducatif	15
TOTAL	307

Collaborateurs bénéficiant de revues de performance

Cadres et membres de la Direction	89,9 %
Collaborateurs	99,4 %
Filière Expertise	98,3 %
Filière Management	98,2 %
TOTAL	98,8 %



À propos de ce rapport

La politique de durabilité de Rolex et les actions relatives font l'objet de rapports internes depuis 2017. Cette année, la marque rend ce rapport public pour communiquer son engagement d'entreprise responsable.

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Les éléments décrits dans le présent document concernent les activités menées par les différents sites administratifs et de production en Suisse de l'entité Rolex SA, société anonyme de droit suisse dont le siège est à Genève, ainsi que de la Manufacture des Montres Rolex SA basée à Bienne. Lorsque le terme Rolex est utilisé, celui-ci doit être compris comme englobant l'ensemble du périmètre décrit ici. La société Rolex SA regroupe les divers sites implantés dans le canton de Genève. La Manufacture des Montres Rolex SA inclut le site de Bienne.

PÉRIMÈTRE DE L'ODITR

Le chapitre relatif à la Chaîne d'approvisionnement de Rolex ainsi que la partie dédiée à la gouvernance Éthique et Compliance intégrée au chapitre sur la gouvernance couvrent les exigences légales en lien avec l'Ordonnance fédérale sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants du 3 décembre 2021 (ODiTr). Le champ de l'ODiTr s'applique à Rolex SA, la Manufacture des Montres Rolex SA, Rolex Promotions SA, Roldeco SA, Montres TUDOR SA et la Manufacture TUDOR SA. Cet ensemble est également appelé «groupe Rolex».

PÉRIMÈTRE DE L'EMPREINTE CARBONE

Concernant le calcul de son empreinte carbone, Rolex a travaillé sur un périmètre élargi pour renforcer l'impact de ses actions en matière de stratégie climatique. Celui-ci couvre les activités de Rolex SA, celles de la Manufacture des Montres Rolex SA, mais aussi de Roldeco SA, des sociétés affiliées suisses et des filiales de services et distribution à l'étranger.

Dans le prolongement des résultats de son empreinte carbone, Rolex a soumis en 2023 ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à la Science Based Targets initiative

pour l'ensemble du périmètre concerné par le calcul de l'empreinte carbone, en y ajoutant l'entreprise TUDOR SA, société affiliée de Rolex SA.

PÉRIODE DE REPORTING

Premier jalon qui permettra à l'avenir de mesurer les performances et les progrès de Rolex en matière de durabilité, ce rapport couvre la période d'activité allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

LANGUE

Le présent rapport a été rédigé en français. Cette langue fait donc office de langue de référence. Le rapport est également publié en anglais.

ASSURANCE EXTERNE

Le présent rapport ne fera pas l'objet d'un audit externe.

POINT DE CONTACT

Pour toute demande spécifique concernant les informations contenues dans ce rapport, nous vous remercions d'adresser vos requêtes au Département Impact et durabilité, à l'adresse: ch.ge.durabilite@rolex.com

DATE DE PUBLICATION

Septembre 2024

©Rolex SA



© Rolex SA
3-5-7, rue François-Dussaud
1211 Genève 26, Suisse